

lunetterie - optique
square simplon (026) 2 30 70

**lunettes
jumelles
baromètres**

magasin spécialisé
40, avenue de la gare martigny

Nouvelliste du Rhône

Tél. (027) 2 31 52 - CCP 19-274 - Publicité : PUBLICITAS SA (027) 2 44 22 - Le no 30 ct

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

choisissez

Mieux

choisissez

confection
Moix s.a.

LA CROISÉE

SION

PERSONNALITE « MARQUANTE » DU VALAIS LE CONSEILLER NATIONAL ET PRESIDENT DE BRIGUE MAURICE KÄMPFEN MEURT SUBITEMENT

Haut-Valaisan par dessus tout

Sans avoir partagé certaines de ses prises de position, nous apprécions Maurice Kämpfen, homme politique férocement haut-valaisan, tribun à crinière volontaire et au ton péremptoire.

Son monde à lui était un pays tout à fait à part, partiellement encerclé par les Alpes, sauf à l'Ouest, limité par le bois de Finges.

La capitale de « son Univers » était Brigue.

Pour bien défendre cette terre rude, il fallait un homme rude et il l'était.

Il a tout donné, passionnément, pour son Haut-Valais.

Il lui a résolument et amoureuxment sacrifié sa vie même.

A cause de cela, Maurice Kämpfen était un grand Homme.

Nous nous inclinons avec une immense émotion devant sa dépouille.

— NR —

Hier, jeudi, 18 mai — de bonne heure — la triste nouvelle se répandait très rapidement dans le Haut-Pays que le conseiller national Maurice Kämpfen venait d'être terrassé par une crise cardiaque, vers 5 heures du matin. On le savait souffrant depuis quelques années déjà, mais on était bien loin de penser à une issue aussi proche.

Il y a quelques jours encore, le disparu — avec lequel la rédaction haut-valaisanne entretenait d'amicales relations — nous confiait ses innombrables projets dont il voulait meubler son avenir.

Maurice Kämpfen était père de deux enfants : un fils est médecin estimé dans un hôpital bernois et une fille, actuellement aux Etats-Unis, qui est en passe de se créer une brillante situation. Il était le frère de M. Werner Kämpfen, le si apprécié directeur de l'Office national suisse du Tourisme. Malgré ses multiples et astreignantes occupations — sur lesquelles nous reviendrons plus loin — le défunt trouvait toujours du temps pour s'occuper avec un amour exemplaire de sa famille et pour s'entretenir avec les nombreux amis qu'il comptait dans toutes les régions du Haut-Pays. Comme nous avions l'avantage de faire partie de ce cercle sympathique, nous avons maintes et maintes fois eu l'occasion d'estimer cette personnalité. Aujourd'hui-tout le monde la regrette !

LA PERSONNALITE

Animé d'un esprit social élevé, M. Kämpfen avait le don tout particulier de se pencher avec délicatesse et intérêt sur les infortunes les plus ériantes afin de leur donner à coup sûr une solution valable. Rien ne lui était in-



A la salle du Grand Conseil, en septembre 1966, lorsqu'il présidait la première assemblée du comité d'initiative pour une union des communes valaisannes. Il était entouré de MM. Freiburghaus et Steiler.

lementaire du Conseil National pour les intérêts touristiques, président de la Littra, président de l'Union européenne des maires. Durant plus de 15 ans on le voit aussi président du conseil d'administration du Furka-



Une belle expression du disparu l'année dernière, à Brasilia, au Brésil, où il était délégué comme président de la Commission fédérale du Tourisme.

différent. Il traitait avec autant de sérieux, d'amour et de passion même les affaires publiques les plus complexes, comme les situations personnelles qu'on lui confiait volontiers. Sa charité ne connaissait pas de limite et combien de fois s'est-il plu à nous rappeler que, pour lui, chaque être humain — quelle que soit sa situation, sa fonction, ses idées ou sa religion — méritait considération. Ce qui prouve l'esprit chrétien élevé dont était animé le grand homme que nous venons de perdre. Aussi, rien d'étonnant si cette disparition subite a jeté la consternation parmi la population du Haut et du Valais tout entier. Elle afflige singulièrement sa famille à qui le « NR » présente ses condoléances émues et tout spécialement à Mme Kämpfen, à ses deux enfants et à M. Werner Kämpfen.

LA BELLE CARRIERE DU DISPARU

M. Maurice Kämpfen est né à Brigue en 1907. Après avoir fréquenté l'école primaire et le collège de Brigue, il suivit les cours de l'école de commerce de Sion. A l'âge de 21 ans, il fut engagé comme commis postal à Brigue. En 1933, il est nommé député suppléant du Grand Conseil et, trois ans plus tard, il était élu comme député de la Haute Assemblée. En 1937, il fit son entrée au sein du Conseil communal de Brigue où il accéda à la vice-présidence en 1941 et à la présidence en 1945. C'est dans ces fonctions de syndic et de conseiller national (depuis 1951) que la mort l'a surpris. Il fut en outre président de l'Association pour les intérêts touristiques du Haut-Valais, président de Pro-Simplon et de Pro-Gemmi, membre du comité exécutif de l'Association italo-suisse de Pro-Sempione, président de la commission par-

C'est M. Lehner qui, à Berne, succèdera à M. Kämpfen

BRIGUE — Malgré la peine qu'éprouve toute la population du Haut-Pays par suite de la mort de M. Kämpfen, la vie publique continue et il faut déjà parler des « viennent ensuite ». C'est ainsi que le siège de conseiller national laissé vacant sera certainement occupé par M. Innocent Lehner, l'actuel premier vice-président du Grand Conseil. M. Lehner se trouve être le premier des « viennent ensuite » sur la liste conservatrice du Haut.

— ★ —

Pour le Conseil communal, c'est M. ARNOLD PFAMMATTER qui fera son entrée, après une absence de quelque trois ans. On se souvient que cette personnalité avait échoué au Conseil communal briguois par suite de circonstances électorales. Quant à la nouvelle présidence de la cité du Simplon, il est vraiment trop tôt pour en parler.

Oberalp, président du Secours suisse d'hiver pour le Haut-Valais, membre du conseil d'administration de la Lonza, de l'Hôpital de Brigue, du Brigue-Loetschberg-Simplon, de la Société d'électricité de Brigue-Naters et de la Caisse d'Epargne du Valais. Telle est l'aperçu de l'énorme activité déployée par le disparu.

LE POLITICIEN

Bien que n'étant pas en possession d'un doctorat quelconque, il n'en demeure pas moins vrai que M. Maurice Kämpfen était un homme né pour faire de la politique. Dès sa plus tendre jeunesse, il manifesta un intérêt allant en crescendo pour la chose publique. Il était rattaché au parti conservateur haut-valaisan, qu'il présidait d'ailleurs depuis plus de 40 ans. A l'âge de 38 ans, il quitta définitivement l'administration postale, (où il aurait pu faire aussi une brillante carrière) pour EMPOIGNER LA POLITIQUE A PLEINS BRAS. Faisant partie de la lignée des grands orateurs, pouvant s'exprimer indifféremment dans nos trois langues nationales, le jeune député Kämpfen utilisa bientôt toute la force de sa jeunesse, son intelligence et sa foi pour tenter de faire triompher ses thèses. Il faut bien le dire, celles-ci n'étaient pas toujours partagées par ses concitoyens, surtout ceux... du Bas-Valais. C'est d'ailleurs au sein du Grand Conseil et pour sa présidence qu'il essuya le gros échec de sa longue carrière. échec dont il ne s'est d'ailleurs jamais bien remis. Il trouva pourtant par la suite de nombreuses satisfactions dans d'autres secteurs. Ne disait-on pas que si on ne le désignait que par « Moritz » à Brigue et « Kämpfen » dans le reste

du canton, c'était toujours avec un grand respect ?

Ses collègues du Conseil National écoutaient attentivement toutes ses fougueuses et brillantes interventions.

Il serait impossible d'énumérer ici tous les avantages dont la commune de Brigue a pu bénéficier grâce à cet homme extraordinaire. Sa principale qualité était de sortir des chemins battus pour créer, rénover et aller de l'avant.

Le domaine touristique n'avait pas de secret pour lui. Partout où il avait l'occasion de parler de « son » Valais (et on peut sincèrement affirmer qu'il l'aimait) il ne manquait pas d'intervenir passionnément en sa faveur. C'est donc bien le canton entier qui peut déplorer sa disparition soudaine. Il nous laissera le souvenir d'un homme qui a marqué d'une empreinte tangible l'histoire politique valaisanne et la vie économique du Haut.

Lu do

L'ENTERREMENT AURA LIEU LUNDI

Afin de permettre l'organisation des funérailles — dont le retour d'Amérique du Nord de la fille — la cérémonie funèbre se déroulera lundi prochain, à 10 h. 30, à Brigue. Depuis samedi matin, le corps du conseiller national Maurice Kämpfen reposera dans une salle (encore à désigner, soit : la chapelle, la salle des chevaliers ou le bureau personnel du disparu) du château Stockalper. Nombreuses seront les personnes qui tiennent à venir lui rendre les derniers honneurs.



DANS NOS CANTONS

CFF: le trafic voyageurs en été

BERNE — Les chemins de fer fédéraux ont pris toute une série de mesures pour améliorer leurs prestations et assurer en particulier un plus large confort aux voyageurs durant les pointes de trafic de l'été prochain, comme cela a déjà été fait en 1966. Ces mesures comprennent :

- ① mise en marche de trains directs de vacances pour les Italiens travaillant en Suisse et qui se rendent dans leur pays ;
- ② mise en marche de trains-blocs pour les touristes à destination de l'Italie ;
- ③ adjonction de voitures de renfort aux trains réguliers Suisse-étranger ;
- ④ mise en marche de nouvelles voitures directes et possibilités supplémentaires de réservation des places pour l'étranger ;
- ⑤ création de relations rapides dans le service intérieur suisse par la mise en marche de trains et de voitures directs supplémentaires.

Ainsi, pendant les fins de semaine des mois de juillet et août, des trains spéciaux seront mis en marche, à l'intention de la main-d'œuvre italienne en Suisse, à destination de l'Italie à partir des gares de Bâle CFF, Zurich, Winterthur, Romanshorn, Heerbrugg, Schaffhouse, Schoenenwerd, Genève, Bienne et Le Locle. Dans ces trains, la réservation des places sera obligatoire. Ces trains spéciaux seront formés uniformément de treize voitures. Tous les titres de transport seront valables dans ces trains.

En plus des trains pour touristes déjà annoncés dans l'indicateur officiel — le « Suisse-Adria-Express » à destination de Pesaro, le « Stella-Marina » à destination de Venise-Trieste, et le « Miramare », à destination d'Imperia-Pise — plusieurs trains circuleront à destination de Rome, Venise et Ancône en fin de semaine en juillet, août et septembre. La réservation des places dans ces trains Zurich-Naples-Rome, Schaffhouse-Naples, Genève-Venise, Le-Locele-Venise, Bienne-Venise-Pescare n'est pas obligatoire mais recommandée. Ces trains seront formés de voitures légères CFF de première et seconde classe. Tous les titres de transport seront valables.

L'attribution des places dans les trains spéciaux et les trains de doublement commencera uniformément le 25 mai. Pour la réservation des places, les tickets garde-place seront émis au prix de 1 franc 50. Les centrales de réservation seront les gares de Bâle, Zurich, Aarau, Genève, Bienne et La Chaux-de-Fonds. Dans les trains les plus importants au départ de la Suisse pour l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, la France et l'Espagne, les

voitures directes régulières seront renforcées certains jours. Une liste des trains renforcés parviendra aux centrales de réservation.

La mise en marche de nouvelles voitures et les possibilités supplémentaires de réservation des places pour l'étranger se présentent ainsi :

Suisse-Italie : Zurich-Bari (30. 6. - 22. 9.), Vallorbe-Brindisi (1. 7. - 21. 9.), Lausanne-Pescare (1. 7. - 21. 9.) et Zurich-Livourne (23. 6. - 22. 9.).

Suisse-Espagne : Zurich-Port Bou (vendredi les 14, 21, et 28 7. et samedi les 8, 15, 22, 29 juillet et le 5 août).

Suisse-Yougoslavie : Lausanne-Zagreb (toute l'année), Lausanne-Rijeka (1. 7. - 21. 9.).

Suisse-Allemagne : Coire-Francfort (toute l'année), Chiasso-Francfort (toute l'année), Chiasso-Dortmund (été), Zurich - Dortmund (toute l'année),

Chiasso - Hambourg (toute l'année), Chiasso - Stuttgart (toute l'année) et Zurich-Amsterdam (toute l'année).

Suisse-Hollande : Chiasso-Amsterdam-Hoeck (été) et Chiasso-Amsterdam (samedi du 1. 7. - 16. 9.).

Suisse-France : Genève-Lausanne-Paris et Zurich-Lyon (toute l'année).

De nouvelles relations rapides seront créées par la mise en marche de trains et de voitures directs supplémentaires afin de permettre aux personnes passant leurs vacances en Suisse de gagner plus commodément les différents centres touristiques. Les trains et les voitures directs circuleront généralement le samedi, le dimanche ou le lundi en juillet et en août pour l'aller, le vendredi, le samedi ou le dimanche depuis la fin juillet jusqu'à la mi-septembre pour le retour.

Le droit de vote des actions en dépôt

Le client reste maître de son vote

BALE. — Sous l'influence des réformes du droit des sociétés entreprises à l'étranger, la question d'une révision des dispositions correspondantes de notre code des obligations a été soulevée en Suisse. L'Association suisse des banquiers déclare à ce propos qu'au lieu de reviser notre droit des sociétés — sous l'influence des réformes entreprises à l'étranger — il paraît préférable de chercher, par l'initiative privée et l'entente volontaire, des solutions appropriées aux problèmes qui se posent. Dans cet esprit, les banques ont conclu avec diverses sociétés, dans le cadre de l'Association, un accord sur le transfert des actions nominales liées à ces sociétés, permettant d'éviter la dissociation des droits patrimoniaux et des droits de sociétaires.

D'autre part, on critique l'usage par lequel les banques utilisent le droit de vote des actions en dépôt pour soutenir l'administration. Ce qui peut rendre difficile l'organisation d'une opposition.

Aussi le Conseil d'administration, de l'Association suisse de banquiers recommande-t-il aux banques d'utiliser ce droit de vote en respectant les directives suivantes :

- ① La banque ne peut représenter que sur procuration générale ou spéciale.

- ② Si l'ordre du jour d'une assemblée contient des objets particulièrement importants, il y a lieu d'en informer le client propriétaire des actions et de lui donner connaissance des propositions annoncées (fusion, liquidation, opposition...).

- ③ Le droit de vote ne doit jamais être exercé contre la volonté du client. La banque doit, soit transmettre la carte d'entrée à l'assemblée générale, soit se conformer aux instructions reçues de son client.

Il est laissé aux banques le soin de choisir, dans chaque cas particulier, laquelle de ces attitudes adopter.

24 heures de la vie du monde

- ★ **AGRESSION A MAIN ARMEE CONTRE LA BANQUE DU PORTUGAL** — Plus de 29 millions d'escudos ont été volés, mercredi, à l'agence de la Banque du Portugal, à Figueira Da Foz, à la suite d'une agression armée particulièrement audacieuse.
- ★ **VIOLENTS ORAGES EN ITALIE** — Des dégâts considérables ont été causés par les violents orages qui se sont abattus au cours des dernières vingt-quatre heures sur une grande partie de l'Italie, notamment le centre et le nord.
- ★ **LE PREMIER MINISTRE DU QUEBEC A PARIS** — M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec, est depuis hier matin, et pour cinq jours, l'hôte officiel de la France.
- ★ **AGRESSION A NICE** — Une banque niçoise a été, hier matin, l'objet d'une agression qui a rapporté aux quatre malfaiteurs qui y ont pris part, la somme d'un million de francs.
- ★ **UN AVION DE LA BASE D'ISTRES S'ECRASE AU SOL** — Un appareil de la base d'Istres, vraisemblablement un prototype « Mirage F-1 », s'est écrasé au sol hier.
- ★ **FIN DE L'OCCUPATION DE L'UNIVERSITE DE MILAN** — L'occupation de l'Université de Milan est terminée. Les étudiants ont quitté l'édifice après un siège de 12 heures.
- ★ **M. MOHAMED AHMED MAHGOUB OBTIENT LA CONFIANCE DE L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE SOUDANAISE** — Le nouveau premier ministre du Soudan, M. Mohamed Ahmed Mahgoub a obtenu, hier, la confiance de l'Assemblée constituante soudanaise par 113 voix contre 93.
- ★ **NOUVEAU RAID EGYPTIEN EN ARABIE SEODITE** — Une centaine de personnes auraient été tuées au cours d'un bombardement, hier, par les forces égyptiennes, d'un centre habité du Wadi Horran.
- ★ **MORT DE L'AUTEUR DE « SOUS LES PONTS DE PARIS »** — Jean Rodor, l'auteur de « Sous les ponts de Paris », est mort à Paris à l'âge de 86 ans.
- ★ **CUBA SOUTIENT LA GUERRILLA AU VENEZUELA** — Cuba a admis officiellement, hier matin, l'envoi de trois guerilleros au Venezuela.
- ★ **EXPLOSION D'UNE BOUTEILLE DE GAZ : UN MORT** — Une bouteille de gaz a explosé la nuit dernière dans la loge du concierge d'un immeuble du 17e arrondissement de Paris, tuant ce dernier âgé de 62 ans.
- ★ **REPRISE DU TRAVAIL EN FRANCE** — La reprise du travail était générale, hier matin, à 6 heures, sur l'ensemble des chemins de fer français, après la grève de mercredi.
- ★ **46 MILLIONS DE CATHOLIQUES AUX ETATS-UNIS** — Le nombre des catholiques aux Etats-Unis s'élève à 46.864.910 en 1967, soit un total qui équivaut à plus de 23 pour cent de la population du pays. En outre, il est de 12.000.000 supérieur à celui de 1957.

Appel de la police après un meurtre et une disparition

ZURICH — Le ministère public de Buelach a chargé la police cantonale zurichoise de lancer un appel au public, concernant la découverte du cadavre de Mme Verena Bruno et la disparition de son mari, Vittorio Bruno.

C'est le 18 mai tôt le matin que l'on devait trouver, dans l'Aar, près de l'usine électrique de Beznau, le cadavre de Mme Verena Bruno, née Maimonte, âgée de 20 ans, de nationalité italienne, ouvrière de fabrique. Mme Bruno était enceinte, et a du mourir par noyade. Son mari, Vittorio Bruno, 25 ans, a disparu. Jusqu'à présent, on n'a retrouvé que la Vespa du couple,

dans la Reuss près d'Obfelden.

Le couple Bruno-Maimonte habitait à Obfelden (ZH). Bruno Vittorio a travaillé jusqu'au 9 mai à 18 heures dans une entreprise de Zurich, alors que sa femme était employée chez Spaelti A.G. Le 13 janvier 1966, Bruno Vittorio était arrivé en Suisse, où sa femme vint le rejoindre le 17 mars 1966. Elle a été vue pour la dernière fois le 9 mai 1967, à 18 heures 30, à Obfelden, en compagnie d'une dame blonde et d'un enfant.

Il semble bien que Vittorio Bruno n'a pas pris la fuite, et il ne s'est en tout cas pas rendu en Sicile. La

police aimerait savoir où et quand le couple a été vu pour la première fois après le 9 mai à 18 h 30 et dans quelles conditions vivait le ménage. Enfin, elle aimerait savoir si Vittorio Bruno avait l'intention de changer de profession.

Vittorio Bruno mesure 167 cm, il est mince, avec des cheveux brun clair, des yeux bruns, il parle italien et un peu allemand.

Cambrisseurs à l'œuvre

GENEVE — Des cambriisseurs se sont introduits dans une villa de Vandoeuvres, dans la banlieue de Genève. Ils ont fouillé toute la maison et ont emporté pour plusieurs milliers de francs de bijoux et 2.000 francs en espèces.

490 millions pour les routes nationales dans le canton de Zurich

ZURICH. — A fin 1966, les routes nationales avaient déjà coûté 490 millions de francs en territoire zuricois. La part de la Confédération a été de 391 millions, soit les quatre cinquièmes. 155 millions ont été consacrés aux achats de terrains et 293 millions aux travaux de construction.

Les tronçons qui ont coûté le plus cher sont la nationale No 1, de la frontière thurgovienne (128 millions), et la nationale No 3, de Brunau à Richterswil (278 millions).

Bambin écrasé par un tracteur

NUSSBAUMEN (TG). — Un tracteur a happé, mercredi vers midi, le petit garçon de M. et Mme Hans Reusser, âgé de 3 ans. Le malheureux bambin, écrasé par le lourd véhicule, est mort sur le coup.

Electrocuté

GUETTINGEN (TG). — M. Hermann Gamper, 46 ans, boursier communal de Guettingen, a été victime d'un accident mortel, mercredi, alors qu'il travaillait dans un transformateur à Hoheneich. Il entra en contact avec une conduite à haute tension de 8 000 volts et fut tué sur le coup.

125e anniversaire de la Société fédérale de chant

Pour une vie musicale plus active

AARAU. — La Société fédérale de chant, qui célèbre son 125e anniversaire, a élu membre d'honneur M. H.-P. Tschudi, chef du Département fédéral de l'intérieur. M. Tschudi a prononcé à cette occasion une allocution, au cours de laquelle il a apporté à la Société les vœux du gouvernement central, puis a rendu hommage aux nombreuses activités culturelles du canton d'Argovie.

Passant ensuite plus spécialement au domaine choral, M. Tschudi devait souligner les étroits rapports entre le chant et le patriotisme, puis a déclaré

qu'il ne fallait pas sous-estimer l'apport du chant choral à la vie musicale suisse. Des problèmes de relève se posent actuellement, notamment en raison de l'apparition des moyens de communication à grande diffusion (radio, TV, disques) qui encouragent une musicalité passive plutôt qu'active.

Après avoir rappelé la fondation de la Société fédérale de chant à Aarau et les premières fêtes fédérales de chant de Zurich et Schaffhouse, M. Tschudi a souligné le rôle qu'ont joué les sociétés de chant dans l'unité confédérale.

HANS ERNI, auteur de l'affiche de « PACEM IN TERRIS II »

GENEVE. — Le dessin de l'affiche officielle de la conférence « Pacem in terris », qui se tiendra à Genève, du 28 au 31 mai, a été confié à l'artiste suisse Hans Erni.

L'affiche du peintre, qui traite le thème de « Pacem in terris », sera placée, à Genève, dans les locaux où auront lieu les séances de travail de la conférence, notamment à l'Hôtel Intercontinental.

De plus, Hans Erni prendra part à cette conférence, de même que 400 personnalités privées ou publiques du monde entier, réunies à cette occasion par le Centre pour l'étude des institutions démocratiques, institution éducative indépendante dont le siège se trouve à Santa Barbara, en Californie.

La raison d'être de « Pacem in terris » est d'examiner les besoins de la paix sur un plan privé, à un moment où les voies de la diplomatie paraissent bloquées.

«...le peintre a saisi le véritable esprit et la signification de « Pacem in terris II ».

« Sur un fond bleu — couleur traditionnelle de la paix — il a représenté les quatre races humaines — noire, jaune, blanche et rouge — engagées dans un dialogue sur la coexistence à l'ère atomique.

« Seuls, les trois mots « Pacem in terris » figurent sur l'affiche, en hommage au pape Jean XXIII, dont l'encyclique du même nom a ravivé les efforts de tous les hommes de bonne volonté.

« Une autre allusion à l'apport du pape Jean se trouve dans la croix blanche, emblème de la Suisse, pays natal d'Erni et lieu de la conférence.

« Toute cette œuvre — rehaussée de l'or de la création et du vert de la productivité — traduit la civilisation du dialogue, but du Centre pour l'étude des institutions démocratiques, promoteur de « Pacem in terris II ».

« C'est parce qu'il ressent profondément l'esprit de la conférence, que Hans Erni a si bien su l'exprimer dans cette forme d'art populaire. »

Deux personnalités vaudoises ne sont plus

LAUSANNE. — A Lausanne, lundi, est décédé à l'âge de 83 ans, M. Ernest Campiche, qui a été de janvier 1943 à fin 1949 directeur du Ve arrondissement des douanes à Lausanne.

Né le 19 mai 1884 à Sainte-Croix, M. Campiche entra en 1905 au service de l'administration des douanes. En 1919, il fut nommé secrétaire puis chef de bureau à la direction de Lausanne, en 1935 directeur de l'entrepôt douanier de Lausanne, qu'il a réorganisé. Nommé directeur du Ve arrondissement en 1943, il prit sa retraite à fin 1949.

Une auto dans le Rhin

Un mort

RHEINSULZ — Une automobile zurichoise roulant en direction de Bâle est tombée jeudi après-midi dans le Rhin près de Rheinsulz. Alors que le conducteur réussissait à ouvrir une portière et à se sauver, sa femme, Mme Margrit Schoch-Muntwyler, 58 ans, de Zurich, a disparu dans les flots avec le véhicule.

L'accident s'est produit alors que l'automobile s'apprêtait à dépasser un camion. A cause du trafic arrivant en sens inverse, elle dut se rabattre sur la droite. Elle sortit alors de la route, dévala un talus et tomba dans le fleuve.

Le cinquantenaire d'Astra et de Sais

BOETTSTEIN — Astra et Sais, les deux plus grandes entreprises suisses de graisses et d'huiles comestibles, fêtent leur cinquantenaire jeudi et vendredi. Ces deux sociétés sont des enfants de la première guerre mondiale, créées pour contribuer au ravitaillement du pays.

Politique fédérale

Bonne semaine pour la Suisse

Dans la soirée de lundi, les participants à la « négociation Kennedy » sont enfin parvenus à un accord de principe, ce dont on se réjouit vivement à Berne. Mardi, le président De Gaulle a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a longuement insisté sur les « obstacles formidables » que la Grande-Bretagne devra surmonter pour entrer dans la CEE : ce qui signifie que la débandade de l'AELE n'est pas encore pour demain, alors qu'elle paraissait imminente lorsque M. Wilson annonça la candidature britannique au Marché commun.

L'accord intervenu à Genève facilitera, dès l'an prochain et par étapes, l'entrée des produits suisses aux Etats-Unis et dans les pays du Marché commun, qui sont nos principaux partenaires économiques. L'industrie des machines bénéficiera intégralement des avantages obtenus, à l'exclusion des machines à conduite électronique (ce qui est fort regrettable, car c'est là une voie où notre industrie est tenue de s'engager). On est particulièrement satisfait dans l'industrie horlogère : avec la CEE, les droits de douane du tarif extérieur commun seront

abaissés de 30 % en trois étapes, et l'objectif d'une réduction de 50 % n'est pas abandonné ; une commission mixte intergouvernementale a été instituée, au sein de laquelle les délégations rechercheront une libération plus complète. Avec les Etats-Unis, l'accord entraînera une réduction de 50 %, en cinq étapes annuelles, des droits américains sur les mouvements de montres comprenant 18 pierres et plus, ainsi que sur les boîtes et les pièces détachées. Le Japon a également porté les montres sur la liste des produits devant bénéficier d'une réduction tarifaire de 50 %, tandis que le Canada abaissera d'un tiers ses droits de douane sur les montres et mouvements.

Le fromage suisse, et les textiles dans une moindre mesure, bénéficient aussi de la compréhension de nos partenaires. Certaines concessions faites par les industriels suisses permettront de préparer la voie d'une collaboration internationale plus poussée, ce qui a fait dire au chef de notre délégation : « Ainsi s'annonce une formation d'intégration européenne qui pourrait se passer de l'appui de l'Etat. »

Les discussions de Genève ont en outre permis à nos négociateurs de faire mieux connaître à leurs interlocuteurs les particularités de notre économie et les principes de notre politique commerciale. De leur côté, ils connaissent mieux maintenant le dossier de l'Europe des Six. Cela facilitera pour l'avenir les rapports entre les deux grands groupes économiques européens.

Mais, selon ce qu'en a dit le général De Gaulle, leur fusion est encore lointaine. Il n'admet pas que les Britanniques veulent entrer au Marché commun avec l'intention d'en modifier ensuite les bases. Plus : il n'ouvrira les portes de l'Europe qu'à une Grande-Bretagne qui aurait rompu ses liens avec le dollar, avec le Commonwealth, et avec les Etats-Unis. Et il doute que les Anglais franchissent un tel pas.

Cette négociation-là s'annonce donc plus longue et plus difficile qu'on ne l'avait prévu.

Si la Suisse a donc du temps devant elle pour respirer, elle ferait bien cependant de ne pas s'endormir. D'abord, De Gaulle n'est pas éternel et la situation, à cet égard, pourrait un jour se modifier brusquement. Et même si tel n'est pas le cas, notre pays doit

se tenir prêt à toute éventualité.

S'il ne s'agissait que de problèmes économiques, les difficultés ne seraient pas insurmontables. Le véritable problème consistera à déterminer dans quelle mesure nos structures politiques pourront s'accommoder de l'intégration européenne. On ne s'en cache pas à Berne : quand, après l'annonce de la démarche britannique à Bruxelles, le Conseil fédéral a réuni les commissions des affaires étrangères et du commerce extérieur du Conseil national, cette séance commune a été suivie d'un communiqué officiel exprimant notamment le vœu « qu'une discussion objective s'engage à ce sujet dans le public. »

Mais, pour qu'une telle discussion porte ses fruits, il faudrait que le public soit mieux informé des intentions gouvernementales. On ne sait en somme rien de notre future politique européenne. Jusqu'à présent, le Conseil fédéral a jugé opportun d'être très discret. Il a peut-être de très bonnes raisons pour cela. Mais il est contradictoire de souhaiter un débat public sans que le public dispose des éléments nécessaires.

C. Bodinier

JEAN-HONORE FRAGONARD

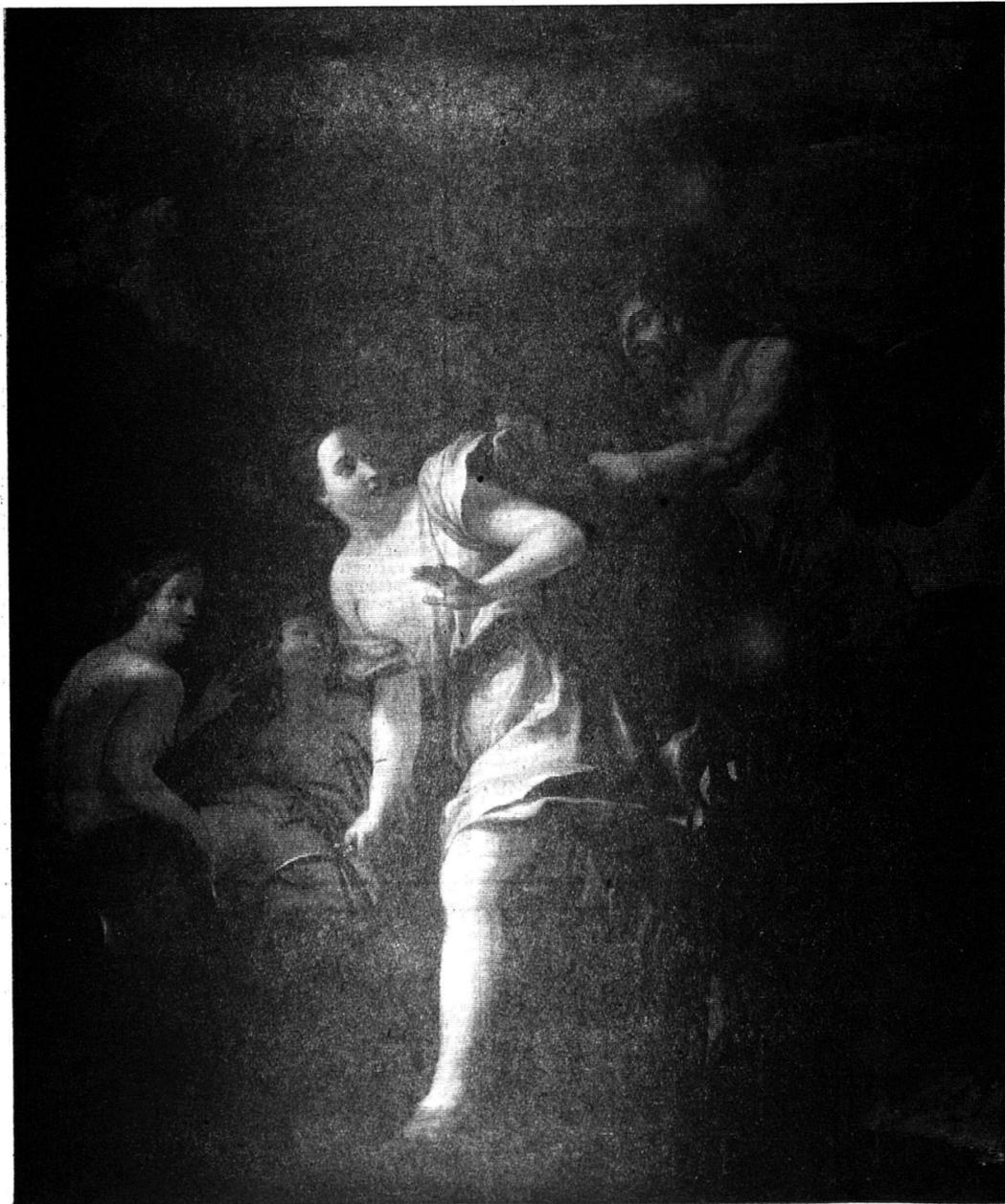
Né à Grasse en 1732, le peintre et graveur français Fragonard reçut ses premières leçons de Jean-Baptiste Chardin, pour passer ensuite à l'atelier du peintre Vanloo. Quittant ce dernier, il entra chez le peintre François Boucher, où le milieu ambiant galant eut certainement une prise décisive sur Frago. Tel était d'ailleurs le diminutif que Boucher donna à Fragonard, dont l'esprit pétillant l'accompagna jusqu'à la Villa Médicis, où il alla épouser son Grand Prix de Rome. Dans la cité éternelle, Frago s'éprit aussitôt d'un assez grand cercle d'amis. Ses peintures, ayant pour sujet des motifs tirés de la mythologie.

Plusieurs collections romaines possédaient des peintures, pastels ou gravures sur acier de Fragonard, aujourd'hui en partie dispersées. Jusqu'en 1933, le célèbre café Greco, à la via Condotti, conservait de petites toiles du peintre français.

Mais tout le XVIIIe siècle mythologique était épuisé par une longue et fructueuse exploitation de marchands. Une peinture à la mode fit l'objet de grands investissements, notamment celle des scènes galantes, déjà à cette époque largement soutenue par les grands couturiers de Paris et des petites galeries, alors sises du côté de Saint-Placide.

Jean-Horace Fragonard, nonobstant ses tendances vers l'art égrillard, pour son entrée à l'Académie, exécuta l'œuvre importante tirée de la mythologie, « Coréso se sacrifie pour sauver Callirhoé », peinture romantique comportant tout le lyrisme classique d'une conception très XVIIIe siècle.

Dans cette même série de créations, Frago composa de la même veine, dans un clair-obscur, l'œuvre que nous reproduisons ci-dessus, « Baigneuses surprises par un Salyre », peinture remarquable, aussi bien de couleurs que dans la technique fluide et d'une impression suave. (Propriété d'une collection milanaise). Fred FAY



Allo, ici Val d'Aoste !

L'assemblée générale de l'Union valdotaine — qui, répétons-le, telle qu'elle se présente ici, n'a rien à voir avec les associations homonymes existant hors des frontières du val d'Aoste — est fixée à la fin de ce mois. Il était temps, puisque la dernière assemblée a eu lieu en octobre 1963, alors que les statuts du mouvement disent qu'il faut obligatoirement convoquer l'assemblée chaque année ! Les observateurs s'attendent, évidemment, à une « cuisine » du leader actuel, Caveri. Celui-ci, ayant le teint clair comme tous les Aryens de bonne souche, craint autant la lumière que l'ombre et, ayant éliminé l'opposition, expulsant successivement Fisanotti et Chamonin, deux éléments extrêmement dangereux pour la stabilité de sa dictature de carnaval, aura évidemment la tâche facile lors de cette importante réunion. Nous avons demandé à Fisanotti ce qu'il en pensait. « Cette réédition, nous a-t-il dit, du binôme parti communiste-Union valdotaine est la négation même de l'autonomie telle que l'ont voulue nos martyrs de la Résistance et les véritables fondateurs de l'Union valdotaine. Il ne s'agira pas d'un congrès démocratique, mais tout simplement d'une mise en scène de Caveri, destinée à favoriser les communistes et à tromper, une fois de plus, les bons montagnards valdotains incapables de croire à tant de noirceur. »

Il y a dix ans, le professeur valdotain Jean Pezzoli, introduisait au val d'Aoste les méthodes pédagogiques de Freinet, grand maître récemment disparu.

Se basant sur les succès obtenus par l'Ecole moderne, un groupe d'enseignants dauphinois demandèrent à leurs élèves de correspondre avec leurs petits camarades valdotains. Ainsi, au fil des années, des liens se créèrent entre instituteurs et écoliers des deux pays.

De plus, des stages annuels eurent lieu au val d'Aoste où, les maîtres dauphinois conduits par M. Raoul Faure, disciple de Freinet, vinrent apporter leur précieuse collaboration à leurs collègues valdotains.

Ces jours-ci, sous l'égide du ministère valdotain de l'Education, a eu lieu la 8e édition de ces rencontres annuelles. Actuellement, le groupe valdotain de l'Ecole moderne est dirigée par M. Serge Bosonetto, directeur d'école.

« Cette réunion, nous a-t-il confié, est organisée par nous, Ecole moderne, en collaboration avec l'Office central français de coopération à l'école. Nous cherchons à appliquer de nouvelles méthodes pédagogiques grâce à un enseignement motivé par la vie même des élèves. Nous voulons former un esprit de compréhension internationale chez les enfants. Et enfin, motivation supplémentaire : le contact permanent avec les milieux scolaires dauphinois nous permet de fructueux échanges, étant donné que la langue française est la langue maternelle des Valdotains et que, Dauphinois, Savoyards et Valdotains nous appartenons à la même grande famille des populations vivant sur les deux versants de l'arc alpin. »

Parmi les personnalités françaises, citons : MM. Roger, adjoint au maire de Grenoble ; Saury, inspecteur d'Académie, de l'Isère et président de la coopération scolaire ; Blanchard, inspecteur de l'enseignement primaire ; Janin-Reynaud, secrétaire de l'OCCE de Grenoble et Madame ; M. Raoul Faure, président de l'Institut dauphinois de l'Ecole moderne, ainsi que M. et Mme Jans, tous deux professeurs de lycée à Chambéry, qui ont été reçus par les autorités scolaires valdotaines. Le groupe français était accompagné d'une cinquantaine d'écoliers dauphinois, ayant échangé une correspondance scolaire avec leurs camarades valdotains, qui les accueillirent avec enthousiasme.

Après la réception officielle à l'hôtel de ville d'Aoste, par le maire M. Chanu, et au Palais du gouvernement valdotain par M. Dujani, ministre de l'Education, les congressistes des deux régions participèrent à un repas de gala.

Le programme comprenait également la visite des châteaux de Fénis et d'Issogne, une grande manifestation folklorique, la visite des mines de fer de Cogne, au pied du massif du Grand-Paradis, etc.

En attendant que les « grands » se décident à faire l'Europe, il est touchant de constater que les tout petits aidés, il est vrai, par leurs enseignants, commencent à donner, eux, l'exemple de la fraternité humaine.

Le maire d'Aoste a convoqué le conseil municipal, lundi dernier. A l'ordre du jour : construction de passages supérieurs, élargissement de rues et autres travaux d'intérêt public. Une bonne partie de la séance a été consacrée aux problèmes sportifs : subventions aux associations, remise de coupes, etc. La municipalité actuelle accorde une large place aux questions sportives et, à juste titre. En effet, par suite du taux accru des naissances au cours de l'après-guerre, la jeunesse aostaine représente actuellement une fraction importante de la population, soulevant des problèmes que les édiles doivent résoudre, notamment dans le secteur des loisirs.

Haute-Savoie et val d'Aoste se touchent toujours. Maintenant avec le tunnel routier, on n'est plus voisins mais en famille. Il ne se passe pas de semaine sans que des groupes de Valdotains aillent rendre visite à leurs cousins Savoyards. Cette fois-ci, ce sont ces derniers et précisément la célèbre association des « Amis du Vieil Ancey » qui, en compagnie de leur maire, sont venus à Aoste, dimanche 14 et lundi dernier. Ils ont été reçus officiellement à 19 heures, par la municipalité d'Aoste et, après le vin d'honneur, ont visité l'antique cité aostaine, riche elle aussi en beaux monuments et maisons du passé.

Le lundi de Pentecôte, étant jour ouvrable dans la péninsule, il a été aisé de se rendre compte d'où provenait le mouvement touristique inhabituel en cette maussade journée de printemps capricieux. Quelques chiffres suffisent à illustrer la situation : 3 500 voitures sont passées dans le tunnel routier du Mont-Blanc et 1 800 dans celui du Grand-Saint-Bernard, avec comme point de rencontre la ville d'Aoste. Le parking formé par la place Centrale était rempli de voitures de touristes suisses et français, agréablement surpris de trouver tous les magasins ouverts, même l'après-midi.

Au Breuil-Cervinia, important contingent de skieurs, étant donné l'excellent enneigement de cette station de sports d'hiver. Toutes les localités du val d'Aoste ont d'ailleurs enregistré de nombreuses arrivées, excellent prélude à la saison proprement dite qui s'annonce favorable.

Pour la première fois, le val d'Aoste qui était traditionnellement représenté par un seul stand à la foire de Paris (13 mai-28 mai), le sera, cette année, avec deux grands stands. Le premier, monté par le ministère valdotain du Tourisme, fournit toutes les indications nécessaires aux futurs vacanciers. Le second, appartenant au ministère valdotain de l'Industrie et du commerce, présente un échantillonnage complet de l'artisanat local, avec en plus une section gastronomique. Dans ces deux pavillons, quatre gracieuses et jeunes Valdotaines en costume régional, accueillent les visiteurs.

Dimanche dernier, deux cents portiers d'hôtel, turinois et milanaise, se sont réunis en congrès à Saint-Vincent. Ils ont discuté des problèmes concernant leur catégorie et particulièrement du contrat collectif de travail actuellement à l'étude à Rome, où sont réunis les délégués nationaux de leur fédération syndicale. Au terme des travaux, les portiers d'hôtels ont remis des prix d'honneur aux collègues qui se sont particulièrement distingués dans leurs délicates fonctions au cours de l'année dernière.

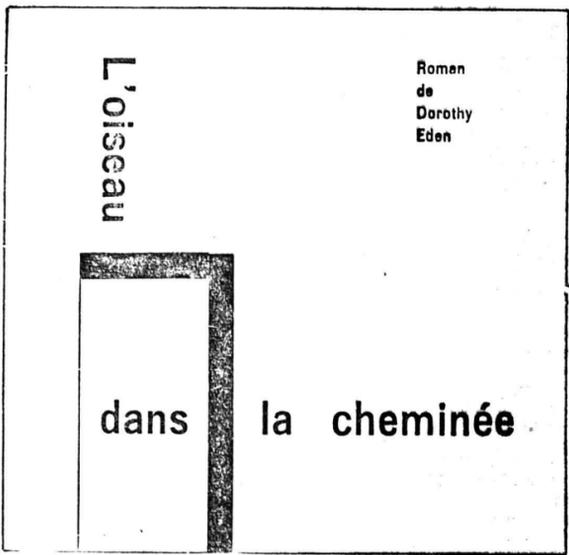
Coupée à la suite de l'affaissement d'une partie du pont enjambant le torrent Chiusuma, la route nationale Ivrea-Aoste a été rouverte à la circulation. Le trafic s'effectuera, pour l'instant, à sens unique. Comme nos lecteurs le savent, ce pont avait déjà cédé lors des inondations du mois d'octobre dernier, et l'affaissement actuel est dû à de nouvelles fissures décelées par l'Office des routes.

Le cinquième concours de patois valdotain, destiné à perpétuer le souvenir du grand poète local Jean-Baptiste Cerlogne, aura lieu à Champorcher, samedi 20 mai. Organisé par le ministère valdotain de l'Education, il s'adresse à tous les élèves et instituteurs du pays. Cette année, ils sont près de 400 participants ayant présenté chacun une œuvre ou des travaux sur le patois. Richevement doté par le gouvernement local, ce concours attire chaque année de nouvelles recrues.

Un groupe de cinquante alpinistes français s'est rendu ces jours derniers, au refuge Victor-Emmanuel à Valsavaranche au refuge Bénévolo, dans le haut val de Rhêmes. But de cette excursion en masse : l'ascension du pic du Grand-Paradis (4350 mètres), pour les premiers, et la Grande-Parey pour les seconds. Par ailleurs, vingt inscrits au Club alpin d'Aoste se sont attaqués, dimanche, à la Pyramide Vincent (4215 mètres), dans le massif du Mont-Rose où ils se sont donnés rendez-vous au refuge Gnfitté.

Dans un faubourg d'Aoste, au lieu dit « Pallin », une jeune épouse qui fêtait sa 21e année, a été électrocutée alors qu'elle s'affairait auprès de sa machine à laver. Il s'agit de Mme Georgette Di Bello, née Haudemand, originaire de La Salle. Malgré la respiration artificielle, elle a succombé dès son admission à l'hôpital.

Pierre Raggi-Pago



Roman de Dorothy Eden

Copyright by Opera Mundi

CHAPITRE XVIII

Eh bien, comment me trouvez-vous, master Marcus? s'enquit oncle Edgar de sa voix joviale en bombant le torse et en tapotant son élégant gilet de satin rayé. Je l'ai fait faire tout spécialement pour célébrer ton anniversaire, mon garçon.

Les enfants adoraient oncle Edgar dans ses moments de bonne humeur. Marcus jugea le moment bien choisi pour demander à entendre la fascinante montre musicale, et Nolly, après avoir palpé délicatement le beau gilet tout neuf, voulut bien admettre qu'elle le trouvait joli.

— Ainsi, vous m'avez pardonné, ma jeune demoiselle? Nolly leva sur lui son regard intrépide.

— Marcus trouve que vous êtes gentil pour son anniversaire. Mais ça m'empêchera pas de vous donner des coups de pieds quand j'en aurai envie!

Oncle Edgar rugit de plaisir.

— Palsambleu! Non ne pourrons jamais te trouver de mari, petite peste! Ne me dis pas que tu vas devenir aussi stupide que ta cousine Fanny.

— Cousine Fanny n'est pas stupide!

— C'est bon, c'est bon, ne noircissons pas votre parangon.

— Sa voix prit soudain une nuance d'irritation, comme si sa bonne humeur n'avait été qu'un fragile vernis. — Mais souviens-toi que ta cousine Fanny n'est pas indispensable, et que tu ne dois pas espérer la monopoliser toute sa vie.

— Qu'est-ce que ça veut dire « indispensable », oncle Edgar? demanda Nolly en le suivant hors de la pièce.

— Dieu me bénisse, mon enfant, cesse donc de me talonner ainsi! Cela veut dire que je pourrais fort bien me passer de vous deux s'il n'était de mon devoir de vous entretenir.

— Mais c'est aussi votre devoir d'entretenir Fanny, alors?

— Il est de mon devoir d'entretenir votre cousine Fanny jusqu'à ce qu'elle ait vingt et un ans. Ce jour-là, elle sera majeure, et libre de faire ce qu'il lui plaira. Si elle décide de s'en aller, je n'aurai pas le droit légalement de l'en empêcher. Et maintenant, mademoiselle, voulez-vous me laisser tranquille?

— Qui doit s'en aller? cria la voix de George de l'escalier.

— Cousine Fanny! s'écria Nolly en courant vers lui.

— Jamais! répondit George.

Il sembla soudain immense, et Nolly se fit toute petite, bien que ce ne fut pas à elle qu'il s'adressât, mais à son père. Ses yeux bleus brillaient d'une colère effrayante.

— Dieu me bénisse..., marmonna oncle Edgar, ne sachant plus à quel saint se vouer. J'ai la bonté de répondre aux innocentes questions de cette enfant et, comme toutes les femmes, elle saute immédiatement à des conclusions trop hâtives. Personne ne doit partir, que je sache. Je lui exposais seulement la situation du point de vue légal et je suis certain, mon garçon, que tu la connais déjà. Sinon, je ne doute pas que ta grand-mère se fasse un plaisir de te l'expliquer. Aussi te demanderais-je de bien vouloir me parler avec le respect qui m'est dû. Je suis ton père, dois-je te le rappeler, et non ton ennemi.

La tension fut rompue par l'arrivée de tante Louisa, d'Amélia et de Fanny, qui vêtues de leurs légères robes d'été, descendaient l'escalier. Les rubans de leurs grandes capelines flottaient derrière elles tandis qu'elles se rendaient au jardin où avait lieu la garden-party donnée en l'honneur de Marcus.

L'orage menaçant s'était éteint, et le chaud soleil brillait de nouveau.

— George, ordonna tante Louisa, ta grand-mère t'attend pour l'aider à descendre l'escalier. Veille à ce qu'elle prenne un châte de plus. Le temps ne me dit rien qui vaille. Il fait trop chaud... Allons, les enfants, qu'attendez-vous? Pourquoi ne descendons-nous pas au lac? Nos invités doivent nous y rejoindre. Fanny, veille à ce que Nolly et Marcus s'occupent du petit Charles et d'Amanda Grey. Ils sont assez grands maintenant pour commencer à connaître leurs devoirs. Je ne veux pas de crises de larmes ou de colère.

— Je ne puis garder ce cadeau, naturellement, dit Fanny tout bas à Adam Marsh, un peu plus tard.

— Pourquoi? fit-il avec rudesse.

— Il a beaucoup trop de valeur. Et puis...

Elle savait que l'occasion de s'entretenir avec lui ne durerait qu'un instant. Déjà, Amélia les avait rejoints au bord du lac et demandait avec animation:

— Fanny vous a-t-elle donné la liste des objets qui sont à trouver au cours de la course au trésor? Il y en a de terriblement difficiles: douze variétés de fleurs sauvages, un mouchoir de dame, une pomme tombée, un faux agaric, une plume d'oiseau... et quoi d'autre encore, Fanny?

— C'est surtout pour les enfants, Mr Marsh, dit Fanny en riant.

— Mais tout le monde doit y participer, insista Amélia. Et l'aurait besoin d'aide car je connais à peine deux variétés de fleurs sauvages. Je risque de me piquer les doigts ou de m'accrocher à une haie...

— Je serai très heureux de vous venir en aide, mias Amélia, acquiesça Adam en riant... Et à qui devrons-nous apporter nos offrandes?

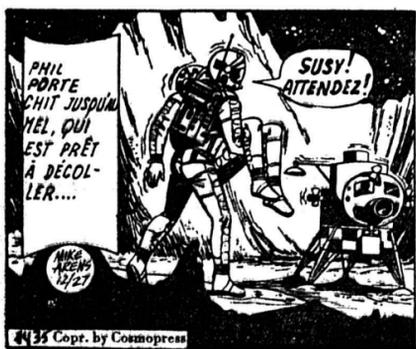
— A Fanny, naturellement. — Amélia les regarda à tour de rôle. Elle dut percevoir quelque chose d'insolite car elle ajouta avec impatience: — Ce n'est qu'un jeu, bien sûr. Il n'est pas question que vous lui fassiez de cadeau.

« Non, pensa Fanny ce ne peut être un cadeau... Pas plus que le pendentif de saphir d'oncle Edgar n'en a été un. » Pourtant, elle persistait à croire que le petit chameau avait été un présent vraiment spontané, sans intention cachée. Même dans l'eau sombre du lac, le reflet de son visage lui paraissait rose. Elle était heureuse. Elle savait que le bonheur était la plus fragile des émotions mais, tant qu'il durait, elle n'imaginait pas qu'il pourrait prendre jamais fin...

Quand le jeu commença, elle n'éprouva pas le moindre choc en voyant Adam s'éloigner avec Amélia. Elle commençait à connaître son pouvoir. Lady Arabella avait raison: il fallait cacher sa puissance derrière un visage calme et impenétrable.

(A suivre)

PHIL, la fusée



Mal 19

MEMENTO

Sur nos ondes

SIERRE
Pharmacie de service. — Pharmacie de Chastoney, tél. 5 14 33.
Hôpital d'arrondissement. — Heures de visites semaine et dimanche de 13 h 30 à 16 h. 30.
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.
Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite de la semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30
La Locanda. — Orchestre Luc Marchal. Entrée libre tous les soirs.

SION
Cinéma Ariéquin. — Tél. 2 32 42. Voir aux annonces.
Cinéma Capitole. — Tél. 2 30 45. Voir aux annonces.
Cinéma Lux. — Tél. 2 18 45. Voir aux annonces.
Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital, tél. 2 43 01.
Hôpital régional. — Heures de visite, tous les jours de 13 à 16 h.
Pharmacie de service. — Pharmacie Zimmermann, tél. 2 10 35.
Ambulance. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Dépannage de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 ou 2 54 63.
Dépôt de pompes funèbres. — Michel Sierro tél. 2 49 59 et 2 54 63.
Maternité de la Pouponnière. — Visites autorisées tous les jours de 10 h. à 12 h.; de 13 h. à 16 h.; de 18 h. à 20 h. 30.
Œuvre Sainte-Suzanne. — (Refuge pour mères célibataires). — Toujours à disposition.
Samaritains. — Dépôt d'objets sanitaires, 6, chemin des Collines, 1950 Sion, tél. (027) 3 42 69. Ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., sauf samedi et dimanche.
Cabaret-dancing de la Matze. — Avril 1967. Orchestre José Marks (José Taramarcas). Entrée libre tous les soirs. Le dimanche des 10 h. 30 à 12 h. dansant.
Dancing Le Gallon. — Quintette Pierre Guyonnet, avec sa chanteuse noire Martine Kay, tous les soirs, du 1er avril au 1er mai.
Chœur mixte du Sacré-Coeur. — Répétition générale le vendredi 19, à 20 h. 30 au local habituel.

MARTIGNY
Cinéma Etoile. — Tél. 2 21 54. Voir aux annonces.
Cinéma Corso. — Tél. 2 26 22. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Lauber, tél. 2 20 05.
Manoir. — Exposition « Faune et flore au temps du renouveau », jusqu'au 4 juin.

SAINT-MAURICE
Cinéma Rozy. — Tél. 3 64 17. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Gallard, tél. 3 62 17.
Service d'ambulance. — Tél. Nos (025) 3 63 87 ou (025) 3 62 21 ou (025) 3 62 12.
Samaritains. — Dépôt de matériel sanitaire: Mme M. Beyrison, rue du Collège, tél. 3 66 85.
C. A. S. — Groupe de Saint-Maurice. — Dimanche 21 mai, course aux Aiguilles du Tour, 3.540 m. Glacier des Grands.

MONTHEY
Plaza. — Tél. 4 22 90. Voir aux annonces.
Montheois. — Tél. 4 22 60. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Carreaux, tél. 4 21 06.
S. O. S. TOURING-CLUB ET AUTOMOBILE-CLUB
Garages de service pour la semaine du 15 au 22 mai
Zone I Garage Neuverth & Lattion, Ardon, tél.: (027) 8 17 84.
Zone II Garage Platti, Orsières, tél. (026) 4 12 69.
Zone III Garage de la Matze, Sion, tél. (027) 2 22 76.
Zone IV Garage Blatter, Tourtemagne, (028) 5 45 23.
Zone V Garage du Lac, Montana-Crans, tél. (027) 7 18 18.
Zone VI Albrecht, Vulp, tél. (028) 6 21 33.
Zone VII Garage Touring, Saint-Niklaus, tél. (028) 4 01 18.
Zone VIII Garage Saltina, Brigue, tél. (028) 3 25 62.

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Informations. 6.30 Roulez sur l'or! 7.00 et 7.25 La Chaîne du Bonheur. 7.15 Miroir-première. 7.30 Roulez sur l'or! — Miroir-flash à: 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00, 14.00, 15.00, 16.00 et 17.00. — 9.05, 9.45, 10.05 et 10.45 Concert mozartien au Palais Mirabelle à Salzburg. 9.15, 10.15 et 14.15 Emission radioscolaire. 11.05 Emission d'ensemble: Musique ancienne. 11.25 Musique légère et chansons. 12.00 Au carillon de midi, avec la Chaîne du Bonheur. 12.15 Memento sportif. 12.35 Dix - vingt - cinquante - cent! 12.45 Informations. 12.55 Le feuilleton: Madame Catalina (35). 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles... ou presque. 14.05 et 14.45 Pour les enfants sages! 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.10 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La situation internationale. 19.35 Bonsoir les enfants! 19.40 La Chaîne du Bonheur. 20.00 Magazine 67. 20.40 Bloc-notes. 21.00 Concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22.30 Informations. 22.35 Les beaux-arts. 23.00 Au club du rythme. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national. Fin.

CONCOURS « ROULEZ SUR L'OR »
Question du vendredi 19 mai: Un automobiliste circule dans une rue où se trouve le signal de « dépassement interdit ». Devant lui se trouve un cycliste qu'il dépasse, se souvenant que les prescriptions relatives à ce signal contiennent cette tolérance. Puis-il se trouve derrière un triporteur à moteur. Comme aucun véhicule ne vient en sens inverse, il le dépasse également. Enfin, il se trouve derrière un tracteur agricole qui tire un char de fumier en remorque. Bien que la circulation en sens inverse soit toujours nulle, il adopte sagement la vitesse du tracteur et attend, pour le dépasser, de se trouver au-delà du signal « fin de dépassement interdit ». Cet automobiliste a-t-il agi correctement?

SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique, concert quotidien du 2e programme romand. 14.00 Fin. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. Pour les travailleurs italiens en Suisse. 19.30 Musique légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 Le feuilleton: Madame Catalina (35). 20.30 Optique de la chanson. 21.00 Carte blanche à la poésie. 22.00 Refrains pour la nuit. 22.30 Idoles du jazz. 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER Informations-flash à: 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00, 16.00 et 23.15. — 6.20 Musique populaire. 6.50 Propos. 7.10 Concert. 7.30 Pour les automobilistes. 8.30 Concert. 9.05 En traversant le Limpachtal, évocation. 10.05 Cinq morceaux pour piano, Chabrier. 10.20 Radio scolaire. 10.50 Musique. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Memento touristique. 12.30 Informations. 12.40 Musique récréative. 13.00 Musique de trois pays. 14.30 Sonate, Weber. 15.05 Conseils du médecin. 15.15 Disques pour les malades. 16.05 Tistou aux Pouches verts, pièce. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Météo. Informations. Actualités. 18.20 Ondes légères: magazine récréatif. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Informations. Echos du temps. Chronique mondiale. 20.00 Orchestre P. Valjean. 20.30 Promenade musicale avec Steff. 21.40 Orchestre B. Kaempfert. 22.15 Informations. Revue de presse. 22.30-23.15 Dansons comme en Hollande.

MONTE CENERI Informations-flash à: 7.15, 8.00, 9.00, 10.00, 14.00, 15.30, 16.00, 18.00 et 22.00. — 6.30 Météo. Cours d'anglais. 7.00 Musique variée. 9.00 Radio-matin. 11.05 Triptyque. Loisirs. 11.30 Profils d'artistes lyriques. 12.00 Revue de presse. 12.10 Musique variée. 12.30 Informations. Actualités. 13.05 Musique récréative. 13.20 Orchestre Radiosa. 13.50 Vacances à Beyrouth. 14.05 Radio scolaire. 14.50 Chants tziganes, Brahms. 15.00 Heure sereine. 16.05 Pages de Massenet. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Compositeurs contemporains. 18.30 Chansons du monde. 18.45 Journal culturel. 19.00 Fantaisie musicale. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Panorama de l'actualité. 21.00 Pages symphoniques. 21.30 Refrains et mélodies modernes. 22.05 Petit guide pratique pour les usagers de la langue italienne. 22.30 Galerie du jazz. 23.00 Informations. Actualités. 23.20-23.30 Musique dans le soir.

TELEVISION 18.45 Bulletin de nouvelles du télé-journal. 18.50 Magazine en zig-zag. Ce soir: Martigny. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 Le feuilleton: L'île au trésor, d'après le roman de R.-L. Stevenson. 20.00 Téléjournal. 20.20 De Carrefour au Carillon de midi. Reflets filmés de Chamoson. 20.35 Elena et les hommes, film de J. Renoir. 22.15 Avant-première sportive. 22.40 Téléjournal. 22.50 Théâtre en langue italienne: Una domanda di matrimonio, une pièce en un acte d'Anton Tchekhov. 23.30 Fin.

PRETS
● Sans caution jusqu'à Fr. 10 000.-
● Formalités simplifiées
● Discretion absolue
Banque Courvoisier & Cie
Neuchâtel - Tél. (038) 8 13 07

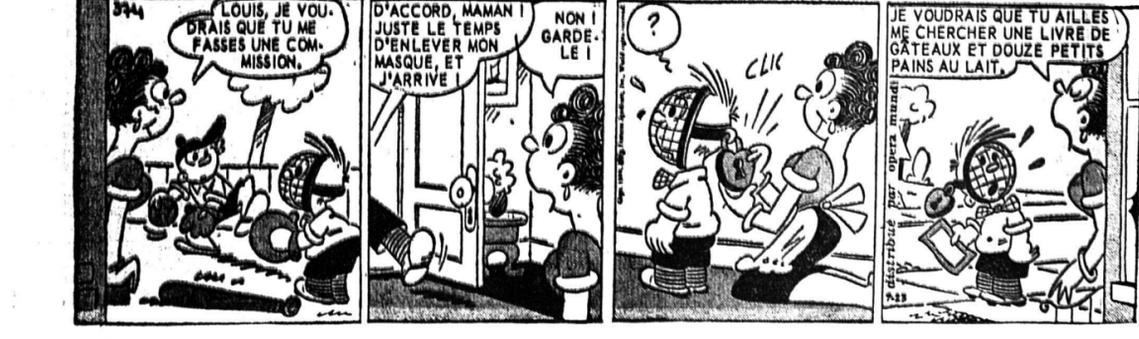
SECURITAS S. A.
engage des
gardes pour services occasionnels
Nationalité suisse. Faire offres en précisant la catégorie d'emploi à Securitas, rue du Tunnel 1, Lausanne.
P 1827 L

PLEIN SOLEIL

Vissole, 21 mai 1967
DERNIER COMBAT DE REINES DE LA SAISON
avec la participation de nombreuses couronnées.
Ouverture des combats à 13 h. 00.
A 17 h., proclamation des résultats.
Cars spéciaux, départ de Sierre. 12 h.
Service religieux à 9 h.
Cantine - Bar P 31935 S

DU NOUVEAU
au restaurant
La Cascade
Pisaveche - Vernayaz
Téléphone (026) 8 14 27
TOUS LES SOIRS
RACLETTE
(Dès 4 personnes).
à la véranda - à la brasserie et à la terrasse.
Dès l'automne. CARNOTZET.
P 1176 S

La famille Flop

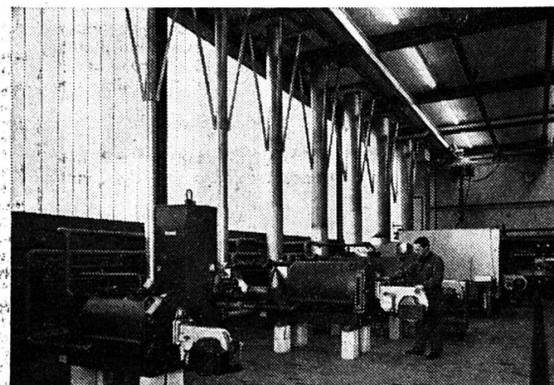
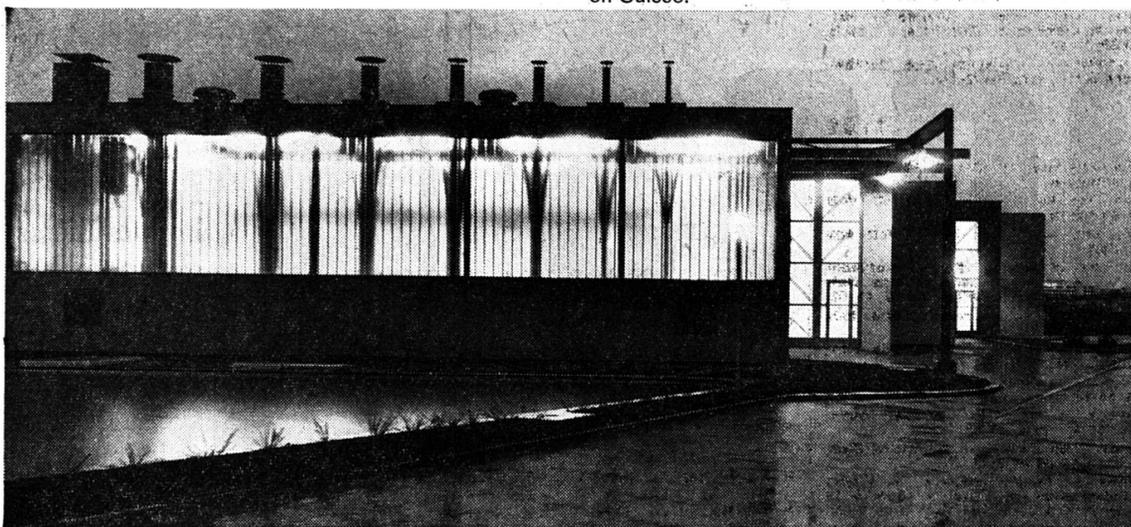


Ici sont étudiées les constructions Oertli de demain

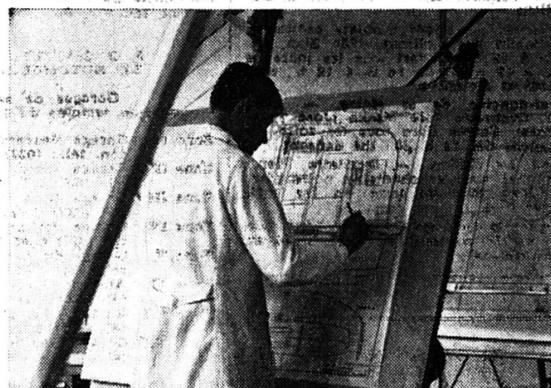
Succès oblige. Ce succès explique la réputation européenne des brûleurs à mazout et à gaz Oertli. Et pour maintenir son avance technique, Oertli a créé un nouveau centre de recherche et développement.

Ce centre est au service du progrès dans la mise au point des appareils de chauffage automatiques et du confort de demain. Le progrès découle de l'expérimentation méthodique et de l'audace d'innover. Les expérimentateurs du centre travaillent en dehors de la production. Leur tâche est de développer les techniques existantes et de promouvoir des techniques nouvelles et originales pour toutes les sociétés Oertli et fabricants sous licence à l'étranger. Car un brûleur dans le sud de l'Italie travaille dans d'autres conditions qu'en Hollande ou en Suisse.

Dans la halle aux chaudières, toutes les nouveautés concernant l'exploitation au mazout ou au gaz peuvent être expérimentées et testées dans les conditions de la pratique. La chaleur produite est évacuée dans un bassin de refroidissement. La somme journalière peut parfois atteindre quelques millions de kilocalories.



Sur huit bancs d'essai dans la halle aux chaudières, tous les prototypes de brûleurs Oertli, du plus petit au plus grand, sont testés sur différentes chaudières avant d'être admis à la production.

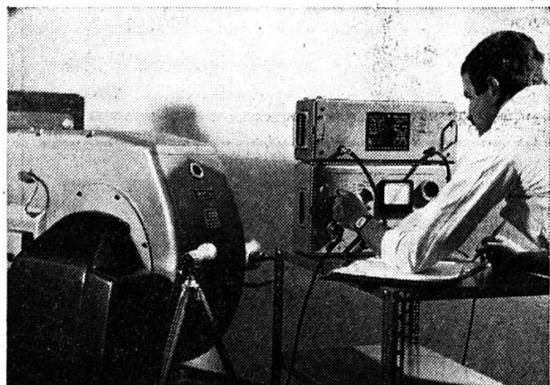


Le bureau d'étude, l'atelier d'expérimentation et les bancs d'essai sont réunis sous le même toit et conjuguent leurs efforts. C'est le résultat de leurs travaux communs qui détermine le programme de production.

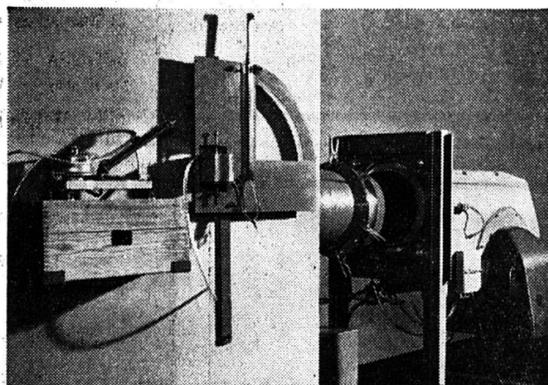
OERTLI

W. Oertli Ing. SA
brûleurs à mazout et à gaz, traitement de l'eau
1005 Lausanne, Téléphone 021-22 55 17

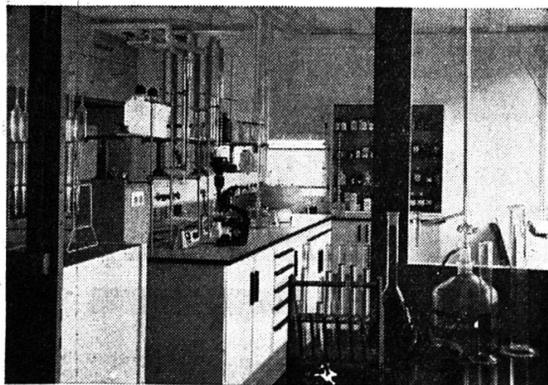
Oertli dispose de sa propre organisation de service après-vente. C'est l'organisation privée la plus vaste de la Suisse.



Le brûleur à haut rendement doit lui aussi être pratiquement silencieux. Dans une chambre insonorisée, la somme des vibrations acoustiques est mesurée et l'on détecte les différentes sources du bruit.



La courbe caractéristique pression-volume du brûleur est éminemment importante. Ce rapport permet de déterminer quelle surpression pourra être vaincue dans le foyer à une puissance donnée.



Pour le département du traitement de l'eau, un laboratoire de chimie a été installé au Centre de recherche. On y procède à des examens bactériologiques et à des analyses d'eau. Pour le compte de la clientèle, ce laboratoire peut exécuter des contrôles d'eau potable et des analyses chimico-technologiques d'eau d'alimentation des chauffages et installations sanitaires.

**Cuisinez,
chauffez,
éclairez et
travaillez avec
Agipgas (butane et propane)**

► **La seule bouteille qui a un deuxième souffle: sa réserve de marche.**
Agipgas est une énergie non toxique, sûre, propre... et de plus avantageuse.
En pleine cuisson, une bouteille Agipgas ne vous laissera jamais en panne: un seul geste et vous disposerez encore d'une réserve de marche d'environ 30 minutes.
C'est une attention exclusive d'Agipgas.
Demandez l'adresse de notre dépositaire le plus proche de votre domicile à AGIP S.A., 7 bis, rue Caroline, Lausanne.



Agipgas



Trio.

Votre voiture vous doit la sécurité

Votre garagiste connaît votre voiture! Il sait lui donner tous les soins qu'elle exige pour votre sécurité.

Dans votre intérêt, confiez votre voiture exclusivement à

→ votre garagiste

sa compétence est votre meilleure assurance.

Pour vos imprimés

027/23151

La Skoda 1000 MB ménage votre bourse!

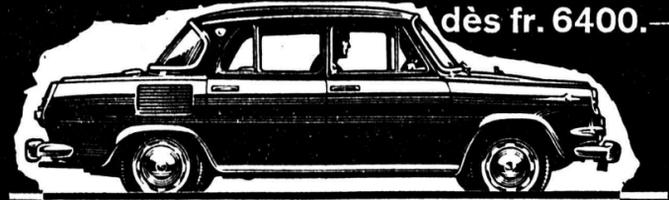
SKODA

1000 MB

Gratuit

tous extras inclus dans le prix de vente, par ex. sièges-couchettes, serrure au volant, ceintures de sécurité, 4 portes, feu de marche arrière, rouleau de radiateur, dispositif de sûreté aux portes, lave-glace, avertisseur lumineux et beaucoup d'autres détails encore!

dès fr. 6400.-



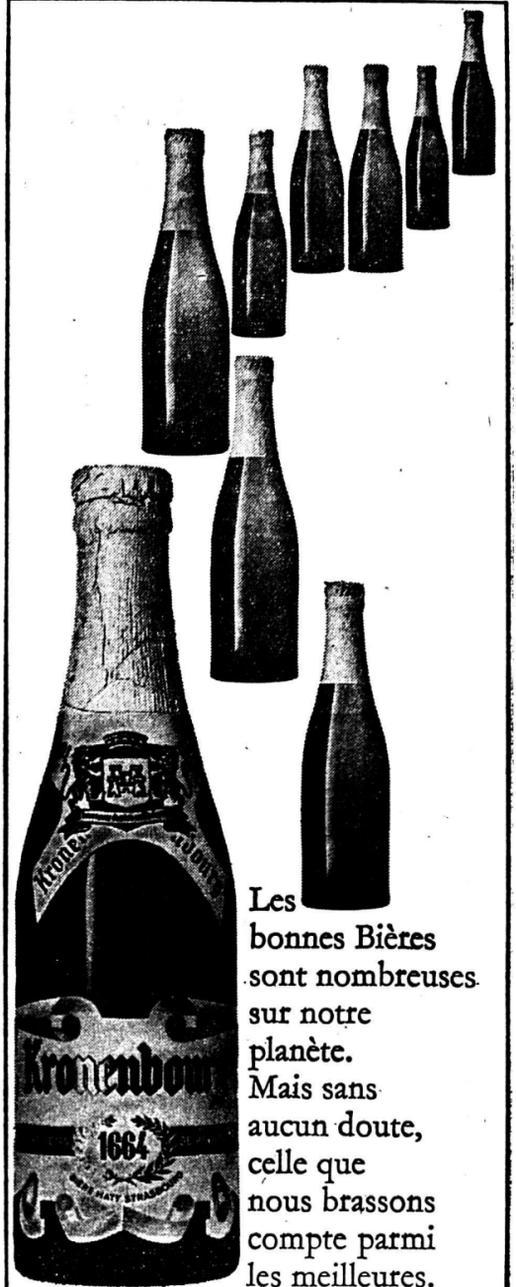
1850 Uvrier-Sion, Zwimpfer Alfons, Garage Stop, téléphone (027) 4 41 80



roulez à bicyclette

sport et santé

Le spécialiste vous offre sa garantie et son choix



Les bonnes Bières sont nombreuses sur notre planète. Mais sans aucun doute, celle que nous brassons compte parmi les meilleures.

Kronenbourg

le grand nom des bières d'Alsace

Distributeur: Fernand DUSSEX, Eaux minérales, Sion, rue Condémines. Tél.: (027) 2 28 69.

GROSSHOLZ, 1844 VILLENEUVE
Machines de chantier et atelier mécanique

GRUES DISTRIBUTRICES TELECOMMANDEES

Portée: 13 m., 15 m., 16 m., 20 m. Force: 450 kg., 600 kg., 630 kg., 1 000 kg. Hauteur: 9 m., 14,50 m., 18 m., flèche relevée: 23 à 28 m. Petites grues: portée 5 m., 7 m., 8 m., 10,50 m.

Service après-vente assuré. Téléphone (021) 60 12 73

P 903 L

Encore plus favorable est le Prêt-Rohner et avec cela simple et absolument discret.

Depuis le 1^{er} décembre 1966, les nouvelles conditions de nos prêts personnels jusqu'à Fr. 25 000.- peuvent être jusqu'à

45% meilleur marché

Comparez vous-même! Demandez donc avant toute obtention de crédit ou avant tout achat à tempérament une proposition sans engagement pour un prêt bon marché auprès de la

Banque Rohner-Cie S.A.
8021 Zurich, Löwenstrasse 29, tél. 051 23 03 30

Téléphonez ou écrivez-nous! Par retour du courrier vous recevrez notre documentation sur les avantages du Prêt-Rohner. 1977

Nom/Prénom

Rue

N° postal/Lieu

Grande Campagne

Des prix vraiment avantageux...

pour une telle qualité !

Viande hachée

1/2 kg. **2.-**
(au lieu de 2.50)

Poids gourmand d'Italie le kg. **1.25**

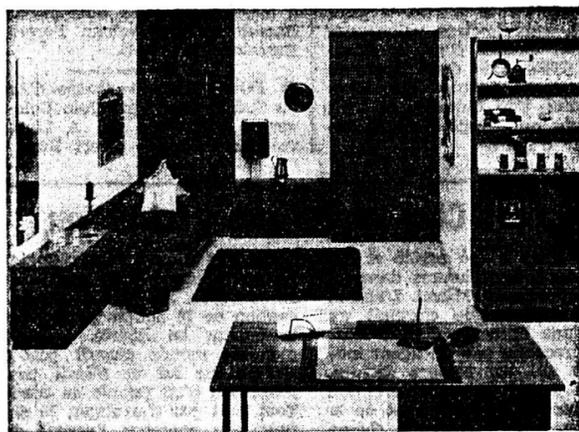
Fraîcheur
MIGROS

Gertyschen «chic 67» Programme

Tout un programme !

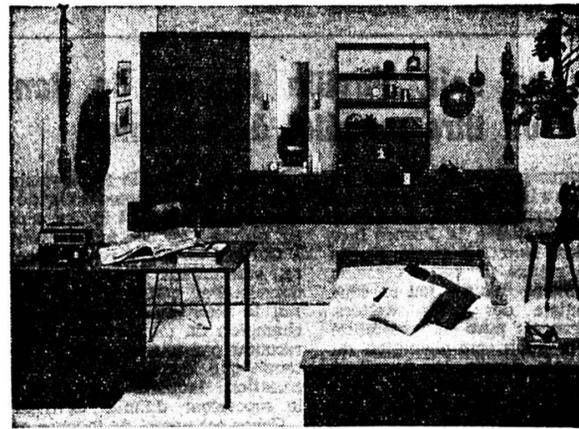
Des meubles pour votre studio, votre appartement de vacances et votre chalet. Dans le nouveau style, modèles exclusifs, élégants et avantageux. Laissez-vous convaincre. Nos collaborateurs vous conseilleront volontiers.

Armoire universelle, modèle exclusif, 228 cm. de longueur, structure splendide, en noyer, porte centrale déplaçable, armoire à vaisselle et bibliothèque combinées, compartiment TV. Seulement Fr. 980.-



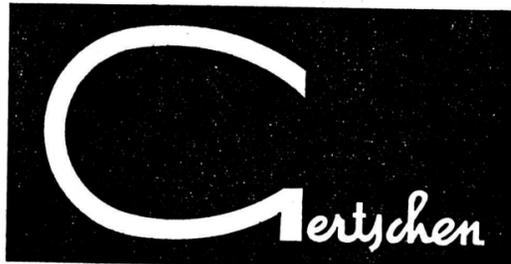
Meubles «style nouveau» pour studios ainsi que le montre notre illustration : une armoire à 2 portes, un divan-couchette avec matelas, une coiffeuse munie d'un grand miroir, une étagère et un bureau, le tout : seulement Fr. 1 428.-

Agréable, ce groupe rembourré. Modèle 925 Z, 3 pièces comprenant un divan-couchette, fauteuils à pieds tournants, une table de salon et une armoire-bibliothèque de 2,40 m. de longueur avec bar et compartiment pour la TV. Idéal pour l'installation d'un studio. Ensemble, seulement Fr. 3 270.-



La chambre idéale pour les jeunes. Nous proposons :
un bureau à 4 tiroirs Fr. 300.-
une bibliothèque à 2 tiroirs Fr. 330.-
une commode à 2 tiroirs Fr. 188.-
ou une commode à 3 tiroirs Fr. 225.-
En plus du divan-couchette avec sommier à lattes et pieds Fr. 120.-
une table de nuit assortie, à 2 tiroirs Fr. 113.-
Une armoire à 2 portes avec compartiment pour chapeaux et une armoire à 2 portes avec corps supérieur Fr. 360.-
Fr. 498.-

Mettez-vous en relation avec nos collaborateurs :
Pierre Gertyschen
Directeur de succursale
Martigny, tél. (026) 2 27 94
Werner Summermatter
Les Rocsilles
Sion, tél. (027) 2 12 80
Alfred Gertyschen
Rue des Lacs
Sierra, tél. (027) 2 05 74



FABRIQUE DE MEUBLES ET D'AGENCEMENTS
BRIGUE - NATERS - SION - MARTIGNY

Visitez notre exposition : Tapie Gertyschen, Sion, avenue de la Gare 14, téléphone 2 60 56

NR - SPORTS NR

SAMEDI A 00H.00: DEBUT DU GIRO CINQUANTENAIRE

UN PARCOURS TRES DIFFICILE FERA DU GIRO-ANNIVERSAIRE une épreuve de grande valeur

Le Tour d'Italie du cinquanteaire, qui débutera vendredi soir à Milan, devrait donner lieu à une course très intéressante. M. Vincenzo Torriani, l'organisateur, a réuni le maximum d'atouts dans son jeu, tant en ce qui concerne le parcours que la participation, pour que ce 50e « Giro d'Italia » soit particulièrement brillant.

La distance totale à couvrir par les coureurs sera de 3 766 km répartis en 22 étapes. Dans l'ensemble, le parcours peut être considéré comme difficile car, dans la mesure du possible, on a supprimé les habituelles étapes de plat qui engendraient trop souvent la monotonie. Seul un coureur de grande classe devrait être en mesure de s'imposer et il est loin d'être exclu que ce cou-

reur pour le classement général) se verra attribuer le premier maillot rose.

CENT TRENTE AU DEPART

Les cent trente concurrents appelés à prendre le départ seront répartis en treize équipes de marques. Tous les principaux Italiens seront évidemment de la partie, et notamment Gianni Motta, le vainqueur de l'an dernier, qui aura comme coéquipiers Franco Balmainon (vainqueur en 1962 et 1963) et l'Allemand Rudi Altig, Felice Gimondi qui, avec Italo Zilioli, formera un « tandem » redoutable, ainsi que Vittorio Adorni, le gagnant du dernier Tour de Romandie, qui entend bien rééditer son

succès, le Belge Rik van Looy, qui fera notamment équipe avec le Hollandais Joop de Roo, les Belges Willy Planckaert et Gilbert Desmet, ainsi que le Luxembourgeois Eddy Schütz peuvent également prétendre tenir un rôle en vue dans ce Giro.

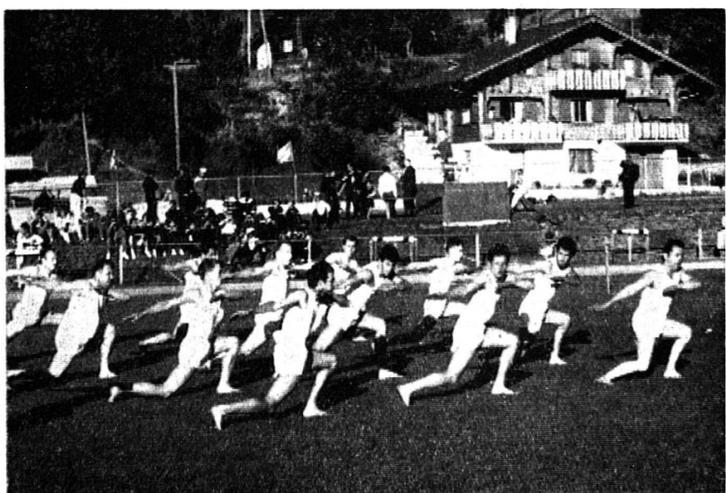
LES ETAPES SERONT LES SUIVANTES :

20 mai : Milan-Treviglio-Alessandria (140 km). — 21 mai : Alessandria-La Spezia (190 km). — 22 mai : La Spezia-Prato (205 km). — 23 mai : Florence-Chianciano Terme (165 km). — 24 mai : Rome-Naples (220 km). — 25 mai : circuit à Palerme (65 km). — 26 mai :

Tous les meilleurs coureurs au départ 3 766 kilomètres en 22 étapes Sprint du cinquanteaire en nocturne

succès de 1965. Parmi les autres Italiens qui peuvent prétendre jouer un rôle en vue, il faut encore citer Franco Bitossi, Marcello Mugnaini, Michele Dancelli et Guido De Rosso, ainsi que Vito Taccone, qui devrait être à son aise sur un parcours aussi tourmenté. Cinq équipes étrangères donneront la réplique aux Transalpins. Leurs principaux atouts devraient être Jacques Anquetil, vainqueur du Giro en 1960 et 1964 et son coéquipier Lucien Aimar, le dernier gagnant du Tour de France et surtout le Belge Eddy Merckx, le grand spécialiste des classiques qui disputera à sa première grande épreuve par étapes. Eddy Merckx, qui est un routier très complet, figure indiscutablement parmi les favoris. Les Espagnols Francisco Gabica et Perez-Fran-

catania-Etna (170 km). — 27 mai : Reggio de Calabre-Cosenza (220 km). — 28 mai : Cosenza-Taranto (200 km). — 29 mai : Bari-Potenza (145 km). — 30 mai : Potenza-Salerno (120 km). — 31 mai : Caserte-Blockhaus della Majella (206 km). — 1er juin : Chieti-Riccione (245 km). — 2 juin : Riccione-Lido degli Estensi (100 km). — 3 juin : Lido degli Estensi-Mantova (165 km). — 4 juin : Mantova-Verone (45 km contre la montre). — 5 juin : jour de repos à Verone. — 6 juin : Verone-Vicenza (160 km). — 7 juin : Vicenza-Udine (170 km). — 8 juin : Udine-Cime di Lavaredo (180 km). — 9 juin : Cortina d'Ampezzo-Trento (220 km). — 10 juin : Trento-Tirano (220 km). — 11 juin : Tirano-Madonna del Ghisallo (140 km) et Madona des Ghisallo-Milan (75 km).



Au cours du week-end LA GYMNASTIQUE SERA A L'HONNEUR

Le dimanche 21 mai sera marqué d'une pierre blanche pour l'Association valaisanne de gymnastique, car sur quatre fronts différents, ce sport sera à l'honneur. C'est ainsi que l'Association féminine cantonale réunira tous ses membres à Martigny pour la fête cantonale.

Un comité ad hoc a mis sur pied un programme de choix pour marquer dignement ces festivités. Une soirée de variétés est prévue le samedi dans l'ancienne halle de gymnastique, alors que les concours de section sont prévus durant la journée de dimanche sur le stade de Martigny.

Si les dames se mesureront dans la ville d'Octodure, les sections hommes se retrouveront en trois points régionaux, Riddes, Uvrier et Gampel.

Ces fêtes régionales permettront de mieux apprécier la valeur de chaque équipe et de chaque athlète, avant de se retrouver à la Fête fédérale de Berne en juin. Le programme est à peu de chose près le même dans les trois régions. Les concours individuels débuteront à 9 heures, alors que les courses et les épreuves de sections se dérouleront après le cortège prévu à 13 h 15 à travers les cités. La journée se terminera par des démonstrations et la proclamation des résultats.

Souhaitons que le beau temps sera de la partie, afin que tous les programmes puissent se dérouler dans de bonnes conditions. Hautes en couleurs ces journées de la gymnastique sont toujours très prisées par les sportifs valaisans.



Le « boss » du Giro, Vincenzo Torriani, en compagnie d'Armani ainsi que du vainqueur d'un des giros et récent vainqueur du Tour de Romandie, Vittorio Adorni, sans oublier le champion d'Italie, Michele Dancelli.

LES EQUIPES

Les équipes étrangères qui prendront samedi le départ du Tour d'Italie auront la composition suivante :

Geminiani : Jacques Anquetil, Lucien Aimar, Jean Stablinski, Jean Milesi, Anatole Novak, Michel Grain, Paul Lemeteyer, Pierre Lepachet (tous Français), Vic Denson (GB), Arie den Hartog (Ho).

Vissers Ton : Rik van Looy (Be), Joop de Roo (Ho), Julien Stevens (Be), Albert Hitchens (GB), Henry de Wolf (Be), Jean Schroeders (Ho), Jos Timmermann (Ho), Harm Ottenbros (Lux), Willy Derboven (Be).

Dalmacio Langarica : Francisco Gabica, José Perez-Frances, Antonio Gomez del Moral, Carlos Echeverria, Eusebio Velez, Joaquin Galera, Aurelio Gonzales, Gregorio San Miguel, Sebastian Elorza, Vicente Lopez-Carril (tous Espagnols).

Gaston Plaud : Ferdinand Bracke (Be), Winfried Boelke (All), Jean-Claude Daunat (Fr), André Desvages (Fr), Roger Verheyden (Be), Karl Kunde (All), Eddy Merckx (Be), Michel Nedelec (Fr), Roger Pigeon (Fr), Francis Pamart (Fr).

Guillaume Driessens : Eddy Schütz (Lux), Cees Lute (Ho), Frans Brands (Be), Jack de Boever (Be), Gilbert Desmet (Be), Willy Planckaert (Be), Georges van den Bergh (Be), Martin Vandenbossche (Be), Albert van Vlierbergh (Be), Théo Verschueren (Be).

VAN LOOY INCERTAIN

Un doute subsistait jeudi soir à Milan quant à la participation du Belge Rik Van Looy au Tour d'Italie. L'ancien champion du monde, à la suite d'un différend avec son directeur sportif, a annoncé qu'il ne prendrait pas le départ du Giro. Le forfait de Van Looy entraînerait l'exclusion de son équipe du Giro, les organisateurs ayant conditionné la participation de celle-ci à la présence de son leader. Du côté des Italiens, deux forfaits ont été enregistrés, ceux de De Rosso et de Preziosi. L'Espagnol Galera a également renoncé à prendre le départ.

reur soit un spécialiste de la montagne. Les grimpeurs auront en effet trois occasions de faire la décision lors de difficiles arrivées en côte : à l'Etna, à 1 881 m d'altitude (7e étape), au Blockhaus della Majella, à 2 005 m (12e étape) et à la Cime di Lavaredo, à 2 320 m (19e étape). La traditionnelle étape des Dolomites avec les cols du Falzarego, du Pordoi, de Rolle et du Brocon (20e étape), ainsi que l'avant-dernière étape, qui comprendra le Tonale et le Gavia (ou, à défaut, le Palade et le Stelvio) parleront également en faveur d'une victoire finale d'un grimpeur.

L'INNOVATION « NOCTURNE »

Mais la principale innovation de ce Tour d'Italie sera l'attribution du premier maillot rose, qui aura lieu sur la place du Dôme à Milan dans la nuit de vendredi à samedi lors du « Sprint du cinquanteaire ». A la veille de la première étape, après la cérémonie de présentation des équipes, les concurrents se mesureront, en nocturne, sur 15 km. Le vainqueur de cette épreuve (qui ne comptera pas

Cyclisme : le test du kilomètre lancé

Mis sur pied pour la première fois l'an dernier, le Test national sur un kilomètre sera repris cette année. Il sera ouvert aux coureurs âgés de moins de 22 ans (contre 24 ans en 1966). Ceux-ci seront répartis en deux classes : coureurs nés entre 1949 et 1952 et entre 1955 et 1948. Des éliminatoires régionales seront organisées durant les mois de juillet et d'août. Les finalistes participeront à un stage à Oerlikon sous la direction du coach national Oscar Plattner.

De nouveaux engagés pour le Tour de Suisse

Les organisateurs du Tour de Suisse poursuivent activement leurs pourparlers en vue de l'engagement de formations étrangères pour la 31e édition de leur épreuve. Après ceux déjà conclus avec deux équipes allemandes, deux belges, deux suisses et une italienne, ils sont parvenus à un accord avec les formations Televizier (Ho) et Pilotex (It). Kees Pellenaeers alignera dans le Tour de Suisse les Hollandais Gerben Karsten, Kees Haast, Hubertus Zilverberg, Kenk Nijdam, Evert Dalman, Bart Zoet et Jan Harings. De son côté, Bartolazzi a assuré la participation de deux anciens vainqueurs du Tour, Rolf Maurer (1964) et Franco Bitossi (1965). Ces deux coureurs seront notamment épaulés par Marcello Mugnaini, Ugo Colombo et trois autres Italiens qui seront désignés durant le Tour d'Italie.

Cyclisme : sélections

● Onze équipes ont été sélectionnées pour le Tour de l'Avenir qui se déroulera du 13 au 23 juillet. Comme ces dernières années, elles seront fortes chacune de 8 coureurs. Voici les équipes retenues :

Allemagne de l'Ouest, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Hollande, Suisse, Tchécoslovaquie et Yougoslavie.

● Le Tour de France 1968 partira de Vittef. Comme cette année, à Angers, le départ réel sera précédé, la veille, d'une brève étape individuelle contre la montre.

● Maurice de Muer et Gaston Plaud d'une part, et Raphaël Geminiani et Louis Caput de l'autre ont été confirmés comme directeurs techniques des équipes françaises des « bleuets » et des « coqs » pour le prochain Tour de France.

● FOOTBALL — Le tirage au sort de l'ordre des rencontres des finales de promotion de première ligue en Ligue nationale B aura lieu le 24 mai 1967 à 14 heures à l'Hôtel St-Gothard, Bahnhofstrasse 87, à Zurich.

● FOOTBALL — Matchs amicaux. A Los Angeles : Benfica Lisbonne bat Manchester United, 3-1 (1-0). Eusebio a marqué les trois buts portugais. A Barcelone : Nottingham Forest - FC Barcelone 2-1 (2-1).

● FOOTBALL — Coupe d'Amérique du Sud, à Santiago : Colo Colo - Université catholique 4-2. A Lima : Universitar Lime - Sport Boys 1-0.

Boxe : Clay arrêté pour infraction

Cassius Clay a été arrêté et détenu pendant deux heures dans un poste de police de Miami. L'ancien champion du monde circulait au volant d'une luxueuse voiture lorsqu'il fut reconnu par un agent motocycliste qui, en octobre dernier, lui avait dressé une contravention pour infraction au règlement de la circulation. L'agent prit en chasse la voiture et arrêta Clay ainsi que le chauffeur qui l'accompagnait. Il se révéla à l'audience des flagrants

délits que Clay n'avait jamais déférés à la convocation qui lui avait été envoyée. Le juge demanda une caution de 75 dollars pour remettre le boxeur en liberté. L'ex-champion du monde n'avait pas cette somme sur lui et n'était pas en possession d'un permis de conduire. Tout finit par s'arranger, le chauffeur alla chercher l'argent de la caution et Clay retrouva la liberté après avoir passé deux heures en prison.

Boxe : ce soir, Pavilla tentera de donner un titre mondial à la France

Le Martiniquais François Pavilla va tenter ce soir sur le ring du Memoria Auditorium de Dallas de donner un titre mondial à la France face au talentueux Noir américain Curtis Cokes, qui mettra à cette occasion pour la première fois en jeu sa couronne mondiale des poids welters. Ainsi, le Français aura la possibilité de devenir le quatrième champion du monde français depuis la deuxième guerre mondiale, environ six mois après l'échec de Jean Josselin, le champion d'Europe de la catégorie, qui poursuivait le même but devant le même adversaire.

C'est, en effet, le 28 novembre dernier, dans cette même ville de Dallas, que le Bisontin s'est incliné aux points en quinze reprises après avoir donné à Curtis Cokes une réplique courageuse, surmontant une violente douleur dorsale. Par cette victoire sur Josselin, le Noir américain est devenu le champion du monde des poids welters reconnu par tous. Jusque là, il ne détenait que le sceptre de la World Association, laquelle avait fait de lui le successeur d'Emile Griffith.

Cokes est assuré de toucher au moins 35.000 dollars tandis que la bourse de Pavilla est fixée à 7.500 dollars.

TAPIS SULLAM

Une moquette ?

Ne décidez rien sans voir les quelque 300 qualités de moquettes que nous avons en magasin.

Prix avantageux
Rabais de quantité.

Avenue de la Nouvelle-
Poste, 1920 Martigny.
Tél. (026) 2 23 52

P 181 S

Entreprise importante avec succursales cherche à acheter ou à louer en plein centre de Sion

locaux de vente

d'une surface de 200 m2 au minimum, avec grandes vitrines.

S'adresser sous chiffre Z 5645-23 D, à Publicitas, 1951 Sion.

MARTIGNY
A VENDRE

petit bâtiment localif

de 7 appartements (3 et 4 pièces) avec garages.

Très belle situation à proximité de la gare.

Pour tous renseignements : écrire à case postale No 21, Martigny. P 65631 S

Charpente - Poutraison Planches

En parfait état, provenant de démolition, à vendre :

P. Vonlanden, Lausanne, tél. 24 12 88

P 1936 L

A VENDRE

citerne amovible

pour livraison mazout de 5000 litres, en parfait état, pour cause double emploi.

Ecrire à F. Wulliemier 1027 Lonay ou Tél. (021) 71 38 76.

P 493 L

Charly Formaz - Martigny

Tél. (026) 2 24 46 vous présente les

CARAVANES

Astral - Caravellair - De Reu etc. Exposition permanente : Station Aral - Evionnaz

Tél. : (026) 8 41 87

Walter Ammann, pilote, Kloten ZH



**«Je conduis ma VW depuis 6 ans.
Elle est exactement ce qu'il me faut:
une voiture précise!«**

Je suis pilote. Et dans le domaine technique, je m'en laisse difficilement conter. Quand il s'agit de voitures aussi, je veux savoir très exactement où j'en suis. A l'époque, c'est évidemment pour sa perfection technique, que j'ai acheté une VW.

Maintenant – surtout depuis que j'ai visité les Etablissements VW à Wolfsburg – cela ne fait plus aucun doute pour moi: je ne roulerai plus qu'en VW! De plus, je suis un conducteur sportif. Et je peux l'être en VW!

En d'autres termes que nous, Monsieur Ammann prouve le bien-fondé de la conception technique VW: moteur arrière, transmission directe, refroidissement par air, suspension à barres de torsion, grandes roues indépendantes et châssis plate-forme. Il confirme encore les intentions liées à la conception VW: beauté fonctionnelle d'abord, rentabilité et recherches constantes avec la volonté de satisfaire toutes les exigences des conducteurs VW. VW est fortement représenté en Suisse.

VW dès fr. 5995.-



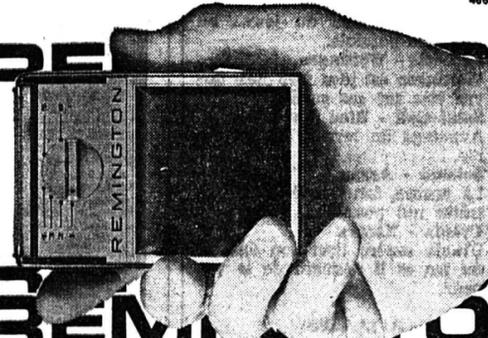
SCHINZNACH-BAD AGENCE GÉNÉRALE



REMINGTON SELECTRIC®

REMINGTON SELECTRIC

S'ajuste à votre barbe – rase en douceur, proprement, vite! S'ajuste à votre barbe



L'IMPRIMERIE MODERNE SION | TÉL. 23151-23152

NR - SPORTS NR

Une grande journée pour les tireurs séduois

Mémorable clôture du cours des JT



Tous les responsables réunis en compagnie des demoiselles d'honneur.

La date du 18 mai sera gravée dans la mémoire d'une bonne centaine de jeunes gens, car ce fut le jour de clôture du cours des jeunes tireurs. En grande « pompe » ils auront reçu ca-

Jazy : suspension levée

Le comité directeur de la Fédération française d'athlétisme, qui s'est réuni jeudi, a décidé de lever, pour la journée de dimanche prochain, la suspension frappant Michel Jazy, Michel Bernard, Jean-Luc Salomon et Pierre Toussaint. En effet, dimanche se dérouleront les championnats interclubs nationaux et régionaux et le comité directeur a pris cette mesure en indiquant qu'il était « soucieux de ne pas pénaliser les clubs des athlètes suspendus ».

Sport-toto

Concours No 37 des 20/21 mai 1967

- Bienne - La Chaux-de-Fonds**
Les deux teams ont besoin de points. Partage de points possible.
- Lausanne - Grasshoppers**
Les Vaudois sont en nette progression.
- Moutier - Bâle**
Pour les visiteurs, les deux points les rapprocheront du titre !
- Sion - Granges**
Granges peut inquiéter les Valaisans.
- Winterthur - Lugano**
Pour Lugano, aucune « défaillance » n'est permise.
- Young Fellows - Young Boys**
Une partie qui sera disputée. Pas de favori.
- Zurich - Servette**
Chez lui, Zurich s'assurera la décision.
- Baden - Brühl**
Pour Baden, la victoire est à portée.
- Bellinzona - Lucerne**
Le grand match du jour... où tout sera possible.
- Le Locle - Wettingen**
Wettingen est plus fort mais devra être sur ses gardes.
- Saint-Gall - Blue Stars**
Avantage du terrain à considérer.
- Soleure - Aarau**
Là encore, issue incertaine et résultat nul possible.
- Urania - Xamax**
Urania espère tirer son épingle du jeu et il donnera de la valeur.

A 12 TIPS

x x x	x x x	x x x	x x x
1 x 1	1 1 x	2 2 1	1 1 1
2 2 2	2 2 2	2 2 2	2 2 2
1 1 1	x x x	1 1 1	1 1 1
2 2 2	2 2 2	2 2 x	x x x
1 1 1	1 1 1	2 2 2	2 x x
1 1 1	1 1 1	1 1 1	x x x
1 x 1	1 x 1	1 1 1	1 1 1
x x x	x x x	x 1 1	1 2 2
2 2 2	x 2 2	1 2 1	2 2 2
1 1 1	1 1 1	x x x	1 1 1
x x x	x x x	x x x	x x x
1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1

deux et distinctions pour leur prestation à ce noble sport qu'est le tir. Qu'il nous soit permis de remercier M.M. Ernest Hofmann, directeur du cours et ses collaborateurs Planche et Zimmerli, sans oublier les nombreux moniteurs bénévoles (10), qui n'ont pas ménagé leur temps pour instruire cette nouvelle volée de « fins guidons ».

Lors de la distribution des prix et proclamation des résultats, plusieurs personnalités prirent la parole, notamment M.M. Farquet, président cantonal des JT, cap. Beytrison, Gex-Fabry, au nom de la commune de Sion.

QUALITE SUPERIEURE

Participation plus restreinte, mais qualité supérieure, tel fut le bilan de cette année. 92 jeunes gens ont terminé le cours, dont quatre ont obtenu la médaille d'argent. Le meilleur résultat fut réalisé par Philippe Perruchoud, habitant Saint-Maurice, avec 44 points. Il s'en fallut de peu pour la médaille d'or. Mais cela sera pour une autre année. Douze obtiennent la médaille de bronze, alors que les viennent ensuite remportent presque tous un prix, grâce à la gentillesse des commerçants séduois.

QUARANTE HEURES DE COURS

Depuis le 8 avril, à raison de deux jours par semaine, dix moniteurs ont consacré leur temps libre à instruire ces jeunes gens. C'est vraiment magnifique. Nous les en félicitons vivement. Souhaitons que les jeunes leur en sauront gré.

UN EXEMPLE MAGNIFIQUE

Apprendre à tirer est une belle chose, terminer le cours des jeunes tireurs démontre le plaisir rencontré en pratiquant ce sport. Or, le plus beau, à notre avis, c'est de continuer à pratiquer le tir en compétition. C'est là que le tireur trouve son plein développement, l'ambiance du stand et l'amitié réconfortante des tireurs.

Nous en avons eu la plus brillante preuve au cours du week-end prolongé

de Pentecôte avec les amis tireurs Augsbourgeois. Cette rencontre inter-sociétés et internationale, a prouvé l'amitié, sans frontières, des tireurs. Lors de la clôture de lundi soir, les invités allemands ne trouvaient pas les mots suffisamment explicites pour témoigner leur reconnaissance, mais les tapes amicales ont fait le reste... Ce ne fut d'ailleurs qu'un au revoir à l'année prochaine à Augsbourg.

Cet exemple pour situer les liens d'amitié existant parmi les tireurs de quelques nationalités qu'ils soient. A vous, jeunes tireurs, de prendre de la graine et de vous joindre sans tarder à vos aînés. Ils vous accueilleront les bras ouverts.

PRICIPAUX RESULTATS		Feb
A. Moniteurs		
Planche Ernest		46
Staub Hans		42
Hischier Georges		41
Gaudin Bernard		40
Zimmerli Eric		39
Hofmann Ernest		31
B. Jeunes tireurs : Exercices principaux		
1. Ruppen Bernard	60/27	1949
2. Couchepin Georges	59/31	1949
3. Bertholet Jacques	58/39	1949
(gagnent le vol en avion)		
C. Jeunes tireurs : CONCOURS		
Médaille d'argent :		
1. Perruchoud Philippe		44
2. Duc François		43
3. André Pierre		42
4. Lorenz Raymond		42
Médaille de bronze :		
5. Roch Jean-René		41
6. Hofmann Charles		41
7. Dayer Pierre-Antoine		41
8. Maury Gilbert		40
9. Bertholet Jacques		39
10. Marcos Fernand		39
11. Zimmermann Nicolas		39
12. Braun Patrick		38
13. Ispérian Dominique		38
14. Chevrier Serge		38
15. Sermier Yves		38
16. Bonvin Jacques		38



Le vainqueur de la journée, le jeune Perruchoud, reçoit les félicitations de M. E. Zimmerli.

Congrès de la fédération internationale de ski

Importantes décisions

- Points FIS, statu quo
- Grenoble : temps au millième
- Slalom : cote de dénivellation

Le 26e congrès de la Fédération internationale de ski a été officiellement ouvert au Palais de l'UNESCO, à Beyrouth. Trente pays, dont la Suisse, sont représentés. A l'issue de la cérémonie d'ouverture, les délégués ont immédiatement commencé les travaux. Le conseil de la Fédération internationale a décidé de proposer au congrès de donner à la Coupe du Monde de ski un statut officiel. Il a également proposé la création d'un comité de dix membres pour la mise en pratique de cette décision.

Le conseil a ensuite fixé les dénivellations concernant les slaloms. Pour les hommes, dans les compétitions se disputant en une seule manche, la dénivellation doit être d'un minimum de 400 mètres et d'un maximum de 600 mètres. S l'épreuve est disputée en deux manches, la dénivellation doit être de 250 mètres au minimum. Pour les dames, toujours en ce qui concerne les slaloms géants, il ne doivent être organisés qu'en une seule manche, la dénivellation devant être au minimum de 300 mètres et au maximum de 450 mètres.

Pour ce qui est des points FIS, le statu quo est maintenu pour l'hiver 1967-68 même s'il y a deux manches, le résultat de chaque épreuve entrera en ligne de compte. Pour l'hiver 1968-69, seuls seront pris en considération les résultats des slaloms géants courus en deux manches (temps total des deux manches).

Enfin, le conseil et les comités techniques ont décidé qu'aux Jeux olympiques de Grenoble, les temps seront calculés au millième de seconde.

Détails de la nouvelle organisation pour Grenoble

Le programme complet ainsi que le système du tirage au sort des Jeux olympiques de Grenoble ont été adoptés au cours de la première séance du conseil de la Fédération internationale de ski (F.I.S.), réuni à Beyrouth sous la présidence de M. Robert Faure (Fr) et en présence de 26 délégués nationaux et de 11 auditeurs.

Le conseil a décidé que l'engagement A serait accepté à partir du 15 septembre 1967 et l'engagement B à partir du 22 janvier, au lendemain des épreuves de Kitzbuehl. Le début de l'entraînement à Grenoble a été fixé au vendredi 2 février 1968. Au nom du comité d'organisation grenoblois, M. Paul Briglia (Fr) a fourni au conseil tous les détails sur la nouvelle organisation mise en place par le ministère français des sports. Une équipe administrative complète épaulera l'équipe technique conformément aux exigences du règlement international. Le directeur général des Jeux de Grenoble sera M. Robert Faure et la direction des pistes a été confiée à M. Pierre Penz, Honoré Bonnet étant nommé conseiller technique. Au cours de son passage à la tribune, M. Briglia a répondu à toutes les questions concernant l'hébergement, la nourriture, l'entreposage du matériel et le partage.

D'autre part, toutes les candidatures pour l'organisation des championnats du monde de 1970 ont été jugées acceptables sur le plan technique et les délégations des nations candidates — Kitzbuehl pour l'Autriche, Val Gardena pour l'Italie, Banff pour le Canada, Davos pour la Suisse, Nabea pour le Japon, Garmisch-Partenkirchen pour l'Allemagne de l'Ouest et Jackson Ole pour les Etats-Unis — ont été entendues par le conseil. Le choix définitif sera fait samedi, veille de la clôture de la réunion.

Les seize retenus pour affronter la Roumanie

Seize joueurs ont été retenus en vue du match Suisse-Roumanie du 2 mai, à Zurich. Ce sont :
Gardiens : Marcel Kunz (Bâle) et Mario Prosperi (Lugano). Défenseurs et demis : Heinz Baeni (La Chaux-de-Fonds), Adriano Coduri (Lugano), Richard Durr (Lausanne), Hansruedi Führer (Grasshoppers), Bruno Michaud (Bâle), Kar Odermatt (Bâle), Markus Pfirter (Bâle), Hanspeter Stocker (Bâle) et Ely Tachella (Lausanne). Avants : Fredy Amez-Droz (Granges), Folf Blaettler (Grasshoppers), Robert Hosp (Lausanne), Fritz Kunzli (Zurich) et René Quentin (Sion).

Coupe suisse : conférence de presse du LS

Selon M. Leuch, Bâle gagnera par 3 à 0 forfait

Au cours d'une conférence de presse tenue à Lausanne, M. André Baumgartner, président central du Lausanne-Sports et ancien président de la section de football, a donné le point de vue du club vaudois au sujet des incidents qui ont marqué la finale de la Coupe de Suisse. Après avoir fait remarquer que le Lausanne-Sports avait fait preuve de sportivité en acceptant M. Goeppel comme arbitre alors que celui-ci avait sifflé deux pénalités discutables lors du match Bâle-Lausanne de championnat, il a affirmé que le Lausanne-Sports, après le penalty transformé par Hauser, était d'accord de reprendre le match mais qu'il n'a pu le faire en raison des risques de blessures inhérents aux bouteilles jonchant le terrain.

M. Baumgartner pense que l'arbitre, qui ne possède pas parfaitement le français, n'a pas compris Grobéty.

En ce qui concerne le fait que les joueurs lausannois n'ont pas assisté à la remise de la Coupe aux Bâlois, M. Baumgartner a précisé qu'en assistant à cette cérémonie, les joueurs lausannois auraient eu l'air d'accepter le résultat de 2-1, ce qui n'était pas le cas puisque protesté avait été déposé.

M. Leuch, secrétaire de l'A.S.F. a déclaré qu'il était possible que le Lausanne-Sports perde finalement le match par 3-0 forfait.

On a d'autre part appris à Lausanne que le joueur lausannois Bruno Luethi avait été victime, à l'entraînement, d'une déchirure du tendon d'Achille. Il sera opéré samedi.

Cyclisme : course de la Paix Les Français sont les meilleurs

Les Français ont confirmé qu'ils étaient bien les meilleurs spécialistes du « contre la montre » à la course de la paix. Après la victoire de Heintz dans la première étape courue contre la montre, Duchemin a remporté la seconde, jeudi entre Leipzig et Halle, sur 38 km. Cette étape n'a apporté aucune modification au classement général en ce qui concerne les deux premiers (Heintz, deuxième, n'a repris que quatre secondes à Smolik). A la troisième place, on trouve cependant maintenant Duchemin, qui a remplacé son compatriote Berland. Le meilleur Suisse a cette fois été Daniel Biolley, qui a pris la 21e place à un peu plus de trois minutes du vainqueur.

Classement de l'étape contre la montre :

1. Duchemin (F), les 38 km en 58'58". 2. Magiera (Pol), 59'13". 3. Maes (Be), 59'20". 4. Heintz (F), 59'22". 5. Smolik (Tch), 59'26". Puis : 21. Biolley (S), 1 h 02'05". 23. Oeschger (S), 1 h 02'09". 24. Rossel (S), 1 h 02'22".

Classement général :

1. Smolik (Tch), 28 h 27'18". 2. Heintz (F), 28 h 28'29". 3. Duchemin (F), 28 h 28'48". 4. Maes (Be), 28 h 30'04". 5. Marks (All-E), 28 h 30'32".

Classement de la 10e étape, Halle-Gera (112 km) : 1. Pavlic (You), 2 h 48'49". 2. Ebert (All-E), même temps. 3. Hoffmann (All-E), à 8". 4. El Gouch (Maroc). 5. Blawdzin (Pol). 6. Suci (Rou), tous même temps, ainsi que douze autres coureurs. Puis : 18. Viktor Oeschger (S), à une minute.

L'élite à la « dernière » de la saison

L'équipe d'Autriche au grand complet ainsi que de très fortes représentations suisse et italienne et les meilleurs espoirs français participeront samedi et dimanche à la « dernière » de la saison, les épreuves du Grossglockner, sur les pentes du sommet le plus élevé des Alpes autrichiennes. Le programme de ces épreuves comporte un slalom géant en deux manches. Près d'une centaine de concurrents seront présents.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

Emission d'un emprunt

5 ¼ % de Fr. 50 000 000

SÉRIE 43, 1967

destiné à la conversion et au remboursement des emprunts 3 % série XV de 1952 et 4 % séries XIX/XX de 1957.

Le solde du montant non converti sera offert en souscription publique.

CONDITIONS DE L'EMPRUNT :

Durée : 15 ans

Coupures : de Fr. 1 000.- et Fr. 5 000.- au porteur

Cotation : aux principales bourses suisses

PRIX D'EMISSION :

100 %

plus 0,60 % timbre fédéral

DÉLAI DE SOUSCRIPTION :

du 19 au 24 mai 1967, à midi

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

Les conversions et les souscriptions sont reçues sans frais auprès des banques susnommées et autres établissements bancaires où l'on peut se procurer le prospectus, les bulletins de souscription et les demandes de conversion.

Les capitaux étrangers peuvent être investis en obligations de cet emprunt, sans autorisation, ni restriction.

P 462 L

A louer à Collombey dans immeuble neuf, très bien situé, avec ascenseur,

appartements

de

2 pièces	215 fr.
3 pièces	280 fr.
4 pièces	350 fr.
Garage	30 fr.

charges comprises, jardin potager à disposition.

Four renseignements, s'adresser à Emile Avanthey, 6, rue des Alpes, à Monthey. Tél. (025) 4 23 23.

Mary jane

Boutique de jersey et blouses
Grand-Pont 23 - Tél. 2 61 41 - 1950 SION

cherche

une jeune couturière-vendeuse

pour confection dames.

Ofa 06 634 01 L

Occasion poussette

moderne.

moïse

garni, à vendre ou à louer.

lit d'enfant

G. Mermoud
à Sierre.
Tél. (027) 5 66 53,
l'après-midi.

P 31909 S

A vendre dans station, au-dessus de Martigny,

terrain pour chalets

vue panoramique et imprenable.
Tout sur place : eau, égout, électricité.

Ecrire sous chiffre PA 31521, à Publicitas, à 1951 Sion.

P 31521 S

Les plants retardés, de frigo en fraisiers

souvenir Charles Machiroux

ayant donné d'excellents résultats ces dernières années, peuvent encore être livrés en plants de haute sélection vers mi-juin.
Prix : 14-15 fr. le cent. Dès 1.000, suivant quantité.
Il est conseillé de passer commande sans tarder, vu quantité limitée.

Ulrich - Fruits
1951 Sion.

Tél. (027) 2 12 31.
P 699 S

A louer à Fully, un

mazot

Ecrire sous chiffre PA 32004, Publicitas, 1951 Sion

P 32004 S



... cette bière, source de joie!

**FELDSCHLÖSSCHEN
FELDSCHLÖSSCHEN
FELDSCHLÖSSCHEN**



Pour tous renseignements s'adresser au : Dépôt Brasserie Feldschlösschen Leysin
A. Besse & Fils, tél. (025) 6 21 24

Pour peu d'argent, je transforme votre

vielle montre

en une neuve, moderne.

Envoyez-la moi, sans engagement, je vous ferai un devis.

Toutes réparations, plaqué or, etc.

André PICT, av. Général - Guisan 24, Vevey - Avenue de la Gare 41, à Lausanne.

P 69-2 V

L'Office du tourisme de Montana-Vermala cherche pour entrée tout de suite ou à convenir

UNE SECRETAIRE

pouvant assurer la correspondance et le service de renseignements en trois langues (français, allemand, anglais) avec, si possible, bonnes notions d'italien et de comptabilité. Place à l'année.

Faire offres en joignant curriculum vitae, photo et certificats, et préférences de salaire.

P 639 S

Le slogan Shell de la semaine:

“Par monts et par vaux, c'est Shell qu'il me faut”

Madame Anne-Marie Baumann, Schwerzenbach, a gagné le prix de fr. 1000.— pour le meilleur slogan de la semaine.

Ainsi se termine notre concours. Les meilleurs slogans ainsi que le nom des principaux gagnants seront publiés ces jours prochains. Les 1000 gagnants seront naturellement informés personnellement de leur succès.



C'est Shell que j'aime

merveilleusement
rafraîchissants

VÉRON

Sirop d'Oranges
d'oranges fraîches et savoureuses

Sirop de Grapefruit
de Grapefruits frais et savoureux



gratuit
un gobelet pratique
avec chaque bouteille

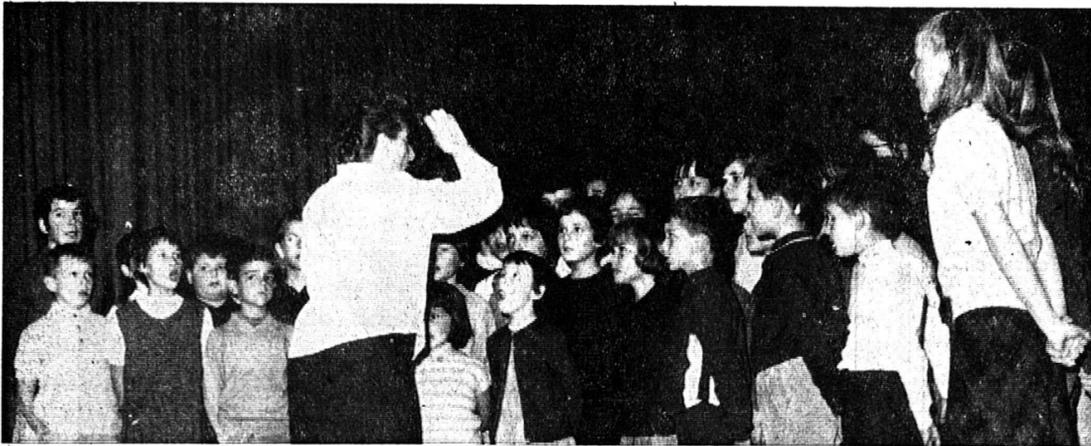
en bouteille non reprise

67.42.1.2.2.17

échos du valais

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Une création montheysanne à Lucerne



Les 45 garçons et fillettes du chœur d'enfants de Mme Colombara que notre objectif a surpris lors de leur dernière répétition. Remarquons que les auditeurs montheysans auront l'occasion d'ouïr cette création lors de la soirée de la Clé de Sol.

MONTHEY — Samedi et dimanche s'ouvrent les journées de la Fête fédérale de musique à Lucerne. Trois dimanches de suite, le Kunsthau de Lucerne verra l'audition d'un chœur d'enfants des trois principales parties de la Suisse. C'est ainsi qu'il appartient au chœur d'enfants que dirige Mme Dina Colombara, de représenter la Suisse romande. Ce choix fait honneur à Monthey et consacre, en quelque sorte, les qualités de directrice et de musicienne de Mme Colombara. En fait, il s'agissait, pour les chœurs choisis, de donner une création.

Mme Colombara s'y est attelée pour la musique, en collaboration avec M. J.-R. Dubulluit, pour les paroles, dès le mois de septembre dernier. La musique comme les paroles sont toutes de jeunesse et de vitalité. C'est une cantate

enfantine dont les thèmes sont les suivants :

- Au berceau;
- Premiers pas et premiers mots;
- Pour maman;
- A l'école;
- Chante jeunesse.

Nous sommes heureux pour Mme Colombara et son chœur d'enfants. C'est une sorte de consécration pour la somme de dévouement à la cause de l'art choral dont elle fait preuve dans notre ville. Nul doute que Mme Colombara et ses enfants obtiendront un beau succès à Lucerne, capitale suisse de la musique.

C'est samedi matin que le chœur d'enfants quittera Monthey par le train dans lequel ils grignoteront leur pique-nique. L'arrivée à Lucerne est prévue pour 14 heures. Accompagnés par Mme

Bavarel et par Mlle Favre, Mme Colombara fera faire un tour de ville à ses enfants pour se trouver à 18 heures au Kunsthau où ils seront pris en charge par des familles pour le repas du soir et le coucher.

Le dimanche matin, répétition au Kunsthau après quoi ils chanteront à la messe, pour répéter à nouveau avant midi. Ce sera ensuite l'audition tant attendue avec accompagnement au piano du jeune Joël Grau.

Bon voyage et grand succès au chœur d'enfants et à sa directrice !

(Cg).

Musique sans frontière

SAINT-GINGOLPH — La cité frontalière de Saint-Gingolph accueillera, dimanche 21 mai, les harmonies et fanfares de la Fédération du Chablais, pour célébrer leur 24ème anniversaire.

La société de musique « Les Enfants des deux Républiques » organisatrice de cette grande rencontre, met tout en œuvre pour recevoir dignement les six cents musiciens chablaisiens.

L'Harmonie municipale de Martigny, forte de 60 exécutants, sera l'hôte d'honneur de ce festival et ouvrira, samedi soir, 20 mai, les cérémonies de cette manifestation par un concert de gala, sous la direction du professeur Henri Bujard.

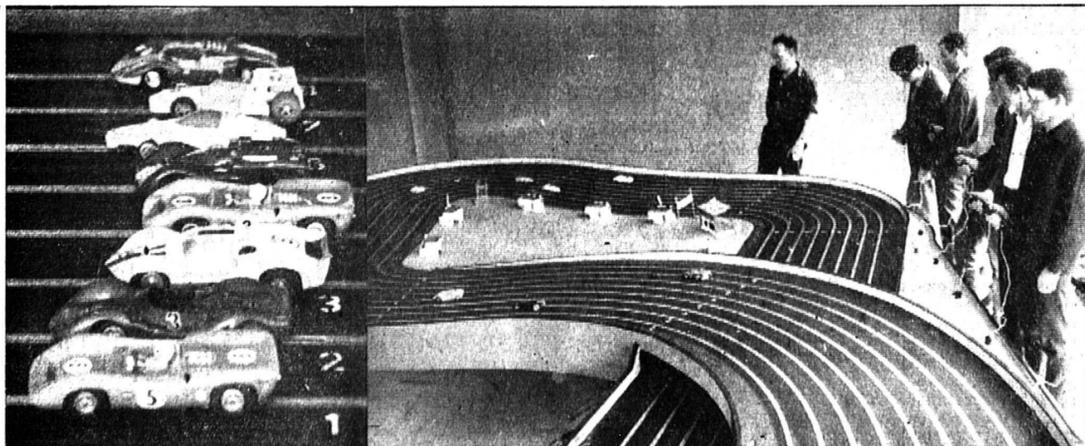
Dimanche, à 14 heures, un cortège formé de vingt-deux sociétés de musique, défilera à travers la localité pour se rendre à l'emplacement de fête où se déroulera la remise du drapeau et les concerts.

Une belle fête populaire en perspective pour le prochain week-end où l'on pourra encore goûter aux joies simples de la musique dans cette charmante localité.

J.-P. F.

Les Montheysans à l'heure du « Slot racing »

Une écurie de compétition: « Monza-Monthey »



MONTHEY — Qui l'eut supposé il y a seulement une année l'importance du développement du slot racing en Valais. Après Sion et Martigny, Monthey se devait d'avoir sa piste. Elle serait la plus longue de Suisse romande et aussi la plus rapide avec 37 m 50 au total dont une ligne droite de 14 m 25 avec 8 pistes. D'autre part, la piste du « Monza lot-racing-club » de Monthey est la seule à disposer de compteur de tour électronique, en Suisse romande.

Nous ne reviendrons pas sur les caractéristiques de ce « sport », nos lecteurs sachant qu'il s'agit de modèles réduits de voiture de course munis d'un moteur électrique qui peut « travailler » suivant la puissance, de 30 à 70

mille tours minutes, voire plus, suivant les modifications apportées au rotor qui a été plus ou moins bien équilibré.

Des compétitions sont organisées sur des bases ou formules intéressantes. On peut faire disputer plusieurs manches en changeant chaque fois de piste. On organise des éliminatoires, des repêchages qui permettent aux malchanceux de revenir à la surface.

Il n'y a pas seulement ceux qui « courent » mais aussi des spectateurs et ces derniers ne sont pas les moins enthousiastes à supputer les chances des concurrents qui, mis à part la valeur de leur véhicule miniature, doivent posséder une dose de concentra-

tion peu commune pour agir avec discernement, calme et pondération, sur la puissance de leur véhicule dans les bouts droits et dans les courbes.

Une nouvelle passion est née pour la petite mécanique et les modèles réduits de voitures. Elle a ses supporters comme les « modélistes d'avions à moteur ou à voile » ont les leurs.

Le chemin de la Piscine de Monthey ne verra plus seulement les épreuves de marche, mais aussi celles des voitures miniatures ou « Slot racing » puisque dès aujourd'hui, vendredi, s'ouvre le local du « Monza slot-racing-club » de Monthey.

Notre photo : à gauche, au départ ; à droite, la concentration est nécessaire pour ne pas sortir de la route !

Les journalistes visitent les trésors de l'abbaye de Saint-Maurice



Après une visite organisée par le Département fédéral de l'Intérieur, les journalistes ont pu se rendre compte de l'état des travaux sur les routes nationales de Suisse romande.

Leur visite des routes terminée, les journalistes ont profité de l'occasion pour admirer les trésors de l'Abbaye de St-Maurice.

Voici le chanoin Theurillat montrant le Chef reliquaire de St-Candide, en argent repoussé, datant du XIIe siècle.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

ACTION DE SANG



VERNAYAZ — Mercredi soir, la halle de gymnastique de Vernayaz était transformée en une petite polyclinique. En effet, notre brave Mme Coucet avait organisé une action de sang en faveur de l'hôpital de Martigny et du service central sanguin de Berne.

Ce fut une réussite totale pour les organisateurs. 67 personnes, dont 41 nouveaux donneurs de sang, sont venues pour l'importante circonstance. Notons que quelques personnes du village de Dorénavant étaient présentes. Le docteur Zumstein, de Martigny, assistait pour les contrôles médicaux ainsi qu'une partie de la section des sa-

maritains de Vernayaz. Il est à souligner que la commune de Vernayaz a une vingtaine de personnes continuellement à la disposition de l'hôpital de Martigny pour des cas d'urgence; une belle référence.

Remercions donc la section de Martigny et des environs ainsi que tous les donneurs de sang. Un merci spécial à Mme Marie Coucet pour tout le dévouement qu'elle apporte à cette action.

Ro. C.

Notre photo : les responsables de la journée.

Protégeons nos cultures

MARTIGNY — Le Syndicat agricole de Martigny — Service de la protection des cultures — communique :

C'est le moment d'appliquer les traitements suivants :

ARBORICULTURE

Pommiers : Postfloral I (après fleur) contre tavelure - oïdium - pucerons - araignées rouges - mineuses - hoplocampe.

Produits : 0,25 % M-Combi + 0,1 % Perfektion. En cas d'attaque de chenilles de noctuelles et d'hyponomeutes ajouter 0,15 % de Rhothane. Sur les variétés Jonathan - Jonared très sensibles à l'oïdium appliquer des traitements intermédiaires à intervalles de 8 à 10 jours avec produits : 0,12 % Karathane + 0,2 % Wuxal.

Poiriers : Postfloral II contre tavelure et araignées rouges : produits : 0,2 % M-Spécial + 0,2 % Kelthane poudre mouillable. Dans les cultures de poiriers sujettes à la chlorose (jaunisse) ajouter 0,2 % Wuxal à tous les traitements.

Abricotiers : contre maladie criblée : produits : 0,2 % M-Spécial. Dans les cultures infestées d'oïdium ajouter 0,12

pour cent Karathane sur abricots de la grosseur d'une noisette.

CULTURES MARAICHERES

Tomate : Programme de traitement fongicide : application préventive tous les 10 à 15 jours dès la plantation jusqu'à la récolte contre mildiou - altéranario - septoriose.

Produits : 0,2 % Dithane Ultra + 0,2 % Wuxal ou 0,5 % Cuprosan + 0,2 % Wuxal.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à notre bureau, rue de la Dêlée 34, Martigny.

Nos « cuistots » en balade

MARTIGNY — Les chefs de cuisine du Valais romand présidés par M. G. Grobety se sont rendus dernièrement dans le canton de Schaffhouse pour leur sortie annuelle. Partis de Martigny nos cuistots se sont arrêtés tout d'abord aux chutes du Rhin, puis par la suite, ils ont visité la fabrique Knorr où un repas leur fut servi. Le retour se fit par Zurich, visite de l'exposition de la Faga et par la Gruyère.

échos du valais

La piscine ouvre ses portes demain



MARTIGNY — Le temps est folichon; soleil et averses alternent tandis que la température subit des variations imprévisibles nous amenant à songer au vrai printemps... alors que l'été est bientôt à la porte.

Ce qui n'empêchera pas toutefois l'ouverture de la piscine martigneraise demain, samedi.

Tout est fin prêt pour recevoir tritons et naïades qui, tout au long d'une saison qu'on ose espérer favorable, pourront s'en donner à cœur joie.

La saison 1967 nous permettra-t-elle de croquer une telle scène ? Prions le ciel pour qu'il n'en soit rien.

UN MINI-GOLF au Centre sportif



MARTIGNY — Notre Centre sportif fait depuis longtemps l'admiration des visiteurs de la vieille Octodure. Stade de football, patinoire artificielle, piscine — œuvres de la collectivité — voisinent harmonieusement avec un camping de première classe et des motels issus de l'initiative privée.

On vient de leur adjoindre — nous l'avions réclamé depuis de nombreuses années — un minigolf heureusement placé entre la piscine et les motels, installation qui comblera d'aise baigneurs, campeurs, hôtes de passage et, bien entendu, la population de Martigny et environs.

La bande de terrain mise à disposition a été judicieusement utilisée pour la répartition des 18 pistes réglementaires sur lesquelles on pourra non seu-

lement s'amuser depuis demain, samedi, mais encore organiser des concours. Car, connaissant l'esprit martigneraise, il ne se passera pas de nombreux mois avant que se crée chez nous un club spécialisé.

L'initiateur de cette installation, qui est aussi un jardinier compétent, a su agrémenter l'emplacement en y plantant des fleurs, des arbustes et l'a muni d'un éclairage comprenant bornes lumineuses et lampadaires permettant de jouer la nuit.

Ainsi, le blason touristique martigneraise s'est enrichi d'un nouveau fleuron.

Notre photo montre l'installation vue du toit des tribunes du Martigny-Sport.

Allons voir la mer de glace !

MARTIGNY — Nombreux sont les excursionnistes qui, de Martigny, se dirigent vers Chamonix par le chemin de fer MC ou par la route. Ils seront heureux d'apprendre que la ligne du Montenvers est enfin ouverte après une longue période d'hibernation.

De l'esplanade terminale, située en pleine région du massif du Mont-Blanc, les touristes dominent la mer de glace hérissée de vagues de séracs. Magnifique glacier de 7 kilomètres de longueur avec une largeur moyenne de 1.200 mètres, formé par la réunion de fleuves réfrigérés descendant du Géant, du Tacul, des Leschaux, de Talèfre, de l'Envers des Aiguilles. Cette mer de glace progresse à la vi-

tesse de 90 mètres par an. Evidemment, les touristes la parcourant ne s'en rendent pas compte. Mais le coup d'œil sur la région en vaut la peine.

Le Montenvers est aussi le point de départ — est-il utile de le rappeler — de nombreuses grandes ascensions que les alpinistes chevronnés entreprennent dans la région de Chamonix. Chaque région a ses points attractifs :

- La Russie, la mer d'Azov.
- La France, l'amer Picon.
- Certains politiciens valaisans, l'amer tume.

Les Chamoniards, eux, se contentent de la mer de glace. C'est tellement plus beau et plus lumineux...

Le Ski-club Salvan fête son 50e anniversaire !



SALVAN — 1917-1967... le Ski-Club Salvan a 50 ans ! Que de dévouement, que de souvenirs, que d'anecdotes ne pourrait-on pas évoquer pendant ces 50 années d'existence ! Mon ami Ch. Fournier et moi-même avons essayé de retracer les grandes lignes il est vrai de cette activité. Nous l'avons certainement fait d'une manière bien imparfaite mais de bon cœur.

Des témoignages recueillis, il ressort que, déjà avant la première guerre mondiale, des chasseurs spécialement employaient des « planches » pour faire leurs randonnées en forêts. La jeunesse se munissait de douves de tonneaux en guise de skis sur lesquels bien souvent, on y fixait de vieilles chaussures.

Mais c'est en 1917 qu'une poignée d'hommes guidés par un esprit de solidarité jetait les bases d'un groupement de skieurs et fondait le Ski-Club de Salvan. Ils se nomment : Jean Coquoz, Maurice Fournier, Maurice Coquoz de Salvan, André Délez, Marius Décaillet père, Frédéric Décaillet, Adolphe Fournier, Henri Fournier et le plus jeune, Joseph Revaz, guide. Les statuts sont signés Marius Décaillet, premier président et Maurice Fournier, premier secrétaire. Malheureusement nous ne possédons pas de protocoles ou autres rapports de ces années qui ont suivi la fondation jusqu'en 1929. A en croire les statuts et les photos recueillies, des courses étaient organisées assez souvent à Salenfe, Emaney, La Creusaz et aux Mayens de Van. Un concours de ski eut lieu du 25 au 28 janvier 1920 à Barberine avec un moniteur de ski, Oscar Supersaxo de Saas-Fee. Les départs des courses étaient donnés au pistolet. Les « après-

skis » se passaient souvent au son d'un orchestre endiablé utilisant comme instruments des ustensiles de cuisine. Farces, boutades et rires fusaient de toutes parts. On raconte qu'à une sortie à Salenfe d'aucun se serait penché sur l'art culinaire pratiqué par un certain homme, russe d'origine, du nom de Tchitchérine. La farce fit rire les uns et fâcha les autres.

Si aujourd'hui le ski-bob est en vogue, il ne faut cependant pas penser qu'il n'a pas été à l'honneur antérieurement ! En effet, nos vaillants skieurs avaient construit lors d'une course à Salenfe, le 4 janvier 1920, un toboggan. S'emparant d'une table de nuit à l'Hôtel de la Cime de l'Est, ils la fixèrent sur quatre skis, et les voilà dévalant à tout bolide les pentes des Gagneries et sautant pardessus les chalets des braves « Verofias » ! A remarquer dans l'équipe de nos fondateurs l'uniformité des casquettes confectionnées à Salvan avec des couvertures américaines.

Dans cette période précédant 1930, la jeunesse était déjà attirée vers le ski et chacun se plaisait à admirer les fameux virages « Téléma » signés Joseph Revaz et Lucien Fournier à leur retour des Mayens de Van. C'est aussi vers la fin de cette période que le ski commençait son évolution par la création de nombreux skis-clubs et associations. Le Valais comprenait deux associations : Haut-Valais et Valais-romand. Le Ski-Club Salvan faisant partie de l'Association du Valais romand au concours de Champex où nos vaillants représentants s'élançaient sur le tremplin à la mode de Birger Rund !

En 1929 les anciens statuts furent révisés et là commencèrent les concours locaux : course de fond et course de vitesse. Concours régional à Trient où l'un d'eux, lassé de faire du ski sur la neige, s'en va faire du ski nautique dans les eaux du Trient ; 1935, Finhaut où nos braves fondeurs, sur un parcours comprenant la traversée du tunnel de Lachat avaient pris soin de bien serrer leur paletot avec un ceinturon militaire. Pendant les années de 1933 à 1935, le Ski-Club a connu un effectif des plus bas, 7 à 8 membres encore actifs. Grâce au dévouement des responsables de jeunes forces sont venues grossir les rangs et depuis ce moment le nombre des membres n'a cessé d'augmenter. En 1935, sur proposition de Georges Coquoz, on construit un tremplin de saut au Saveney. La société possédant des skis de saut, les entraînements furent suivis régulièrement. Lors d'une manifestation officielle, la cote des 25 m. fut même dépassée. Mais à la fin de l'épreuve l'enthousiasme tomba lorsqu'un sauteur curieux de fraterniser avec un poteau de ligne électrique sema la stupeur parmi les spectateurs et signa du même coup la fin des concours de saut à Salvan. Les concours interclubs de Martigny-Combe, Finhaut, Trient, Champex, Daviaz, Vercorin etc. auxquels le Ski-Club a participé, sont autant de témoins d'efforts et de franche camaraderie. Les rentrées de Vernayaz à Salvan, peu avant minuit, étaient souvent pénibles après un effort sur 15 km. de piste de fond et à mi-chemin, un petit bout de saucisse et de pain restant dans son havresac n'était pas de trop pour donner le dernier coup de pouce.

La période de 1939 à 1945, Deuxième Guerre mondiale, a été marquée par une intense activité au point de vue du ski. L'organisation par l'armée de cours alpins a certainement beaucoup contribué à cette évolution rapide. Le Ski-Club en a subi les heureux effets puisqu'en 1944 nous demandions notre admission à l'ASCS et nous participions aux championnats valaisans où notre ami Robert Coquoz a conquis de haute lutte le titre de champion valaisan de fond. 1939 a vu la première organisation du derby de printemps à Salenfe, le 17 juin sur les pentes du col d'Emaney. Dernier inscrit au calendrier des concours, ce derby remportait un grand succès car de toute la Romandie et

même de la Suisse alémanique, le rendez-vous était Salenfe pour terminer la saison du ski. Efforts demandés, efforts fournis, même par nos braves capucins qui n'ont pas craint d'affronter la bourrasque pour venir nous soutenir moralement.

L'effectif du club a passé de 15 à 60 membres. Le comité s'élargit et s'adjoint un chef technique, un chef du tourisme et plusieurs membres de différentes commissions. 1946, organisation des 3e courses valaisannes de relais. Malgré le peu de neige et les difficultés de tout ordre, la réussite est parfaite. Le SC Salvan se vit également confier, en collaboration avec le SC Finhaut l'organisation des championnats valaisans 4 épreuves mais le manque de neige ne permit pas le déroulement de cette manifestation. Courses en montagne, participation à de nombreux concours, autant de faits qui prouvent la belle vitalité de la société.

La construction du barrage hydro-électrique de Salenfe posa au Ski-Club de tels problèmes de logements et de transports pour les coureurs du derby qu'en 1953 il fut impossible de le mettre sur pied. Ainsi s'achevait l'histoire d'une manifestation qui fut l'une des plus belles pages de la vie de la société. Toujours très actifs, les skieurs salvanais organisaient en 1952 les 9e championnats valaisans de relais, épreuve très spectaculaire à laquelle le Ski-Club inscrivait une équipe de quatre coureurs.

Cette même année étaient jetées les bases du complexe de remontées mécaniques de La Creusaz. L'essor que donna cette réalisation au ski de compétition est indiscutable. Aussi se devait-on d'organiser notre derby de printemps au pied du Luisin. Le 7 mars 1954 se courait le 1er Derby du Luisin, vite connu et apprécié des meilleurs skieurs romands.

Désireux de s'occuper activement de la jeunesse sportive, le Ski-Club fonda, non sans difficultés (personnel enseignant réticent, parents sceptiques), l'OJ qui prit d'emblée le plus réjouissant essor. Dans ce domaine le dévouement et la compétence de la commission technique furent couronnés de succès. Les manifestations se succédèrent à un rythme accéléré : 1956, premier concours OJ ouvert à tous les clubs dans notre canton ; 1957, 1er championnats valaisans OJ ; 1958, 1er trophée des jeunes et 1959 éliminatoires OJ pour le Bas-Valais. Le résultat était trop beau. A cette rose il fallait y placer son épine. En effet un fraction de sociétaires désireuse de voler de ses propres ailes fonda le SC Marécottes. La plupart de nos jeunes compétiteurs passèrent ainsi sur l'autre rive.

La vie continuait son cours au sein du SC Salvan qui, pour maintenir le contact entre ses membres durant l'été, mit sur pied le Derby de la Fenive qui se courut en août 1959.

La société était aussi parfois appelée à collaborer à des manifestations extraordinaires. En 1955, elle se vit confier l'organisation des jeux lors de la Fête de la Ligue antituberculeuse du district et plusieurs années les skieurs étaient affectés à la vente des insignes et programmes de la course cycliste Martigny-Van d'en Haut.

Revenons à l'activité interne du club pour relever la belle vitalité du tourisme au sein de la société. Chaque année un magnifique programme invite les skieurs à une série de courses où l'ambiance n'a jamais déclaré forfait. Et chaque saison se termine par la journée sportive, gastronomique et humoristique de Van d'en Haut. Malheureusement en 1965 cette journée trouva un tragique épilogue, l'accident mortel survenu à un espoir du club, un ami de tous, Philippe Revaz.

Il est temps de clore cet historique en citant la magnifique journée du 5 février 1967 où nous organisons les XIe championnats valaisans OJ. C'est bien un peu grâce à cette manifestation que nous nous retrouvons réunis ici ce soir. La curiosité n'est pas uniquement l'apanage des dames et des demoiselles mais aussi celui des amateurs d'histoire. La rédaction d'un article chronologique pour le journal de fête de ces Championnats nécessita des recherches dans les archives de la société et la plus heureuse découverte qui y fut faite fut celle d'un petit livret imprimé portant l'inscription : Statuts du Ski-Club Salvan, fondé le 17 décembre 1917.

Liste des présidents

Marius Décaillet, père	1917
Joseph Revaz	1929-1931
Ernest Revaz	1931-1933
Joseph Décaillet	1933-1934
Georges Coquoz	1934-1935
Ernest Revaz	1935-1936
Marius Décaillet, fils	1936-1937
Louis Gross	1937-1940
Fernand Fournier	1940-1945
Albert Jacquier	1945-1947
Guy Jacquier	1947-1950
Marc Décaillet	1951-1957
Michel Coquoz	1957-1962
Raymond Mathey	1962-1964
Charly Fournier	1964-1965
André Coquoz	1965

Président d'honneur : Fernand Fournier.

Membre d'honneur : Robert Coquoz.

Au tunnel du Mont-Blanc Grosse augmentation du trafic

Au cours des quatre premiers mois de cette année, 120.000 véhicules ont emprunté le tunnel sous le Mont-Blanc, soit 14.200 de plus que pendant la même période 1966.

Le trafic touristique a augmenté d'environ 6 p. 100 et le trafic commercial de 50 p. 100. 25.900 poids lourds ayant emprunté le tunnel du 1er janvier au 30 avril contre 17.300 l'année passée.

Le mois d'avril a d'ailleurs enregistré la plus haute moyenne quotidienne de camions depuis l'ouverture avec 250 unités et le record journalier de poids lourds a été atteint le 19 avril avec 340 passagers.

Jusqu'au 15 mai 1967, 1 million 82.000 véhicules, dont 74.000 poids lourds étaient passés par le tunnel depuis sa mise en exploitation.

Une ombre cependant à ce tableau, si, en Italie, la construction des autoroutes avance à grands pas, il n'en est pas de même en France et surtout en Savoie où le problème routier reste encore à résoudre.

Formation professionnelle Conclusion du contrat d'apprentissage

Il est rappelé aux maîtres d'apprentissage et aux parents que le contrat doit être signé avant et non pas après le temps d'essai. Pendant celui-ci, chacune des parties peut le résilier moyennant un avertissement de 7 jours.

Avant l'engagement d'un apprenti, il appartient au maître d'apprentissage d'en demander l'autorisation au Service cantonal de la formation professionnelle, 46, Place du Midi, à Sion ; si les conditions réglementaires sont remplies, ce dernier adresse au requérant les formules de contrat.

Pour de plus amples renseignements le Service soussigné se tient volontiers à la disposition des intéressés.

Service cantonal de la formation professionnelle

Annonces diverses

Pour une lunette bien montée et bien ajustée

3 opticiens qualifiés (diplômés) à votre service :
2 patrons opticiens-horlogers
1 opticien à l'atelier

VOUS assurent :
rapidité dans l'exécution
précision et soin
conseils et expérience

Adressez-vous en toute confiance à l'ancienne Maison de bonne renommée



Moret
Opticiens
MARTIGNY

P 18 S

ACTION DU MOIS

CHAINE DU TAPIS S. A. Rue de Loèche

ACTION DU TAPIS D'ORIENT

Merovan extra 200 x 270 env. dès Fr. 680.—
Merovan extra 210 x 290 env. dès Fr. 795.—
Merovan extra 240 x 330 env. dès Fr. 1090.—

très grand choix de tapis d'Orient, de moquette, de tapis de fond, dès Fr. 19.50 le m2. Devis sans engagement; rabais au comptant et à l'emporter.

CHAINE DU TAPIS S. A.

rue de Loèche, téléphone (027) 2 09 29, SION
Gérante: Mlle Lily REY

Maupas 7, téléphone (021) 34 79 31, LAUSANNE

AGRIA

FAUCHEUSE SPECIALE Idéale pour la plaine et les fortes pentes. Moteur NSU 6 CV, 4 temps, barre de coupe de 100 à 180 cm.

AGRIETTE Sarcluse de 2,5 à 6 CV, avec prise de force et marche arrière.

BABY Sarcluse-bineuse de 4 CV, avec une roue motrice.

Monoaxe de 6 à 10 CV
Tondeuses à gazon

G. Fleisch & Cie S. A. - SAXON
Agence Agria - Téléphone (026) 6 24 70
P 328 S



contre le mildiou et l'oïdium de la vigne

combat simultanément l'araignée rouge

Dr R. Maag S. A. Dielsdorf

Maison d'expédition en Suisse centrale, cherche

employé

de langue maternelle française et ayant, si possible, de bonnes notions d'italien, pour son département de correspondance et de facturation.

Possibilité d'apprendre l'allemand. Travail très intéressant. Entrée à convenir.

Offres avec copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffre E 27578-23 à Publicitas, 6002 Lucerne.

P 15 Lz

SOMO

Société pour les métaux ouvrés et les plastiques, 7-11, rue des Caroubiers, 1211 Genève 24

cherche pour son département préparation du travail

employé(e) de bureau

pour le lancement des commandes et travaux de statistiques.

Nationalité suisse ou permis « C ».

Faire offres de service avec prétentions de salaire.

P 92375 X

POUR TOUTE LA FAMILLE,
GINGER
EN LITRES
(UN GOÛT SI DIFFÉRENT!)

NI DOUX...
NI AMER...
BUVEZ
GINGER!!



Vous faites de délicieux petits plats, nous faisons une délicieuse boisson! Ni doux ni amer, le goût du gingembre s'adapte parfaitement aux repas. De plus, c'est une boisson saine et naturelle. Soyez Ginger, buvez Ginger. En litres ou en petites bouteilles. Avec points Canada Dry.

...CANADA
ORANGE
ET
GRAPEFRUIT
*



*aux jus de fruits

Du nouveau dans la manière d'écrire

Représentation générale: Sigris + Schaub 1110 Morges



Nous nous sommes dit: le stylo à bille étant l'instrument à écrire le plus utilisé dans le monde, nous devons associer la plus haute précision à l'esthétique fonctionnelle pour obtenir un instrument parfait.

Pour atteindre ce but, des années de préparation, de recherche et d'expériences furent nécessaires.

Nous avons mis au point la cartouche Ballograf-SUPERMAGNUM d'un contenu suffisant pour 10000 mètres d'écriture, grâce à la bille de tungstène, dure comme le diamant, logée dans un porte-bille en acier inoxydable, et à son système d'écoulement à 6 canaux, qui assure un débit parfaitement uniforme de l'encre pendant toute la durée de la cartouche.

Puis nous avons analysé scientifiquement les fonctions musculaires de la main qui écrit. Résultat: la « prise » EPOCA, anatomiquement parfaite par rapport au diamètre, au poids et à l'équilibre.

Toutes ces particularités se retrouvent dans chaque modèle du vaste assortiment de stylos à bille EPOCA allant de Fr. 6.50 à Fr. 65.—. Le modèle illustré coûte Fr. 9.50. Tous ces modèles ont ce quelque chose que les autres stylos à bille n'ont pas.

ÉCRIEZ AVEC UN EPOCA ET VOUS ÉPROUVEREZ UN NOUVEAU PLAISIR D'ÉCRIRE!

BALLOGRAF
epoca

PISCINES



Piscines préfabriquées
— en éléments acier galvanisé et revêtement souple thermo-plastique
— en polyester renforcé fibre de verre
montage rapide, service simple
Installation de filtration, filtre à diatomées et filtre à sable, tous les accessoires

Pretema SA
Dépt. Epuration des eaux
8903 Birmensdorf-Zürich
Téléphone 051/954711

Échos du valais

FULLY : LE BERCEAU DU GREFFAGE DE LA VIGNE

Origine et historique du greffage

Par le phénomène de la dégénérescence de la vigne, conjugué avec une attaque catastrophique d'un insecte des racines, appelé le phylloxéra, la multiplication de la vigne, par la méthode ancestrale du bouturage a été rendue inopérante durant les années qui ont suivi la Première Guerre mondiale. Pour palier cet état de fait, et pour maintenir l'aire viticole en Valais, des vigneron avisés se sont mis en rapport avec des stations d'essais viticoles, en collaboration avec les autorités d'alors. Ils sont allés dans le Midi de la France pour s'informer et prendre connaissance sur place des résultats obtenus par le greffage d'un plant de vigne sauvage, communément appelé « américain ». Celui-ci avec des plants dits « européens » était résistant au phylloxéra et la culture présentait quelques intérêts tant au point de vue de la qualité que de la quantité.

Se basant sur ces résultats la reconstitution du vignoble s'est faite vers les années 1920, par des plants greffés et importés de l'étranger, de la France en particulier. Pour faciliter cette reconstitution, des vigneron compétents se sont mis à l'ouvrage. Ils ont constitué eux-mêmes aux alentours de 1924 des pépinières qui aujourd'hui sont toutes florissantes. Ainsi, une élite d'ouvriers, entraînés par des greffeurs spécialistes, venus de la Savoie surtout, une nouvelle profession est née dans certains villages viticoles, en particulier à Fully.

Afin d'éclairer au mieux les profanes, nous sommes allés interroger un chevronné en la matière, M. Henri Granges, premier président de la corporation des greffeurs, qui s'est formée à Fully. Avec sa gentillesse coutumière, M. Granges a bien voulu nous donner quelques renseignements à ce sujet.

— M. Granges depuis quelle année pratique-t-on cette profession ?

— Le greffage en Valais est connu depuis environ 1924. C'est la greffe à l'anglaise, communément appelée greffage sur table qui est la plus pratiquée.

— Les débuts ont-ils été difficiles et étiez-vous nombreux ?

— Les débuts ont été très lents et pénibles, surtout par manque d'entraînement. On se coupe très vite les doigts au lieu d'effectuer une bonne greffe. Le nombre des spécialistes augmente mais pas en proportion du greffage à effectuer.

Cette année à Fully, un million de greffes environ ont été travaillées. Par des prix mieux adaptés à ce dur travail, des jeunes commencent, et les anciens font un effort pour pratiquer cette profession le plus longtemps possible. Nous voyons encore des greffeurs qui ont plus de 35 ans de métier. Une saison de greffage dure deux mois environ par année (mars et avril).

— Où cela a-t-il débuté, M. Granges ?

— A Fully, M. Maurice Bender, ancien vice-président et M. Abel Carron

ont été les premiers pépiniéristes viticoles.

— Quand avez-vous formé une corporation, combien de membres comprenait-elle et qui furent les promoteurs ?

— Pour faciliter les rapports entre pépiniéristes et greffeurs ces derniers se sont groupés en une corporation vers les années 1955. Dix-huit membres signèrent leur adhésion. Le premier comité était composé comme suit : Henri Granges, président ; Marcel Roudit, secrétaire-caissier ; Ulysse Lattion et Justin Dorsaz, membres.

— Quelle est d'une manière précise le chemin parcouru par la greffe avant qu'elle soit mise en stratification ?

— Après réception des porte-greffes ou bois américain, il faut couper en 3 longueurs courantes (35-40 et 50 cm.). Ils sont alors éborgnés, comptés et trempés. Le greffon est prélevé sur des vignes sélectionnées. Il est aussi coupé, mais œil par œil. Puis, c'est le greffage proprement dit. La greffe est alors mise en caisse avec de la sciure mouillée pour être stratifiée.

— Une fois stratifiée, la greffe subit-elle encore de nombreuses étapes avant qu'elle soit prête à la vente ? Quelle sont ces étapes ?

— Une fois stratifiée, la greffe est brossée, paraffinée et plantée en pépinière, jusqu'à l'automne. A ce moment-là elle est arrachée, triée et taillée et paraffinée à nouveau. Puis elle est mise en paquet et en jauge, en attendant la vente. Le greffage subit environ quinze opérations, toutes très importantes.

— Y a-t-il beaucoup de pertes en général et peut-on employer une machine spéciale ?

— C'est très variable d'une année à l'autre. Ceci dépend de la qualité du matériel employé, de la précision apportée à toutes ces opérations ; le temps a également une grande influence. Le 50 % est généralement considéré comme une bonne réussite. Les machines ont considérablement simplifié les travaux en pépinière, mais toutes les autres opérations se font à la main ou presque.

— Les greffeurs de Fully pratiquent-ils cette profession en dehors de la commune, et quel est leur mode de paiement ?

— De nombreux greffeurs de Fully travaillent à peu près dans tous les villages viticoles du canton, des bords de la Raspille, jusqu'à l'extrémité du lac Léman, en passant par la Riviera vaudoise et la Station d'essai viticole à Pully. Par une méthode apportée chez nous, par des Français, ce travail se fait à la tâche.

— Où fait-on l'apprentissage ?

— Dans chaque atelier de greffage, pépiniéristes, ou greffeurs se font un grand plaisir d'enseigner ce métier à celui qui désire connaître et apprendre la formation du cep de vigne.

— Que faites-vous pour rendre vivante votre corporation ?

— Eh bien ! chaque année, nous nous réunissons au minimum une fois en assemblée générale et organisons quelques promenades instructives, en fonction de nos professions de vigneron ou d'agriculteurs.

— Jeunes vigneron et agriculteurs, une profession « à côté » peut vous intéresser, car elle est bien rétribuée. Effectivement durant votre laps de temps mort (février, mars, avril), où les grands travaux de la campagne vous préoccupent beaucoup moins, vous pourrez vous adonner à ce genre d'occupation.

Formulons, en fin de cette chronique, le vœu tant désiré des viticulteurs : « Plante peu, plante prou, mais plante bien, tu ne regretteras rien. »

Texte et photos : —Eco—

La maison des Jeunes de Chamonix à Champex

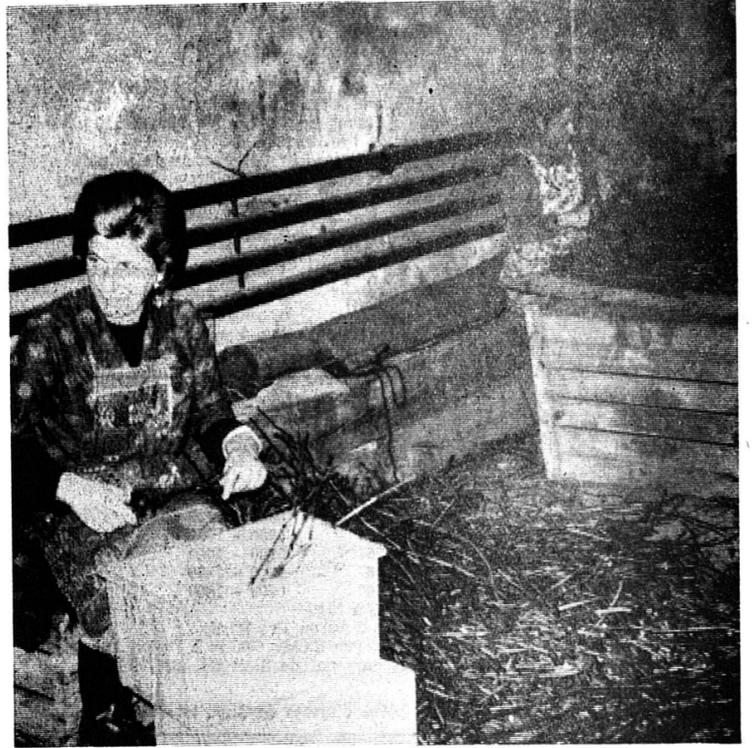
CHAMONIX. — La Maison des Jeunes de Chamonix participera, dimanche prochain, à une sortie en car, organisée à Champex : pique-nique, chants et bonne humeur seront à l'ordre du jour.

Promotion chez les gendarmes-secouristes

CHAMONIX. — C'est avec plaisir que nous saluons la nouvelle promotion du gendarme-guide Marcel Sarrasin, du peloton spécialisé de haute montagne, qui assure, tout au long de l'année, les secours dans le massif du Mont-Blanc. Depuis le 1er mai il a obtenu son troisième galon et est élevé au grade de maréchal des logis-chef.

C'est l'un des vétérans de ce groupe de secours puisqu'il y a été admis depuis sa fondation, en 1959.

Les alpinistes valaisans se joignent à ses amis de Chamonix pour lui présenter toutes leurs félicitations.



La gent féminine n'est pas oubliée. L'on procède ici à la coupure du bois américain à la longueur voulue.

Les responsables du tourisme savoyard, valdotain et genevois déplorent les routes d'accès au tunnel du Mont-Blanc, côté français

CHAMONIX. — Les responsables du tourisme haut-savoyard, valdotain et genevois, ont tenu, à Chamonix, leur troisième réunion, les précédentes ayant eu lieu en février, à Mégève et à Courmayeur, en mars.

Ces réunions ont pour but d'examiner les problèmes touristiques communs aux trois pays de la région du Mont-Blanc, unis après le tunnel. Elles ont rassemblé les représentants de l'Association touristique départementale de la Haute-Savoie - Mont-Blanc, du Val d'Aoste et de l'Office du tourisme de Genève. Participaient également aux travaux : le secrétaire de l'Association régionale des comités de fêtes d'Annecy et les représentants des offices de tourisme d'Aoste, de Chamonix et de Courmayeur.

Des accords ont été conclus afin de faciliter les échanges de renseignements touristiques entre les trois pays, de diffuser auprès du public l'annonce des principales manifestations de la saison, d'éditer et de distribuer en commun des documents de propagande touristique.

Une attention particulière a été portée à l'augmentation constante du trafic du tunnel sous le Mont-Blanc et aux problèmes qu'elle engendre. Dès sa

première année d'exploitation, le tunnel sous le Mont-Blanc est devenu le premier point de passage routier pour le trafic commercial entre la France et l'Italie. Les représentants des trois pays constatent que les routes d'accès au tunnel ne sont pas adaptées à un trafic international d'une telle importance. Ils prennent acte du fait que, du côté italien, un effort considérable est accompli par la construction de l'autoroute Quincetto-Aosta et de la liaison autoroutière Ivrea-Santhia et qu'ainsi en 1969, le tunnel du Mont-Blanc sera en liaison directe et rapide avec tout le réseau autoroutier italien. Ils souhaitent que, du côté français, un effort parallèle soit fait et que les projets actuels de construction en Haute-Savoie ne se limitent pas, pour la Route Blanche, au tronçon frontière Suisse - Vougy, pour une longueur de 20 kilomètres.

Ils expriment donc le vœu qu'une action énergique soit entreprise par les élus pour obtenir un effort supplémentaire en faveur de la Route Blanche, pour laquelle des engagements avaient été pris dans le passé, en soulignant la nécessité de disposer dans un avenir proche d'une itinéraire à caractéristiques autoroutières reliant le Mont-Blanc au grand axe Paris-Marseille.

Après les drames alpins de Pentecôte

CHAMONIX. — Nous avons relaté dernièrement les deux drames de la montagne qui se sont déroulés pendant le week-end de Pentecôte et qui firent trois jeunes victimes. De la cordée lyonnaise en perdition sur les flancs du Mont-Blanc du Tacul, les sauveteurs devaient ramener dans la vallée la dépouille de Renaud Girardet, mort d'épuisement, et sauver in extremis son camarade François Ruph. Sans la rapidité des guides et des gendarmes et sans la présence de l'hélicoptère Alouette III de la protection civile, ce garçon de 23 ans aurait succombé. En effet, très choqué, le regard horrifié, où se reflétait tout le drame de la terrible nuit, très agité, il fut admis à l'hôpital de Chamonix dans un état de réfrigération très grave, sa température n'était que de 34 degrés.

Le docteur Chriten, chirurgien de l'hôpital de Chamonix devait nous annoncer par la suite que, fort heureusement, les gelures dont était atteint le rescapé ne nécessiteraient pas d'amputation.

Quant au second drame, celui qui coûta la vie à une cordée parisienne dans la face sud de l'Aiguille du Midi, il fit deux morts. La tragédie se déroula au passage du Z à la descente.

Daniel Chaptal, à bout de forces et éprouvé par la tempête nocturne, devait arriver en fin de rappel et y resta suspendu. Son compagnon tenta de le retirer, mais au cours de la manœuvre de corde, l'un des brins le

frappa brusquement, le déséquilibra et l'alpiniste mourut étranglé, surpendu la tête en bas.

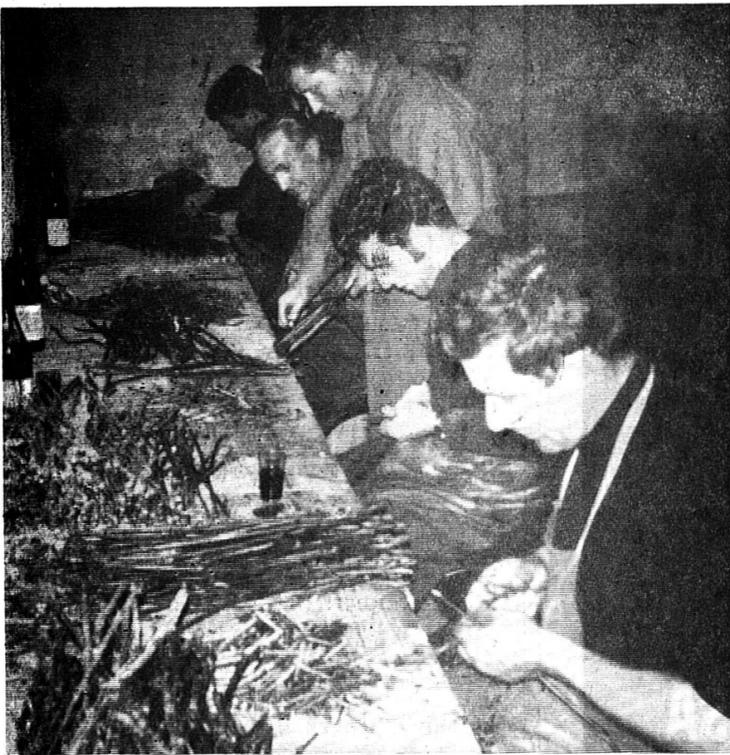
On a pu avoir confirmation de son identité que beaucoup plus tard. Le seul indice trouvé sur lui était un reçu de location émanant d'un magasin de sports, établi au nom de Blanc. Il s'agissait effectivement de Jean-Marie Blanc, âgé de 23 ans, né à Nice, domicilié 270, rue Saint-Jacques, à Paris.

Dixième anniversaire des Rhodos chamoniards

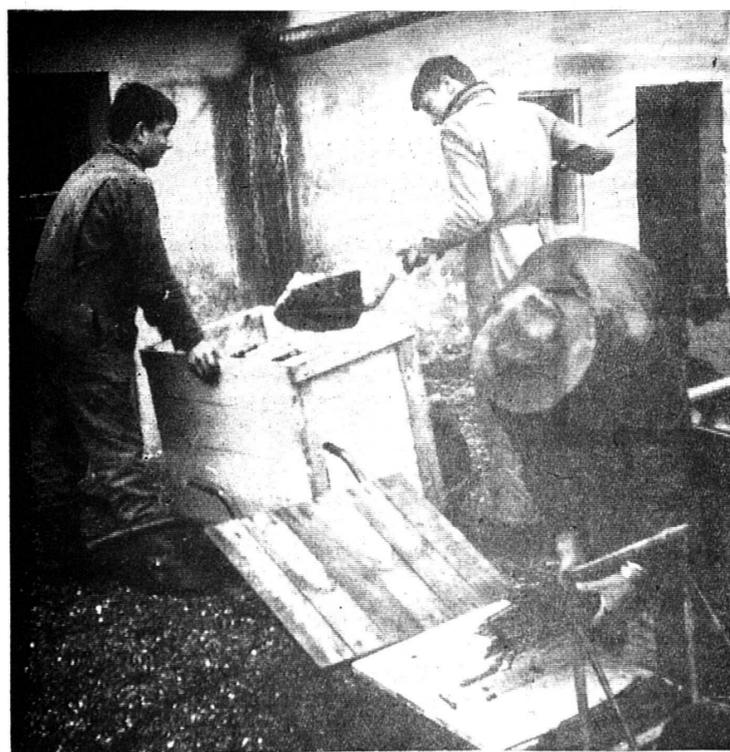
CHAMONIX. — L'année 1967 marquera dans l'histoire du groupe folklorique des Rhodos chamoniards puisque ce sera le dixième anniversaire de leur reprise d'activité.

A cette occasion Chamonix a été choisi par les groupes savoyards pour leur rassemblement annuel. Cette manifestation se déroulera le dimanche 21 mai et plus de 200 danseurs, danseuses et musiciens en costumes y participeront.

Au programme, à 10 h., rassemblement place du Mont-Blanc, suivi d'un défilé folklorique dans les rues de la station. Dépôt de gerbes au monument aux Morts des guerres et, à midi, vin d'honneur dans les salons du Majestic.



La table des greffeurs, où des spécialistes sont à l'œuvre. L'on reconnaît à partir de la gauche (le deuxième) M. Henri Granges, premier président de la corporation de Fully



L'étape de la mise en caisse avec de la sciure. Ce travail se fait en général par les jeunes qui désirent acquérir cette profession

Schiessanzeige - Avis de tir

Es werden folgende Schiessübungen mit Kampfmunition durchgeführt:
 Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit:
 Nr. 14 Artillerieschiessen - Tirs d'artillerie (Karte - carte 1:50 000 Saint-Maurice, Montana)
 Truppe: Art. RS 27 - Troupe ER art. 27.
 Mittwoch - Mercredi 24. Mai 1967 0730 - 1730
 Schiessen mit Sch. Kan. 10,5 cm - Tirs avec can. ld. 10,5 cm.
 Stellungen: Rhonedamm S Saillon. Positions: digue du Rhône S Saillon 581 100-112 300.
 Gefährdetes Gebiet - Zone dangereuse: petit Muveran, pointe d'Aufalle, dent Favre, Six-Armaille, Bougnone, Saille, pointe de Chemo, plan Coppel, plan Salentse, petit Muveran.
 576 003/118 500 - Centre de gravité
 Scheitelhöhe - Hauteur verticale 4000 m ü. M.
 Truppe Art. RS 27 - Troupe ER art. 27.
 Montag - Lundi 29. Mai 1967 1300 - 1730
 Schiessen mit Sch. Kan. 10,5 cm - Tirs avec can. ld. 10,5 cm.
 Stellungen - Positions: Grand Champsec NE Sion ca. 596 000/120 700 Au bord du Rhône N Bramois ca. 596 800/121 400.
 Gefährdetes Gebiet - Zone dangereuse: Sex-Rouge, La Selle, point 2886, Châble-Court, Sex-Noir, Créta-Besse, Pra-Roua, La Comba (exkl.), pas de Maimbré (exkl.), Chamossaire, point 228, Sex-Rouge.
 Scheitelhöhe - Hauteur verticale: 4000 m ü. M.
 Centre de gravité: 594 600/129 500.
 Blindgängersprengstelle: Zeughaus Sitten - Poste de destruction de ratés: arsenal de Sion, tél. (027) 2 10 02.
 Sion, le 21 avril 1967.
 Das Kommando: Waffenplatz Sitten - Le commandant: place d'armes de Sion, tél. (027) 2 29 12.

Avis de tir

Des tirs avec munition de combat auront lieu comme il suit:
 No 15 Tirs avec armes d'infanterie (carte 1:50 000 Montana).
 Troupe: ER trp. rav. 43.
 Lundi 22 mai 1967 0800 - 1600
 Mardi 23 mai 1967 0800 - 1600
 Mercredi 24 mai 1967 0800 - 1500
 Mercredi 7 juin 1967 0800 - 1600
 Jeudi 8 juin 1967 0800 - 1500
 Vendredi 9 juin 1967 0800 - 1600
 Tirs avec fusil d'assaut, grenades à fusil.
 Position: place de tir de combat d'Aproz, Pro Bardy.
 Zone dangereuse: région Aproz, Pro Bardy (500 m à l'est d'Aproz).
 Poste de destruction de ratés: arsenal de Sion tél. (027) 2 10 02.
 Sion, le 1er mai 1967.
 Le commandant: place d'armes de Sion, tél. (027) 2 29 12

Avis de tir

Des tirs auront lieu comme il suit:
 1. avec armes personnelles
 du lundi 22 mai 1967
 au mercredi 24 mai 1967 chaque jour de 0730 à 2230
 Région des buts: La Doy-Vérossaz, La Daille, Giète-aux-Bourgeois, crête des Jeurs.
 2. avec canon
 a) 1. mardi 23 mai 1967 0730 - 1730
 Emplacement des pièces: Les Burlateys E. Monthey et Les Tardis SE Monthey.
 2. mercredi 24 mai 1967 0730 - 1900
 Emplacement des pièces: Les Planaux, Dailly-Morcles et Grande-Combe-Lavey-Village.
 3. vendredi 26 mai 1967 0730 - 1730
 Emplacement des pièces: bois Noir-Epinassey.
 Région des buts: dent de Valerette pointe de l'Erse, dent de Valère, crête du Dardeu, tête de Chalin (exclu), cime de l'Est, Tête-Motte, pointe Fornet, L'Aiguille, Seintanère, crête des Jeurs, Champi, dent de Valerette
 et
 Croix-de-Javerne, La Rosseline (pointe 1514,5), L'Au-de-Morcles, Rionda, (exclu), Sur-le-Cœur, dents de Morcles, pointe des Martinets, La Tourche, Croix-de-Javerne.
 b) mercredi 24 mai 1967 1500 - 2300
 vendredi évtl. 26 mai 1967 0800 - 2300
 Emplacement des pièces: Salanfe.
 Région des buts: Salanfe point 1953, Haute-Cime, dent de Barma, mont Ruan, Mur-des-Rosses, pic de Tenneverge, pointe de la Pinive, Le Cheval-Blanc, pointe de la Terrasse, aiguille du Charmo, Les Perrons, Bel-Oiseau, pointes d'Abollon, point 2968,7, col d'Emaney, Salanfe point 1953.
 Pour de plus amples informations et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.
 Le commandant de la place d'armes de Saint-Maurice
 Tél. (025) 3 61 71.

Avis de tir

Des tirs avec armes personnelles auront lieu comme il suit:
 1. du lundi 22 mai 1967
 au mercredi 24 mai 1967 chaque jour de 0730 à 2230
 Région des buts: torrent du Saint-Barthélémy SW La Rasse Evionnaz.
 2. du lundi 22 mai 1967
 au mercredi 24 mai 1967 chaque jour de 0730 à 2230
 Région des buts: rives droite et gauche du Rhône: du pont de Branson au pont de Dorénaz. Le Rosel, mont du Rosel, Les Follatères, La Forcla W. Branson.
 3. du lundi 22 mai 1967
 au mercredi 24 mai 1967 chaque jour de 0730 à 2230
 Région des buts: Plambuis N. Collonges.
 Pour de plus amples informations et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.
 Le commandant de la place d'armes de Saint-Maurice
 Tél. (025) 3 61 71.

L'Assicuratrice Italiana

Société d'assurances et de réassurances
 engagerait

1 EMPLOYE DE BUREAU
et 1 STENOACTYLOGRAPH

Nous demandons: diplôme de l'école de commerce, certificat de fin d'apprentissage de commerce ou une formation jugée équivalente.
 Travail indépendant et varié dans une organisation moderne et agréable.
 Semaine de 5 jours - Entrée: date à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats à:

Raphaël Leryen, agent général, Grand Verger 14, Martigny

Annonces diverses

Gagnez du temps!
Vous déchargez vite et sans peine
avec le souffleur



Prospectus et démonstration à la
Fédération valaisanne des
producteurs de lait - Sion
 département machines agricoles
 tél. (027) 2 14 44

P 238 S

Dégâts causés par l'humidité?

Nos **déshumidificateurs électriques DEHUMYD** y remédient radicalement. Sans produits chimiques et sans entretien; petite consommation de courant. Unités pour toutes les températures ambiantes. - Avantageux pour l'assèchement de bâtiments. Conditions de location favorables.
 Fabrication et vente par

Pretema SA
 8903 BIRMENSDFORD-ZURICH
 Tél. 051/95 47 11

Offres et demandes d'emplois

Jeunes appareilleurs
aides-monteurs

nationalité suisse, seraient engagés par

SANITAIRE S.A. à Prilly
 Téléphone 24 83 24

P 35321 L

C.I.E.L. ENTREPRISE GENERALE D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES

cherche pour tout de suite ou date à convenir

monteur téléphone "A"

Place stable et bien rétribuée pour candidat qualifié et capable.

Prière d'adresser offres ou téléphoner à la Direction de C.I.E.L., entreprise générale d'installations électriques, chemin de la Tour-Grise 6, 1007 Lausanne. Téléphone (021) 25 22 16.

P 35463 L



Nous engageons des **employées de bureau** pour nos services administratifs.

EXIGENCES:

- nationalité suisse
- apprentissage, diplôme de commerce ou formation équivalente
- connaissances en langue allemande

NOUS OFFRONS:

- un travail intéressant et varié
- de bonnes conditions de salaire
- des institutions sociales d'une entreprise moderne

Veillez adresser vos offres de service manuscrites à la Direction d'arrondissement des téléphones, 1951 SION

P 655 Y

COMMUNE DE FLEURIER

Mise au concours

postes de monteurs électriciens

Plusieurs postes de monteurs électriciens sont mis au concours aux Services industriels.

Date d'entrée en fonction à convenir. Traitement légal selon règlement communal.

Caisse de retraite

Certificat de capacité exigé

Pour tous renseignements s'adresser au chef des Services industriels, tél. (038) 9 10 59, pendant les heures de bureau, ou (038) 9 16 94.

Faire offres par écrit à l'adresse du Conseil communal.

Conseil communal

P 2648 N

Commerce de meubles et machines de bureau cherche

UN REPRESENTANT

NOUS DEMANDONS: formation commerciale ou de représentation, dynamique.

NOUS OFFRONS: place stable, salaire selon capacités, semaine de 5 jours, fonds de prévoyance, frais véhicule et voyage.

SCHMID & DIRREN S.A., organisation de bureau, MARTIGNY-VILLE

P 66 S

OCCASIONS

- 1 machine à écrire « Royal », bon état de marche Fr. 75.-
- 1 machine à écrire de bureau « Hermès », belle écriture Fr. 125.-
- 1 machine à écrire portative avec valise « Petit », belle écriture Fr. 69.-
- 1 machine à écrire portative « Remington », avec valise Fr. 125.-
- 1 machine à calculer « Bourroughs », avec bande de contrôle Fr. 145.-
- 1 belle et moderne machine à calculer « Victor », électrique, 3 opérations Fr. 385.-
- 1 vélo de dame, 3 vitesses, lumière, porte-bagages, système anglais Fr. 69.-
- 1 vélo d'homme, système militaire, frein torpédo, lumière, bons pneus Fr. 68.-
- 1 vélo de sport pour jeune homme, 3 vitesses, Sturmey-Archer, jantes inoxydables, lumière, porte-bagages Fr. 85.-
- 4 jupes neuves, taille 40-42, le tout Fr. 12.-

Ernst Fühmann

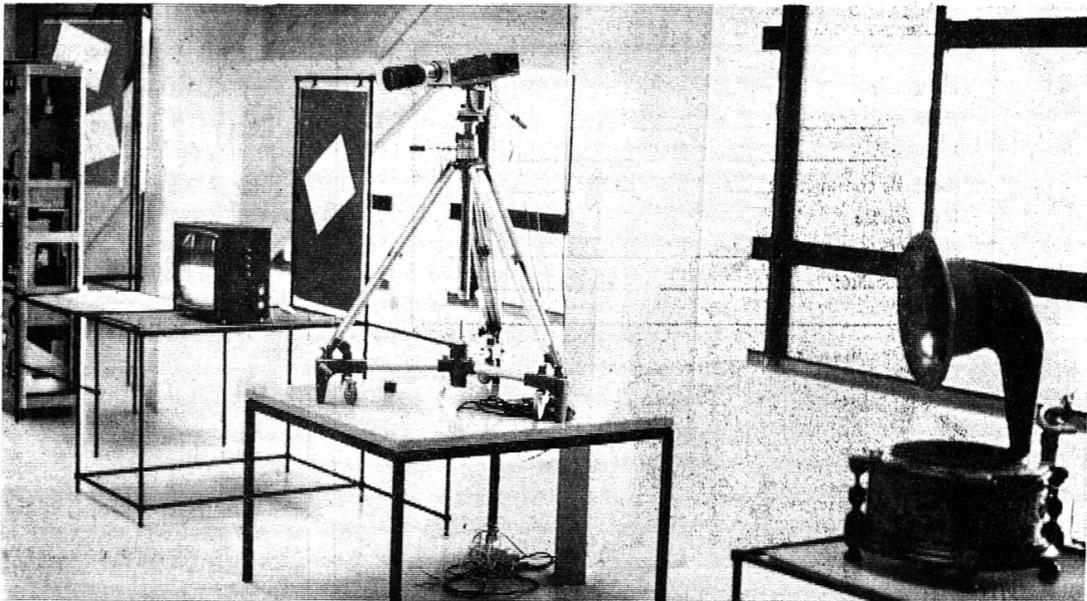
Kesslergasse 37, tél. (031) 22 29 11, Berne

Fermé le lundi.

Ofa 03 349 07 B

échos du valais

Technique: hier et aujourd'hui Du phonographe à la télévision



Du phonographe... à la T.V.

SION — Le mois prochain vont commencer les examens au Centre professionnel. Durant l'année, toutes les sections ont mis sur pied une exposition. Dès ce matin, les ateliers de métaux et les classes des radio-électriciens ont leur exposition. « La technique, hier et aujourd'hui », tel est le thème de l'exposition des apprentis radio-électriciens.

Du phonographe avec pavillon, de la radio de 1929 (ces deux appareils fonctionnent encore parfaitement), on arrive à la caméra TV qui transmet sur l'écran les mouvements et passages dans le champ de l'objectif. A côté il est possible d'admirer un ancien central de téléphone, un ensemble de retransmission radio et un appareil TV couleur qui, pour l'instant ne reproduit

qu'un écran en couleurs.

Entre ces appareils, il y a des années et des années de travail. Il est intéressant de constater l'évolution qui est intervenue.

Cette exposition intéresse vivement les apprentis. La TV en couleurs est la grande attraction de demain.

LES TRAVAUX DES ATELIERS DES METAUX

Les ateliers des métaux exposent par la même occasion les travaux réalisés durant l'année.

Des pièces intéressantes sont exposées. Ceci stimule les apprentis et intéresse aussi les collègues des autres sections.

DE NOMBREUSES EXPOSITIONS

Nous avons eu l'occasion de parler à maintes reprises dans nos colonnes des travaux à réaliser par les apprentis. Avec grand plaisir nous avons participé chaque fois aux visites organisées par les organisateurs professionnels. Un travail sérieux et suivi est demandé à tous les apprentis. La section du commerce avait présenté un défilé de mode auquel nous avons donné une relation illustrée. Il y eut également une exposition organisée en collaboration avec l'ambassadeur de Hollande qui présentait « Le visage général de la Hollande, le plan Delta et les travaux du Zuiderzee ».

Le mérite de l'organisation de ces expositions revient au directeur du Centre de formation professionnel et à ses collaborateurs ainsi qu'aux apprentis qui y mettent beaucoup de cœur.

—g—

Aux sociétés de musique du Valais

SION — Dans le cadre de la fête cantonale de musique, un grand concert aura lieu dans la grande salle de la Matze, à Sion, le 19 juin à 20 h 30. Ce concert sera donné par la fanfare anglaise G.U.S. de Kottering. Pour ceux qui ne connaissent pas encore cet ensemble, nous précisons que cette fanfare a eu plusieurs fois le titre de championne d'Angleterre. Nous pensons que tout ceux qui ont eu l'occasion de les entendre à Saxon en 1965 ne manqueront pas de venir à Sion pour les applaudir à nouveau.

Pour mon sol: Beauté
Intimité
Sécurité

Je rêve

FLOTEX

la moquette de notre époque
vraiment EX!

essentiellement lavable
isolante au bruit
en 15 coloris épanouis.

Une distribution:

PRO CONFORT 16, rue Granus
1201 GENEVE
Tél. (022) 319595

Un ancien « central » de téléphone et un appareil de retransmission radio.

Le nouveau directeur de l'hôpital régional de Sion

La commission administrative de l'hôpital régional de Sion s'est réunie hier après-midi. Elle avait à désigner le nouveau directeur de cet établissement.

On sait que l'actuel directeur, M. Joseph Torrent, qui dirigeait l'hôpital séduisois depuis 20 ans, avait présenté sa démission pour la fin de cette année.

Le poste a été repourvu. M. René Bornet, qui fonctionne comme directeur-adjoint depuis décembre 1965 assumera la direction de l'hôpital dès le 1er janvier 1968.

M. René Bornet est originaire de Bramois où il fit ses écoles primaires. Il suivit les écoles commerciales et passa avec succès sa maîtrise fédérale de comptable et récemment son diplôme de droit fiscal.

Souhaitons au nouvel élu une féconde carrière.

NOTRE PHOTO: M. René Bornet.



Ensevelissement de M. Gustave Delaloye

ARDON — Mercredi matin, une nombreuse foule de parents et d'amis avaient tenu à rendre un dernier hommage à M. Gustave Delaloye.

Toutes les sociétés locales qui avaient eu le bonheur de le compter dans leurs rangs étaient représentées.

D'une droiture exemplaire, d'un caractère affable et d'un contact agréable, M. Delaloye comptait également bon nombre d'amis au-delà de nos frontières communales. Des sociétés, telles que les caves coopératives Pro vins ou la caisse de crédits mutuels d'Ardon dont avait été l'un des fondateurs, resteront encore longtemps

marquées de sa forte personnalité.

D'autres groupements ont également eu le privilège de bénéficier de ses conseils avisés. Le trait dominant de cet homme était un dévouement sans limites. Près de quarante années passées au service de la collectivité ont du représenter bien des heures de travail et de peine. Quel bel exemple de fidélité pour la jeunesse actuelle.

Nous ne doutons pas que le souvenir de cet homme merveilleux restera gravé encore longtemps dans la mémoire de ceux qui l'ont connu.

—Jim—

Plus de 5.000 permis de pêche délivrés en 1966

SION — Plus de 5.000 permis de pêche ont été délivrés en 1966 par l'Etat du Valais contre 4.800 l'année précédente. Les recettes provenant de ces permis atteignent le montant de 161.979 francs contre 136.451 en 1965.

Sur les 5.000 permis délivrés 4.300 environ concernent le Rhône, les rivières et les lacs de montagne et 677 le lac Léman.

La pisciculture de Bouveret a produit en 1966, pour le repeuplement des eaux valaisannes, près de 3 millions d'œufs de truites, 1,7 million d'alevins et 160.000 truitelles qui furent immergées en eaux libres. Une diminution des truites de reproduction a été constatée dans les canaux de la plaine du Rhône en raison de la pollution des eaux.

Les responsables de la pêche regrettent que l'insuffisance de grilles appropriées et les purges répétées dans nos bassins d'accumulation provoquent annuellement la perte de nombreux poissons.

Relevons enfin que 80 procès-verbaux ont été dressés au cours de cette année et que les amendes ont produit 3.705 francs.

ABRI

PRÊTS
Fr. 1000 à 10 000
Discrettement!
Promptement!
Simplement!
Avantageusement!
Socialément!
BANQUE ABRIBERNE
Helvetiaplatz
Tél. 031 - 43 11 59

Sommelière cherche place

dès le 1er juillet 1967, pour la saison d'été, dans station valaisanne.

Ecrire sous chiffre 3549, à Publicitas, 2610 Saint-Imier.

P 8 J

On cherche

Jeune fille

pour aider au ménage et servir au café. Débutante acceptée.

S'adresser au Café de la Forêt, Les Giettes.

Tél. (025) 4 24 34

A vendre et à donner

habits dame et enfants

Tél. (021) 34 33 63, 34 33 62.

Ofa 06 776 03 L

50 duvets

neufs, 120 x 160 cm., belle qualité, légers et chauds. Fr. 35.— pièce (port compris)

G. KURTH
1038 Bercher

Tél. (021) 81 82 19

P 1673 L

URGENT

sommelière
ou
sommelier
est demandé.

Prière de téléphoner (026) 2 16 68.
P 1141 S

Volontaire

cherchée par famille de 2 personnes avec 2 petits enfants. Travaux légers, vie de famille. Tél. (027) 7 43 35

On cherche

1 jeune
serveuse

pour bar à café. Congé 1 jour par semaine et un dimanche sur deux. Vie de famille.

Tél. (027) 2 61 41 (heures de bureau).

P 31991 S

Concert de l'Harmonie municipale

SION — Comme les années précédentes, l'Harmonie municipale a prévu une série de concerts. Hier soir, elle a donné un concert rue des Remparts, il a obtenu un vif succès. Le public, nombreux, a grandement apprécié les œuvres interprétées qu'elles soient de Web, Grieg, Thielmann, Baur, Langlois, Christiano ou Rudaz.

Colonie de vacances des Mayens de Sion

SION — La visite médicale pour les enfants de familles domiciliées à Sion est prévue comme suit: à l'école primaire des filles à 16 h 30 le lundi 22 mai pour les filles et le lundi 29 mai pour les garçons.

Prix des asperges

Du début de la récolte au 17 mai 1967 y compris: libre.

Asperges Cat. I	Prix à la production départ Valais	
	Net	Prix de gros brut pour net vrac bottes
Asperges Cat. II	3.20	3.35 3.50
	2.20	2.30

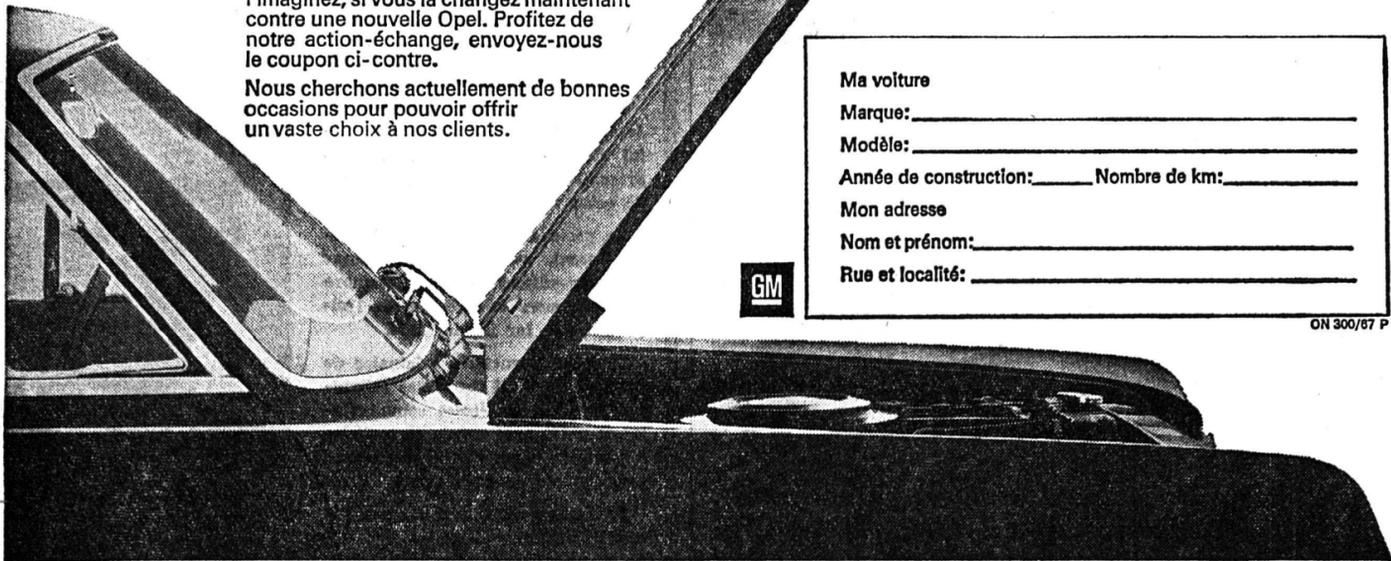
Prix valables à partir du 18 mai 1967 y compris et jusqu'à nouvel avis. Sion, le 18 mai 1967.

Office central, Sion.

Voulez-vous connaître
**la valeur actuelle
de votre
voiture?**

Elle vaut peut-être plus que vous ne l'imaginez, si vous la changez maintenant contre une nouvelle Opel. Profitez de notre action-échange, envoyez-nous le coupon ci-contre.

Nous cherchons actuellement de bonnes occasions pour pouvoir offrir un vaste choix à nos clients.



Ma voiture
 Marque: _____
 Modèle: _____
 Année de construction: _____ Nombre de km: _____
 Mon adresse _____
 Nom et prénom: _____
 Rue et localité: _____



ON 300/67 P

AIGLE: Roger Gailloud, Garage des Mosses, 20 avenue des Ormonds, téléphone (025) 2 14 14 — SION: Georges Revaz, Garage de l'Ouest, téléphone (027) 2 22 62 — SAINT-MAURICE: J.-J. Casanova, téléphone (025) 3 63 90.

PATRIA

Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie a un poste de

Collaborateur professionnel

au service extérieur à repourvoir. Il est donné à personne ayant de l'initiative, honnête et travailleuse qui aime le contact avec la clientèle, de se créer une situation intéressante qui offre des possibilités de gain en-dessus de la moyenne. Le secteur s'étend à la région de Monthey.

L'activité peut être exercée pendant quelques mois à titre d'essai à côté de l'occupation actuelle. De cette façon, vous pouvez, sans courir de risque, vous rendre compte vous-même si vous avez les aptitudes requises pour notre profession.

Formation préalable approfondie. Appui pratique continu. Conditions d'engagement modernes (rétributions fixes, bonifications sur le chiffre d'affaires, allocations sociales, caisse de pension).

Si vous voulez avancer dans la vie, si vous êtes fort de caractère et si vous voulez forger vous-même votre avenir, écrivez quelques mots à nos agents généraux du Valais:

Richard Lötscher et Georges Hugo

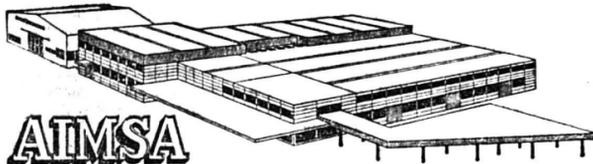
Place du Midi, 1951 Sion



ou demandez, par téléphone, un entretien personnel sans engagement aucun (téléphone (027) 2 24 49 - 2 24 50).

Vous pouvez être assuré de notre discrétion.

P 31424 S



AIMSA

Etes-vous

un mécanicien qualifié

spécialisé sur voitures, camions ou machines de chantier, bilingue français-allemand

Désirez-vous

améliorer votre situation

conseiller nos clients et devenir un collaborateur de notre chef magasinier

Nous vous offrons

un poste de confiance dans notre département pièces détachées.

Un bon salaire, avantages sociaux, semaine de 5 jours.

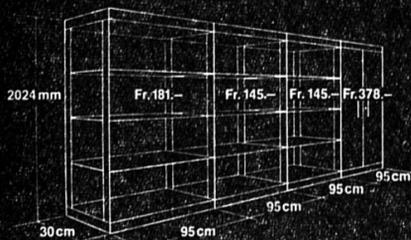
Faire offres à la direction de AIMSA S.A., 20, rue Boissonnas, 1211 Genève 26.

Ofa 05 105 01 G

Pour toutes vos annonces ...
... 2 44 22

Tous vos imprimés à l'IMS

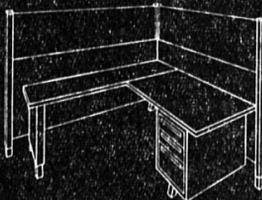
STRAFOR: Meilleur et moins cher.
Aucune augmentation de prix depuis 1961.
Livraison immédiate.



CLOISONNETTES métalliques, solution idéale pour vos problèmes d'espace. Pas de fixation au plancher ni au mur. Prix avantageux.

Avec ou sans portes, livrables aux hauteurs: 1080 mm 1380 mm 1680 mm 2150 mm 2500 mm 2800 mm 3200 mm

MULTEX, rayonnages métalliques pour archives, bibliothèques, magasins. Adaptations et transformations illimitées. Grande charge utile, montage facile sans vis ni boulons.



STRAFOR

Strafor S.A., 1950 Sion
59, rue de Lausanne
Téléphone (027) 2 55 03

Nos spécialistes vous rendront visite sans engagement.



**Harlem
Globe
Trotters**

CONTRE

**American
All Stars**

et le formidable

HARLEM - SHOW

avec

5 attractions Internationales 5

**Pavillon des Sports
de Beaulieu**

mercredi 24 mai
à 20 h. 30

Prix des places de Fr. 6.— à Fr. 14.—

Location:

Schaefer Sports, Lausanne.

OCCASIONS



Record Coupé, 1965

blanche, levier de vitesses au plancher.

Record 4 portes, 1966

26.000 km., état de neuf.

Record 2 portes, 1966

39.000 km., blanche.

Opel Kapitain, 1966

roulé seulement 6.000 km., état de neuf.

Opel Admiral, 1965

blanche.

Ford Taunus 12 M

Coupé, 1965, deux teintes, 34.000 km.

2 Ford Taunus 17 M

Prix intéressant.

Austin 1100, 1964

moteur échange standard.

Vauxhall Viva, 1964

35.000 km., blanche.

Ainsi que plusieurs occasions:

SIMCA 1000	1964
RENAULT 4 L	1963
D. K. W. Junior	1961
CITROEN 2 CV	1964
VW	1961 1964

Garage de l'Ouest

GEORGES REVAZ - SION
Agence OPEL - CHEVROLET
Tél. (027) 2 22 62

A. PRAZ	(027) 2 14 93
G. DUSSEX	(027) 4 44 44
L. BOGADI	(027) 8 70 12
J. RUDAZ	(027) 2 49 89

P 374 S

Denis Revaz, avenue de Tourbillon 70, à Sion.

vente de voitures

de toutes marques, neuves ou occasion, à des prix extrêmement bas.

P 31985 S

Café-restaurant

"Le Victoria"

à Vercorin,

cherche

une sommelière

Tél. (027) 5 13 70.

P 32017 S

Bar à café cherche

SERVEUSE

Horaire de 8 heures.

Tél. (027) 5 07 98.

P 31938 S



3 BELLES OCCASIONS

PORSCHE

912 - modèle 1966, rouge, intérieur noir. Environ 20.000 km.

912 - modèle 1966, rouge, intérieur noir. Environ 30.000 km. Prix 16.500 fr.

SC coupé bleu aga, intérieur brun, modèle 1964.

Prix très avantageux.

ANDRE WICKY S.A.

Agence officielle Porsche
place du Tunnel 9 - Lausanne

Tél. (021) 22 18 87

P 407 L

Voitures occasions

VW 1300, 66, blanc perle, simili rouge, 60.000 km.

VW 1200, 65, gris fontana, simili gris, 35.000 km.

VW 1200, 62, vert béryl, houssee rouge, 26.000 km.

VW 1200, 62, bleu foncé, toit ouvrant, moteur neuf.

Plus de 15 autres VW 1200 de 57 à 64, à des prix intéressants.

VW 1500 S, 64, blanc perle, houssee, simili gris, impeccable.

VW 1500 N, 62, bleu golf. Voiture très propre.

FORD Cortina, 62, grise, voiture en parfait état.

FIAT 750, 64, blanche, bien entretenue.

FIAT 600, 61, rouge, jolie voiture.

PORSCHE S 90, 63, vert foncé, intérieur rouge, mécanique et carrosserie en excellent état. Partiellement révisée, 75.000 km. avec garantie écrite de 6 mois ou 10.000 km.

Toutes les voitures avec garantie écrite, facilités de paiement, expertisées



Téléphone (026) 2 22 94

P 339 S

SAINT-GINGOLPH

20 - 21 mai 1967

24e Festival des musiques du Chablais

Samedi à 20 h. 30 :

Concert

de gala par l'Harmonie municipale de Martigny (80 exécutants). Dir. Henri Bujard, prof.

Dimanche à 14 h. :

Défilé et concert

de 22 corps de musique.

En soirée :

Bal

conduit par l'orchestre « Les Régis »

Nous cherchons pour 2 - 3 mois.

jeune fille

pour s'occuper de trois enfants et pour aider au ménage. Vie de famille. Entrée : 15 juin ou 1er juillet 67.

S'adresser à : fam. Petrig, Sun Valley-Lodge, 3920 Zermatt. Tél. (028) 7 78 83.

VETEMENTS LAFONT

en moleskine bleue, qualité formidable.

Salopette normale, salopette avec bavettes et bretelles pour les chauffeurs. Vestes et blousons à fermeture éclair.

En velours extra-solide. Pantalons pour garçons et messieurs, dans toutes les tailles normales.

MAGASIN PANNATIER à VERNAYAZ

P 254 S

On cherche

une courtpointière

expérimentée,

une couturière

avec années de pratique.

Nationalité suisse.

Faire offres à la direction de KUCHLER - PELLET, aux Galeries du Midi, Sion.

P 61 S

Annonces diverses

A vendre

Opel Record

1700, mod. 1964, en parfait état.

Prix 3.800 fr.

Téléphoner aux heures de bureau au No 2 14 64.

A vendre

1 VW, mod. 1963.

1 VW, mod. 1959.

1 Dauphine.

1 Peugeot 404, mod. 1963.

2 essieux Willys.

2 essieux Land-Rover.

1 moteur - boîte Fiat 1500.

Pièces de toutes marques.

Garage Paul Fournier

Fey-Nendaz,

Tél. (027) 4 51 33

P 17740 S

Chambre meublée

A louer

à Martigny, début juin.

Tél. (026) 2 39 02,

à partir de 19 h.

P 65656 S

Occasion A vendre

salles de bain

fourneaux

potagers

boilers

électriques

S'adresser à André Vergères, à

Conthey-Place.

Tél. (027) 8 15 39

P 31940 S

Machines à écrire



Location-vente

Demandez nos conditions

Hallenbarter

Sion

Tél. (027) 2 10 63

Fromage

qualité extra, gras

4 fr. 90 le kg.

G. Hess, fromages 4511

Horriwil (SO).

P 720 Sn

Transformez votre potager combiné au mazout

W. Kühn

Tél. (025) 4 15 04

Monthey

P 535 S

Occasion A vendre

VW 1200 et

Fiat 1100

avec radio, expertisées, batterie.

Tél. (025) 5 20 95.

A vendre

poules en ponte

et fumier de poules

Tél. (026) 8 15 48

P 31959 S



tabacs naturels du maryland

record absolu de saveur et de légèreté

Stella SUPER

PARC DES SPORTS

Samedi 20 mai 1967, à 20 heures

GRANGES - SION

Le restaurant du col de Jaman-Montreux cherche pour la saison d'été :

une sommelière (ier)

connaissant bien les deux services.

un(e) jeune cuisinier(ère)
un(e) employé(e) cuisine-office
une personne

capable pour la vente dans petit bar. Couple accepté. Nourri logé, blanchi.

Entrée à convenir.

Faire offres à P. Rouiller, Col de Jaman. Tél. (021) 61 41 69, 1833 Poste les Avants.

P 98676 L

Entreprise de transports, cars et camions dans la région du Léman, cherche pour seconder le patron,

un collaborateur

ayant, si possible le permis poids lourds. Entrée en fonctions le plus tôt possible.

Faire offres sous chiffre PZ 35786, à Publicitas, 1002 Lausanne.

P 570 L

Bei uns verdienen Sie gut als

Reisevertreter

Wir führen landwirtschaftliche Produkte, die sich sehr gut verkaufen lassen.

Reisegebiet: Kanton Wallis.

Wir bieten Ihnen neuzeitliche Lohngestaltung und Altersfürsorge. Je grösser der Umsatz, desto höher des Provisionssatz!

Falls Sie auch französisch sprechen, senden Sie möglichst bald einen handgeschriebenen Lebenslauf mit Zeugnissabschriften und Foto an Chiffre OFA 7206 St., Orel Füssli-Annoncen AG, 9001 St. Gallen.

Ofa 7206 St

Pour raison de santé, à remettre.

BAR A CAFE

60 places avec terrasse. Chiffre d'affaires prouvé.

Ecrire à P 2942 V, Publicitas, à 1800 Vevey.

P 97 V

Locatif

Je cherche un petit locatif de 3 à 4 appartements av. confort. Case postale 97, à 1950 Sion 2.

P 639 S

A vendre

appareil TV

cause départ. Très bonne occasion. Tél. (022) 2 04 22 (entre 8 h. 30 et 9 h. 30 le matin).

P 636 S

A vendre à

Liddes

grenier

Parfait état. Prix intéressant.

Ecrire sous chiffre PA 65664, Publicitas, 1951 Sion

P 65664 S

A vendre

2 vaches

race d'Hérens. S'adresser chez César Paccard, Bourg-Vieux.

P 65661 S

Entreprise cherche

un maçon

de nationalité suisse ou étranger avec permis C, pouvant faire le chef dans petite entreprise. Bon salaire.

Ainsi que

quelques maçons et manœuvres
un chauffeur de camion
deux coffreurs

Faire offres à entreprise W. Stauffer, 2114 Fleurier. Tél. (038) 9 16 57.

P 2680 N

Hôtel Touring au Lac, Neuchâtel.

Tél. (038) 5 55 01

cherche

sommelières
dames ou garçons de buffet
lingères

Faire offres ou se présenter à la direction.

AS 35053 N

échos du valais

LA FETE-DIEU A SION



SION — La FETE-DIEU, telle que Son Exc. Mgr notre Evêque veut la voir célébrée cette année, est située comme à une charnière. Elle doit rester le SIGNE lisible de la PRESENCE du Seigneur DIEU parmi nous.

Encore qu'elle n'innove rien, pour ainsi dire, afin de porter son effort sur la mise en valeur de l'essentiel afin que le mystère de cet AMOUR parle aux hommes de notre temps.

La célébration de la FETE-DIEU s'articule autour des trois éléments traditionnels :

- La MESSE, mais concélébrée sur la Planta. Une messe à laquelle tout le peuple de Sion est invité.
- La PROCESSION sur le parcours traditionnel va trouver sa splendeur habituelle.
- La BENEDICTION DU SAINT SACREMENT au reposoir de la Grande-Fontaine, dans un cadre favorable à une ferveur joyeuse.

I

LA MESSE CONCELEBRE SUR LA PLANTA A 10 HEURES

(Messe à la Cathédrale à 08.30, au Sacré-Cœur et à St-Guérin à 09.00. Les messes de 09.30, 10.00, 10.30, 11.00 et 11.30 son supprimées).

La messe, l'acte central, de cette fête était devenue pour certains comme un à-côté, au point qu'après avoir regardé la procession ils oublièrent de prendre part à la messe. Ils manquaient l'Eucharistie le jour même où ils voulaient célébrer l'Eucharistie.

MISE EN PLACE POUR LA MESSE

① A 9 heures 30 les responsables (présidents, directeurs, supérieurs) des groupes de 3 à 18 rassemblent leurs membres au Jardin public et sous les allées ombragées de la Planta, les formations de procession, sur rang de six.

② A 9 heures 45 tous les groupes ont gagné la place qui leur est assignée sur la Planta, devant l'autel de la célébration, face au Monument du Centenaire. Les commissaires les aideront pour cette mise en place. Ils garderont cette formation durant toute la messe afin d'être prêts à s'insérer, sans remue-ménage, dans la procession, sitôt la messe terminée.

③ A 10 heures 45 les responsables du groupe 2 (les enfants des écoles maternelles qui ne prennent pas encore part à la messe) rassemblent leur petit monde sur le trottoir à l'ouest du Jardin public, d'où il prendra facilement la tête de la procession.

④ A 9 heures 45 : arrivée des autorités, des corps constitués, de l'Harmonie, des sections de gendarmes et de l'armée.

⑤ A 9 heures 50 : arrivée de Son Exc. Mgr l'Evêque accompagné du clergé, RR.PP. capucins, les séminaristes.

⑥ A 9 heures 55 : morceau d'ouverture de l'Harmonie municipale. Les ombrelles et les couvre-chefs, même masculins, sont autorisés durant la messe.

⑦ A 10 heures : MESSE DE LA FETE-DIEU.

L'assemblée, c'est-à-dire le clergé, les chœurs, les fidèles réunis, chanté, soutenue par des « cuivres » :

Le chant d'entrée : « Terre entière chante ta joie... »

Le Kyrie XVIII (grégorien)
Le Gloria de la messe des Anges VIII (grégorien)

L'Alleluia de « O filii et filiae »
Le Credo III (grégorien)
Le Sanctus de la messe XVIII (grégorien)

Le Pater (grégorien)
L'Agnus Dei XVIII (grégorien).
Le Chœur mixte du Sacré-Cœur et la Schola chantent à l'Offertoire.

Le Chœur mixte de la Cathédrale et le Chœur mixte de langue allemande chantent pendant la communion.

La communion sera donnée selon des dispositions annoncées au cours de la messe.

II

La procession quitte la Planta, sitôt la messe terminée, par la sortie Ouest, descend l'avenue de la Gare, remonte la rue de Lausanne et le Grand-Pont (à peu de chose près le parcours traditionnel).

La ville entière doit être décorée pour la Fête-Dieu, mais plus spécialement la rue de Lausanne et le Grand-Pont. C'est ainsi aussi qu'on honore le Seigneur, l'Ami, présent parmi nous. Nous demandons une aide spéciale pour l'érection de l'autel et du reposoir à la Grande-Fontaine. N'attendons pas qu'on vienne nous demander un secours, un service, des fleurs, mais prenons les devants, offrons-les, offrons-les. C'est ainsi qu'on reçoit l'Ami...

Les groupes de 2 à 18, ainsi que les groupes 19, 23, 24, 25, 31 et 36 marchent six (6) de front. Ils veillent à laisser entre eux un intervalle de trois pas au maximum. La distance entre les rangs est de un pas au maximum.

Les filles, alignées en profondeur, ne devront pas s'écartier sur les places libres et garder leur cohésion même aux carrefours.

Les groupes de 1 à 11 dépassent le reposoir de la Grande-Fontaine à droite, montent jusqu'au sommet du Grand-Pont pour redescendre jusqu'au reposoir en n'occupant que la moitié Est de la chaussée.

Les groupes de 12 à 17 dépassent le reposoir de la Grande-Fontaine à gauche, montent jusqu'au sommet du Grand-Pont pour redescendre jusqu'au reposoir en n'occupant que la moitié Ouest de la chaussée.

Le groupe 18 (les chœurs) se range dès l'arrivée à proximité Nord du reposoir.

Les groupes de 19 à 25 se rangent devant le reposoir en n'occupant que la moitié droite (Est) du Grand-Pont.

Le groupe de 26 à 33 se rangent devant le reposoir en n'occupant que la moitié gauche (Ouest) du Grand-Pont.

Procession vraie, simple, fervente.

LA BENEDICTION AU REPOSOIR DE LA GRANDE-FONTAINE

Elle a lieu dans un cadre d'une beauté exceptionnelle, où la procession a pu se déployer facilement au Nord et au Sud.

Le Chœur de St-Guérin et de Châteauneuf exécutent un mottet.

Proclamation de l'EVANGILE (la bonne nouvelle).

L'assemblée chante le Tantum ergo I (usuel).

BENEDICTION DU SAINT SACREMENT.

L'assemblée, soutenue par les « cuivres » chante « Grand Dieu nous Te bénissons ».

L'Harmonie municipale joue le GRAND JEU.

Pendant ce temps, par la rue de Savièse, le clergé, les autorités accompagnent le Saint Sacrement jusqu'à la Cathédrale.

PEUPLE DE SION CHANTE
TON SEIGNEUR
TON SAUVEUR
TON AMI
TON COMPAGNON
TOUJOURS PRESENT

En cas de pluie, la messe sera célébrée dans les 4 églises paroissiales.

Ordre de la procession

- La croix de la paroisse du Sacré-Cœur (3 enfants de chœur) puis, à cinq pas
- Les écoles enfantines (ne participant pas à la messe).
- a) Les premières communiantes.
b) Les élèves des écoles primaires des filles.
- Les élèves de l'Orphelinat des filles (avec le groupe précédent).
- Les éclaireuses (toutes les troupes en un seul groupe, les fanions en tête).
- JOCF - JECF - JICF.
Les élèves des écoles secondaires, du Collège des Dames.
Les élèves de l'école supérieure de commerce.
- Les enfants de Marie.
- L'école normale des institutrices.
- L'école de nurses et l'école d'infirmières.
- Les religieuses.
- Les Dames de Sion.

II

- Les premiers communiantes.
- Les élèves des écoles primaires. L'institut St-Joseph (Don Bosco).
- Les éclaireurs (toutes les troupes en un seul groupe).
- JOC - Gesellenverein.
- Les Etudiants suisses.
Le Collège cantonal.
- L'école normale des instituteurs.
- Le Chœur mixte de la Cathédrale.
Le Chœur mixte du Sacré-Cœur.
Le Chœur de St-Guérin.
Le Chœur mixte de langue allemande.
Le Chœur de Châteauneuf.

III

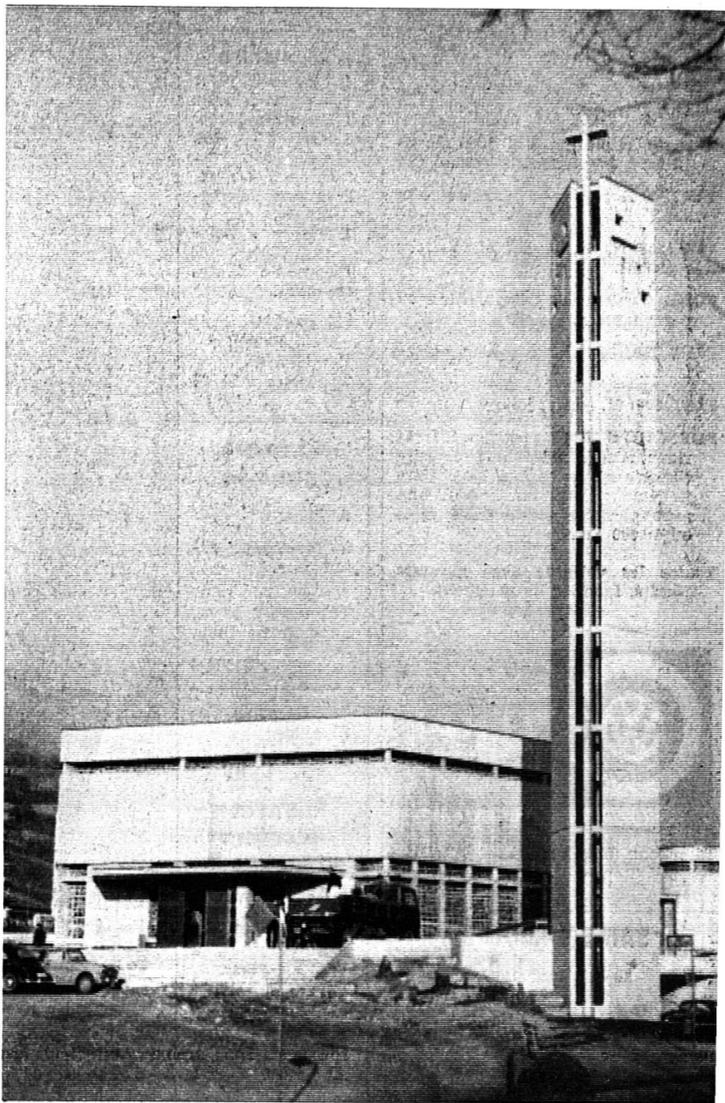
- L'Harmonie municipale.
- Une section d'honneur.
- Le drapeau fédéral, cantonal, de la commune, de la gendarmerie.
- Un peloton de gendarmes.
- Les servants de messe en habits de chœur.
- Les RR.PP. capucins.
- Le clergé.

IV

LE TRES SAINT SACREMENT porté par Son Exc. Mgr Adam, évêque de Sion.

- Un peloton de gendarmes.
- Les autorités cantonales.
- Les autorités des districts.
- Le Conseil municipal et bourgeoisial.
- Les officiers.
- Une section d'honneur.
- Les messieurs.
- Les dames.

Tout est prêt pour la grande fête interparoissiale



SION — Sous la présidence de M. Albert Antonioli, les responsables des multiples commissions de l'organisation de la grande fête interparoissiale se sont retrouvés à la salle de la Matze pour régler les derniers préparatifs.

Le président a salué la présence de M. Maurice de Torrenté, ancien préfet, de nombreuses dames et demoiselles et des représentants des colonies espagnoles et italiennes.

La fête débutera donc le vendredi 26 mai, pour se poursuivre le samedi 27 mai et le dimanche 28 mai.

Le vendredi, la fête se déroulera de 18 à 24 heures ; le samedi, de 17 à

02 heures ; le dimanche, de 11 à 24

Un riche programme d'attractions été mis sur pied. Il y en aura pour tous les goûts. Les participants, d'autre part, auront la possibilité de savourer des plats italiens et espagnols et les spécialités valaisannes, et cela à des prix très raisonnables.

L'organisation d'une telle manifestation n'est pas une sinécure. Le comité et les membres des nombreuses commissions sont à la tâche depuis très longs mois. Maintenant, que chacun apporte sa collaboration à la fête interparoissiale.

—gé

HYGIENE PUBLIQUE et beauté du paysage

SION — Les malencontreuses décharges, les cascades « écumeuses » de certains torrents et les anciennes gravières posent de sérieuses questions à tous ceux que préoccupent l'hygiène publique et la beauté des paysages. Il y a 20 ans, la nature — qu'on n'avait encore pas trop corrigée — pouvait encore accepter et digérer ce que l'homme lui rejetait. Aujourd'hui, l'augmentation du tourisme et de la population, l'implantation d'industries le long du Rhône obligent les responsables de la santé publique à lui venir en aide. Cette aide prend deux formes principales : l'épuration des eaux usées et la destruction des ordures ménagères, l'une et l'autre posent à nos autorités des problèmes ardu (d'ordre financier avant tout).

Si certains cantons les ont déjà résolus en partie, le notre, malgré quelques réalisations importantes comme Verbier, Bellwald, Aproz, en est encore au stade du projet.

C'est de ces préoccupations et des solutions envisagées que M. Huber, chef du Service de l'hygiène, a entrepris un auditoire composé des membres de l'UTS, section du Bas-Valais. S'adressant à des gens de la technique, M. Huber, compétent et convaincu, développa les aspects économiques et techniques de ce nouveau côté de la civilisation et n'eut pas de peine à nous convaincre.

L'idée d'une information à ce sujet nous paraît excellente et nous félicitons le président de l'UTS Bas-Valais,

M. Devantéry, ing. ETS, d'en avoir pris l'initiative.

Pourquoi par ailleurs ne pas étendre cette information au grand public ? Ne serait-ce pas d'une excellente pratique ?

—N



Vins sélection

UN **LUY** PAR JOUR
L'apéritif
à base de vin du Valais

DIVA S.A., Uvrier - Sion

P 655 S

échos du valais

Vivante assemblée primaire à Randogne



DE VALERE A TOURBILLON

«La torture du téléphone»

Les moyens utilisés pour assouvir une vengeance sont multiples. Mais, les uns comme les autres, ne sont pas dignes d'un vrai chrétien. Si chaque fois qu'il a été porté atteinte à sa petite personne ou à son intégrité il faut machiner une vengeance, c'est la fin de tout.

Et pourtant, dans la vie de chaque jour n'est-ce pas ainsi que cela se passe ? Bien sûr, toute atteinte à l'honneur, toute suspicion, tout tort, doivent être réparés.

Les possibilités ne manquent pas. La « vendetta » doit être bannie de toutes réactions des lésés. Le duel, en vogue à un moment donné, n'est plus à l'ordre du jour non plus.

Ceux qui, de colère, utilisent une arme à feu, agissent sous l'emprise d'un réel délire. Leur comportement ne se contrôle plus. Leur acte est punissable et il est impensable de l'admettre, de le justifier. Toute peine mérite donc un châtiement. Dans notre monde tout évolue, tout se modernise. Les découvertes, les inventions s'enchaînent à un rythme accéléré.

Autres temps, autres mœurs. Il y a quelques années, on ne connaissait pas le téléphone. Cet indispensable instrument de travail — ce mal nécessaire — est un procédé moderne de persécution, de vengeance.

L'employé d'une importante entreprise a été licencié pour des motifs plausibles. Le chef d'entreprise, avant de prendre une décision, avait essayé de trouver des compromis et arrangements. Hélas ! Il avait dû se résoudre au licenciement de son collaborateur.

Celui-ci n'a pas accepté la décision de bon cœur. Il est parti avec l'intention de se... venger. Et précisément il a eu recours au téléphone. Jour et nuit il harcelait son ancien patron. Le rythme des appels s'accroissait. Il y en eut jusqu'à 30 dans la nuit. A l'autre bout du fil, le chef d'entreprise n'entendait jamais une voix. Il déposa plainte et finalement la police a pris l'employé sur le fait. Le tribunal l'a condamné à 2.500 francs d'amende et six mois de prison avec sursis.

Il est à espérer que cet employé n'usera plus du téléphone qu'à bon escient s'il ne veut pas purger sa peine.

User du téléphone comme vengeance cela ne paie pas non plus.

— gé —

RANDOGNE — C'est devant un nombre imposant de citoyens que le président Joseph Schmidt ouvrit cette assemblée primaire. Il donna connaissance de l'ordre du jour en précisant que le conseil communal a tenu 42 séances. La réunion des commissions et des membres des autres communes ont donné lieu à un travail considérable.

LES FINANCES

Le résultat de l'exercice 1966 se solde par un léger bénéfice. Les recettes fiscales n'ont pas subi de gros changements. Toutefois, les impôts sur les gains immobiliers sont en baisse. Ce poste aura encore une fois fait ressortir la bonne gestion communale et un avenir prometteur.

INSTRUCTION PUBLIQUE

L'instruction publique est un dicastère qui a toujours intéressé à son plus haut point les autorités de la commune de Randogne. Au cours de la dernière année, plus de 146 élèves ont fréquenté le centre scolaire régional, dont 7 à l'école Montessori, 109 à l'école primaire et 30 à l'école secondaire.

SERVICES PUBLICS

Etant donné l'augmentation constante des constructions, l'administration communale devra s'organiser plus complètement sur le plan technique. Le service des eaux préoccupe plus spécialement nos autorités. Toutefois, étant donné le développement actuel, il est absolument nécessaire d'obtenir de nouveaux apports d'eau. Espérons que le projet de service régional d'eau, qui serait une solution sûre et rapide, rencontre partout un accueil favorable. Des travaux importants ont été faits pour l'épuration des eaux dans la région de la Montagnette et de la Combaz.

IMMOBILISATIONS

Les travaux d'infrastructure de la route des Orzières sont terminés. L'exécution de la superstructure s'effectuera dans le courant de cette année. La route de l'Astoria est actuellement l'objet d'importantes transformations et tout sera terminé dans le courant de cette année.

DIVERS ET CONCLUSIONS

Dans le chapitre des divers, deux points furent mis en évidence. Il s'agit tout d'abord du problème des écoles primaires au village de Randogne. Tout doit converger dans ce sens afin d'obtenir au plus vite une 2e classe au village. Espérons que nos autorités comprendront l'urgence de ce problème. Par ailleurs, les citoyens de Randogne ont demandé au conseil communal de bien vouloir activer la question de la mensuration cadastrale qui dure depuis plus de 10 ans. Cette li-

quidation, qui est fortement souhaitable, dépend par conséquent des services compétents de l'Etat du Valais.

Une belle et vivante assemblée qui aura démontré l'esprit actuel qui domine les citoyens de la commune de Randogne et leurs dirigeants.

A. C.

Notre photo : Le conseil communal avec, de gauche à droite : MM. J.-P. Clivaz ; Perren, secrétaire ; Schmidt, président ; Berclaz, Clivaz et Crettol.

Cela dépend de votre intestin

Les séquelles de la constipation sont nombreuses : humeur maussade, maux de tête, teint brouillé n'ont souvent pas d'autre origine. Prenez du thé Franklin, mélange de 9 plantes actives, laxatif et digestif, il vous apporte une aide précieuse.

En pharm. et drog. à fr. 2.75 et fr. 1.75 le paq. et fr. 3.- en sachets filtrés. Dragées Franklin, discrètes et efficaces à fr. 2.40 la bte.

THE FRANKLIN

SION 10 et 11 juin 1967

FETE CANTONALE DES MUSIQUES VALAISANNES

3 000 musiciens - Cortège - Cantine - Concerts

Voulez-vous devenir

propriétaire d'un bel

appartement avec

Fr. 10.000.- seulement ?

Formule LOYER-EPARGNE. Vous payez comme par le passé un modeste loyer qui vous libérera peu à peu de toute dette.

Vous êtes propriétaire de votre appartement !

Vous constituez un placement immobilier à l'abri de l'inflation.

Vous ne craignez plus les hausses des loyers !

Vous êtes définitivement à l'abri d'un congé !

Vous constituez une plus-value en quelques années !

EXEMPLES : 3 1/2 pièces

3 pièces

studios

à partir de Fr. 49 000.—

à partir de Fr. 44 000.—

à partir de Fr. 23 000.—

Pour tous renseignements et visites :

Agence immobilière Jean-Louis Hugon, 20, av. de la Gare, Martigny

Téléphone (026) 2 16 40

★ Cinéma d'Ardon ★

Samedi et dimanche à 20 h. 45

16 ans révolus

En couleurs et cinémascope

Un grand film gai avec Bourvil et Jean Lefebvre

3 enfants dans le désordre

Il faut le voir car il déride les plu moroses.

Domenica alle ore 16.30

La rivolta dei Sette

★ Riddes - L'Abeille ★

Ce soir RELACHE

Samedi et dimanche

La furie des SS

Un film à sensations...

★ Saxon - Rex ★

Aujourd'hui RELACHE

Samedi et dimanche - 16 ans rév.

Mouvement... Galopades... Bagarres

La diligence vers l'Ouest

★ Fully - Michel ★

Jusqu'à dimanche 21 - 18 ans rév.

Un nouveau «James Bond» en action

Notre homme Flint

avec James Coburn et Lee J. Cobb

★ St-Maurice - Roxy ★

Du jeudi 17 au dimanche 21 mai

La grande réussite du cinéma français

La grande vadrouille

Bourvil (bien sûr), de Funès (évidemment) Aucune esbroufe, aucune longueur jamais de temps morts.

16 ans révolus

Prix des places : Fr. 3.50, 4.— et 4.50

★ Monthey - Montheolo ★

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.

Surcouf, le plus prestigieux des corsaires

Tonnerre sur l'océan indien

avec Gérard Barray et Antonella Lual

Un tout beau film français en scopy couleurs.

★ Monthey - Plaza ★

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.

Du tout grand western, avec Franco Nero, dans

Django

Scope - couleurs

★ Bex - Rex ★

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans rév.

Un film «série noire»

Je vous salue mafia

avec Eddie Constantine

HAUT-VALAIS

Mme Aline Schmidhalter-Steiner n'est plus

BRIGUE — Hier, notre journal signalait le tragique accident dont fut victime Mme Aline Schmidhalter, de Brigue, qui tomba malencontreusement d'un train en marche. Malgré les soins assidus qui lui furent prodigués à l'hôpital de Brigue où elle avait été transportée hier matin, elle rendait le dernier soupir. La disparue se trouvait dans sa septantième année et avait élevé une belle famille de huit enfants dont une des filles est la patronne de l'Hôtel Couronne, de Brigue et une autre de l'Hôtel Treize Etoiles, à Sion. En compagnie de son mari et de quelques uns de ses enfants, Mme Schmidhalter gérait le restaurant de la Poste, à Brigue et, pendant l'été, se faisait un plaisir

à collaborer à la bonne marche d'un hôtel au col du Grimsel. Epouse exemplaire et mère de famille adorée, la défunte cachait un cœur qui ne restait jamais insensible à l'égard de tous ceux qui venaient frapper à sa porte. Essentiellement chrétienne, Madame Schmidhalter sut faire face avec un cran admirable aux nombreuses vicissitudes de la vie. Il y a quelques années, elle eut la douleur de perdre un de ses fils, Félix, qui mourut au cours d'un tragique accident survenu au service militaire. Nous compatissons à la douleur de la grande famille de Mme Schmidhalter et à tous ceux que cette disparition afflige, le «NR» présente ses condoléances émues.

Iudo

Monsieur dans cinquantaime, cherche place comme

tournant

ou autres travaux légers, dans pension ou hôtel. Pour la saison d'été.

S'adresser à pension Les Las, tél. (027) 73 47, 1914 Iséribles. P 31847

On cherche

jeune fille

pour aider dans un hôtel-restaurant.

Entrée à convenir.

Hôtel de la Gan Vernayaz.

Tél. (026) 8 11 8

P 65653

On cherche

sommelière

Congé le dimanche.

Café de la Glacière, Sion.

Tél. (027) 2 15 3

P 31987

NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

Après la polémique sur le coût « énorme » des autoroutes suisses

M. TSCHUDI, rassurant: « Stabilisation des prix »

BERNE — La récente polémique genevoise sur le coût de l'autoroute Genève-Lausanne a beaucoup étonné le conseiller fédéral Tschudi. Tous les chiffres, a-t-il fait remarquer aux journalistes réunis mercredi à Montreux après une visite de chantiers, ont été publiés à plusieurs reprises, et notamment dans le rapport du Conseil fédéral du printemps 1965. Le dépassement des devis n'en est pas moins désagréable, certes. Mais précisément, un des éléments rassurants de la situation actuelle est une incontestable stabilisation des prix dans le génie civil. Il y a même des baisses spectaculaires, dues aussi aux progrès de la technique, il est vrai. C'est ainsi que le viaduc de Chillon, devisé 46 millions il y a quelques années, devrait coûter 26 millions seulement selon les nouveaux calculs.

Le directeur du Service fédéral des routes, M. Ruckli, devait pour sa part contester qu'il y ait une crise dans le génie civil. La concurrence s'est certainement accrue, et la Confédération a tout à y gagner. La participation d'entreprises étrangères, d'ailleurs très faible, stimule heureusement cette concurrence. Il en résulte aussi, comme l'a relevé M. Tschudi, que les 700 millions de subventions fédérales pour les autoroutes prévus pour 1967 ne seront probablement pas épuisés.

La conférence de presse de Montreux a été l'occasion de faire le point des travaux. Presque le quart de l'ensemble du réseau des routes nationales, ou 419 km, sont déjà ouverts à la circulation, dont 205 km de routes nationales de première classe (à 4 pistes, avec bande médiane), 254 km. ou 14 pour cent du réseau sont en construction. Le Conseil fédéral a déjà approuvé les projets généraux pour 1.100 kilomètres, soit les deux tiers du réseau. Le nombre total des tunnels à

construire est de 97, dont 29 ventilés artificiellement, ce qui donne une idée des difficultés que la configuration topographique du pays impose à la construction des autoroutes. Pour l'acquisition du terrain, plus de 7.000 contrats ont été conclus de gré à gré, et il y a déjà eu 1.164 cas d'expropriations.

Le prix moyen du mètre carré a été, dans le canton de Vaud, de 16 fr. et de 19 fr. dans le vignoble, ce qui peut surprendre.

MM. Tschudi et Ruckli ont aussi mis l'accent sur la bonne collaboration avec les cantons, qui construisent les autoroutes sous la surveillance de la Confédération. Cette formule, parfois contestée, a, à leur avis, fait ses preuves. Une direction centralisée serait peut-être plus économique, mais il ne s'agit pas seulement d'argent: le problème est aussi politique et psychologique. M. Dubochet, l'ingénieur cantonal vaudois, passe ses soirées à présenter les plans de l'autoroute dans les assemblées communales, et finit presque toujours par convaincre son auditoire. On imagine ce que pourrait être la réaction de la population si les explications venaient d'un envoyé de Berne...

Les journalistes ont aussi pu se convaincre de l'ampleur et de la complexité des travaux qui précèdent la construction proprement dite: achat du terrain, pose de canalisations, ponts et tunnels, passages supérieurs et inférieurs, etc. Pour l'autoroute du Léman, il a fallu d'abord construire une route de chantier, le réseau local ne supportant pas le trafic des poids lourds. Des centres de bétonnage ont été aménagés, des laboratoires installés. Audessus de Chillon, un petit chemin de fer serpente dans la forêt. Les travaux géologiques, eux, devançant l'ouvrage de plusieurs années.

Quant au résultat, il est tangible: sur l'autoroute Lausanne-Genève, on a compté, en 1966, 0,8 accident par million de km/véhicules. Pour la période 1961-1963, sur l'ancienne route, ce taux était de 3,3 accidents.

Nomination à l'Université de Lausanne

LAUSANNE — Le Conseil d'Etat vaudois a pris acte, le 16 mai, de la démission de M. Fritz Sturm, depuis le 17 mars 1964 professeur extraordinaire de droit romain à l'Université de Lausanne, qui est appelé à l'Université de Mayence. Pour le remplacer, il a nommé M. Joseph Hofstetter, né en 1930, docteur en droit, « summa cum laude », de l'Université de Berne, puis professeur extraordinaire.

Neuchâtel: bureau du Conseil d'Etat

NEUCHÂTEL — Le Conseil d'Etat neuchâtelois a désigné, jeudi, son bureau pour l'exercice 1967-68. Le président sera M. Fritz Bourquin, chef des départements de justice et de l'industrie, qui succède à M. Jean-Louis Barrelet. Le vice-président sera M. Carlos Grosjean.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de leur très cher fils et frère, la famille de

Monsieur Willy BERCLAZ

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs prières, leurs dons de messes, leurs messages, leurs envois de couronnes, de gerbes, de fleurs, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci particulier au révérend curé Briddy, à la société de chant « L'Espérance », de Randogne; à M. Pierre Bonvin, son patron; aux camarades de travail du garage du Lac, à Montana-Vermala; au directeur, aux maîtres et aux élèves de 3ème année d'apprentissage du Centre professionnel de Sion; aux apprentis de la classe; aux contemporains 1948; à la jeunesse des villages Randogne-Bluche; à l'amicale des contemporains de 1915; à l'ASS des SGTM du Valais et anc. brig. mont. 10; aux employés de la poste de Sierre; aux employés de l'hôtel Terminus, à La Chaux-de-Fonds.



Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Joseph DARIOLY

à Charrat

remercie sincèrement tous ceux qui les ont réconfortés par leurs messages, leurs envois de fleurs, de couronnes, leurs dons de messes et les prie de trouver ici toute leur reconnaissance.

Un merci spécial à son parrain, à sa marraine, à la famille Ebener, aux sociétés locales « l'Indépendante », « l'Helvétia », « Le Club des Patineurs », la jeunesse radicale, au Hockey-Club de Martigny, à la Classe 1945, à M. Gaston Membroz et à son personnel à Sion, à l'école de M. R. Gay-Crosier et à ses nombreux amis.

Charrat, mai 1967.



Madame Charles RODUIT-EMONET; Monsieur et Madame Francis LAS-SIEUR-RODUIT et leur fille Françoise, à Lausanne; Monsieur et Madame Marcel RODUIT-ROH et leurs enfants Corinne, Benoît et Nathalie, à Genève; Monsieur et Madame Cyrille RODUIT-DARIOLY et famille, à Fully; Madame Ulrich RODUIT et famille, à Chalais; Monsieur et Madame Henri EMONET et famille, à Sembrancher; Monsieur et Madame Luc DELASOIE-EMONET et famille, à Sembrancher; Monsieur et Madame César EMONET et famille, à Sembrancher; Monsieur et Madame Jules EMONET et famille, à Sembrancher; Monsieur et Madame Ulrich EMONET et famille, à Sembrancher; Monsieur Camille EMONET et famille, à Genève; ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles RODUIT

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, pieusement décédé après une courte maladie à l'âge de 80 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le vendredi 19 mai 1967, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Prière de ne pas faire de visites.

P 65658 S

Reprise des travaux de la conférence du désarmement

M. Foster va aller à Madrid

GENEVE — C'est dans une atmosphère à la fois résignée et quelque peu pessimiste qu'ont repris, hier, à Genève, les travaux du comité des « 17 » sur le désarmement.

Devant les diverses oppositions qui continuent à se manifester tant en Europe que parmi les pays en voie de développement à l'égard d'un traité de non prolifération des armes atomiques, tel qu'il paraît conçu par les Américains et les Soviétiques, MM. William C. Foster et son collègue soviétique M. Alexei Rochtchine se sont bornés, hier, à rappeler les grandes lignes de leurs thèses précédentes.

Le délégué soviétique s'est d'autre part abstenu de toute attaque contre les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale, tout en déplorant les conséquences internationales de la guerre du Vietnam.

Quant au délégué brésilien, M. Sergio Correa da Costa, il a rappelé le point de vue des pays en voie de développement: non prolifération, mais

autorisation des explosions nucléaires pacifiques. « Ce que nous ne pouvons pas accepter, a-t-il dit, c'est l'adoption de mesures qui impliqueraient pour nos pays un état permanent de sous-développement technologique ».

Enfin, seule nouveauté de la journée, M. Foster se rend aujourd'hui à Madrid sur l'invitation du Gouvernement espagnol. C'est la première fois que le gouvernement du général Franco manifeste ainsi son intérêt au problème de la non-prolifération nucléaire. Certains observateurs sont enclins à penser que le relatif sous-développement de la technologie nucléaire espagnole incite peut-être Madrid à songer à négocier avantageusement une adhésion au traité envisagé, adhésion qui pourrait être d'autant plus précieuse pour les Etats-Unis que de telles requêtes semblent aujourd'hui rares.

Ultimatum britannique à l'Espagne

LONDRES — Jeudi, le gouvernement britannique a fait parvenir au ministère des Affaires étrangères de Madrid, une note en relation avec l'interdiction de survol de la région de Gibraltar par les appareils de la Royal Air Force. Aux termes de celle-ci, la Grande-Bretagne fait savoir qu'elle serait décidée à reprendre immédiatement les conversations sur Gibraltar, si l'Espagne, de son côté, accepte d'annuler les restrictions touchant le trafic aérien britannique vers la colonie.

Le Gouvernement britannique demande à l'Espagne de répondre à sa proposition jusqu'au 23 mai.

Les dégâts de la grêle

ZURICH — Au début de mai déjà, la grêle s'est violemment manifestée dans le sud du Tessin. Les nombreux orages de grêle de ces derniers jours ont provoqué des dégâts en partie considérables dans diverses régions de la Suisse alémanique.

Outre les cultures jardinières, ce sont les vignes, les cerises et le colza — cultures qui se trouvent actuellement à un stade de développement très vulnérable — qui subissent les dégâts les plus graves. Cette semaine, la Société suisse d'assurance contre la grêle a reçu environ 300 déclarations de sinistres.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA CAISSE D'EPARGNE DU VALAIS

ont le vif regret d'annoncer le décès de

Monsieur Maurice KÄMPFEN

Conseiller national et président de la ville de Brigue, membre du conseil d'administration de la banque.

Ils garderont du défunt le plus fidèle souvenir.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.



Madame Simy KÄMPFEN-RÜTSCHÉ, à Brigue; Le docteur et Madame Peter-Joseph KÄMPFEN-STÄUBLE et leurs enfants Adrien-Albert et Peter-Michel, à Berne; Mademoiselle Madeleine KÄMPFEN, à New York; Monsieur et Madame Victor KÄMPFEN-HIERONIMY et leurs enfants, à Zurich; Monsieur et Madame Werner KÄMPFEN-SAUTHIER et leurs enfants, à Zurich; Monsieur et Madame Franz RÜTSCHÉ-LEHMANN et leurs enfants, à Fribourg; Madame Joséphine KÄMPFEN-FRANZEN, à Brigue;

ainsi que les familles, parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Maurice KÄMPFEN

Conseiller national et Président de la ville de Brigue

que Dieu a rappelé à Lui subitement le 18 mai, dans sa 60e année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Il a donné son amour à sa famille, il a mis sa grande puissance de travail à la cause publique à laquelle il s'est entièrement dévoué. En sa qualité de président de l'Union internationale des maires, il s'est employé avec constance à promouvoir l'entente entre les peuples.

Pensez à lui dans vos prières et conservez-lui une place dans votre cœur.

L'ensevelissement aura lieu le lundi 22 mai à Brigue, à 10 h 30.

La dépouille mortelle est déposée au Château Stockalper.

Départ du convoi mortuaire, place des Ecoles.

Selon le désir du défunt, ne pas envoyer de fleurs mais penser au « Secours suisse d'hiver pour le Haut-Valais - CCP 19 1858 ».



LE CONSEIL COMMUNAL DE BRIGUE

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Maurice KÄMPFEN

Conseiller national et Président de la ville de Brigue

que Dieu a rappelé à Lui dans sa 60e année. Le défunt était un fidèle serviteur de notre commune à laquelle il a donné le meilleur de lui-même en sa qualité de conseiller communal depuis 1937, vice-président depuis 1941 et président (depuis) de la ville dès 1945.

Le conseil communal lui exprime toute sa gratitude et invite chacun et plus particulièrement la population de Brigue à garder du défunt un souvenir reconnaissant.

Le conseil communal de Brigue.

Les funérailles auront lieu lundi, 22 mai 1967, à 10 h 30, à Brigue, départ: Schulhausplatz.

La dépouille mortelle sera exposée à partir du samedi matin au Château de Stockalper (Burgersall).



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE « TRUSTAMA » S.A.

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Maurice KÄMPFEN

Le Conseil d'administration de « Trustama » S.A. Administrateur

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

Les manifestations anti-britanniques se poursuivent

PEKIN — Les manifestations ont repris hier matin — mais à une échelle réduite — devant l'ambassade britannique. Des groupes de jeunes, en nombre moins important que mercredi, ont recommencé dans la matinée à défilé devant les murs couverts d'inscriptions injurieuses et devant les portails où se balançaient des effigies grotesques du premier ministre M. Wilson.

Entre le calme d'Israël et l'excitation de l'Égypte LA DANGEREUSE INDECISION DE L'ONU

D'heure en heure, la tension s'accroît au Moyen-Orient où plusieurs armées de pays arabes sont en état d'alerte face à Israël. Toutefois, l'évolution de la situation dépendait encore, hier soir, dans une large mesure, des décisions que devait prendre

M. Thant, secrétaire général des Nations Unies. Les 3.400 « casques bleus » de la force internationale seront-ils contraints de se replier et laisser le champ libre aux antagonistes ou, au contraire, conserver leur position-barrage entre forces adverses ?

Les Égyptiens, par l'intermédiaire de M. Mahmoud Riad, ministre des Affaires étrangères, ont réclamé leur retrait immédiat des régions du Sinaï et de Gaza. La note le précisant a été remise hier soir à M. Thant. Israël a aussitôt demandé à l'ONU d'éviter de prendre une décision avant de l'avoir consulté, « cette condition étant d'une importance vitale » pour lui.

En attendant ces décisions de l'ONU, les accusations se précèdent de part et d'autre. Les États arabes estiment qu'Israël prépare une attaque contre la Syrie et dans cette éventualité la R.A.U. et plusieurs pays arabes « se porteront à la défense de celle-ci ». Israël nie cette intention et pense au contraire que la demande de retrait des « casques bleus » peut être considérée comme le prélude à une attaque contre son territoire national.

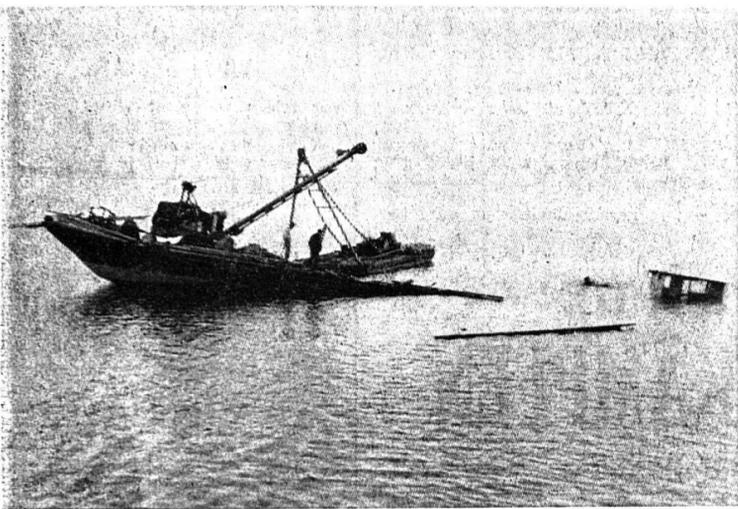
Les rencontres entre responsables des différents pays arabes se multiplient tandis que les différents postes de radiodiffusion du Moyen-Orient diffusent des appels pour « défendre le territoire arabe et repousser les attaques israéliennes ».

Contrastant avec cette activité fiévreuse, le calme reste toujours complet en Israël où l'activité économique est partout normale, même dans les kibboutz frontaliers.

Toutefois, des « mesures militaires adéquates » y ont été prises « à la suite des vastes concentrations égyptiennes au Sinaï ». Certaines classes de réservistes ont été rappelées. Ce rappel, précise-t-on, s'est effectué rapidement et sans heurts.

Le Caire signalait hier soir que deux « Mirage » israéliens auraient ouvert le feu, sans l'atteindre, sur un petit appareil de l'ONU à bord duquel se trouvait le général indien Rikhye, commandant en chef de la force d'urgence des Nations Unies. L'ONU a immédiatement protesté.

Une péniche échouée dans le Léman



Echouée la semaine dernière dans les eaux du Léman, à quelques encablures du port de Thonon, et ce en raison d'une voie d'eau, une péniche ne peut être renflouée. En effet, malgré les efforts d'une bonne équipe d'ouvriers, d'un ponton amené sur place et du concours d'hommes-grenouilles, seules la proue et la cabine émergent.

NOTRE PHOTO : la proue et la cabine de la péniche émergent devant le ponton de secours.

Le « Mirage F1 » s'est écrasé

MARSEILLE — L'avion prototype « Mirage F-1 », qui devait être présenté la semaine prochaine au Salon aéronautique international du Bourget, s'est écrasé près de la base d'Istres, en Provence.

Le pilote d'essai René Bigand, qui effectuait son vingt-quatrième vol aux commandes de cet appareil, a été tué.

Le « Mirage F-1 » était un des prototypes de la nouvelle génération d'avions français d'interception conçus par la firme Dassault. Il avait dépassé mach 2 et devait faire, croit-on, l'objet d'une commande prochaine de l'armée de l'air.

Le « Mirage F-1 » avait été étudié pour décoller et atterrir sur de courtes distances, emporter des charges importantes et disposer d'une autonomie et d'une maniabilité supérieures à celles du « Mirage III ».

René Bigand, chef pilote chez Dassault, était l'un des plus brillants pilotes d'essais français.

Agé de 44 ans et sorti de l'École de l'Air en 1946, il dirigea notamment les essais du Mirage III et de l'Étendard avant d'essayer le Mirage IV. En 1960, il avait battu le record mondial de vitesse sur 100 et 1000 kilomètres.

Le Canada et le problème du Moyen-Orient «Dag Hammarskjöld, en 57, ne pensait pas comme U Thant en 67»

OTTAWA — Nous n'avons pas l'intention de retirer unilatéralement notre contingent de la force des Nations Unies de Gaza, a déclaré M. Paul

Hellyer, ministre canadien de la Défense.

De son côté, M. Paul Martin, ministre des Affaires étrangères, a affirmé que la position du gouvernement canadien ne correspond pas à celle du secrétaire général de l'ONU.

« M. Thant a déclaré que si l'un des pays hôtes de la force des Nations Unies, la RAU en l'occurrence, réclamait le retrait de cette force, il n'y aurait pas d'autre choix que de donner satisfaction à cette demande », a déclaré M. Martin qui a poursuivi : « Je dois dire que ce n'est pas la position qu'avait adoptée Dag Hammarskjöld ni celle de l'actuel premier ministre du Canada qui, à l'époque (en mars 1957), avait souligné qu'en consentant à l'installation de la force de l'ONU sur son territoire, le gouvernement égyptien avait accepté une limitation de sa souveraineté. A présent, la prérogative appartient aux Nations Unies plutôt qu'au gouvernement égyptien de décider si la force de l'ONU a terminé sa tâche de rétablissement de la paix et à quelle date elle pourra être retirée. »

HARO SUR LE BAUDET !

Les fêtes de Pentecôte ne nous ont pas permis de commenter jusqu'à présent le pèlerinage du pape Paul VI à Fatima et, par conséquent, son voyage au Portugal, vieille terre chrétienne par excellence comme le prouve l'immense multitude qui s'est déplacée pour accueillir le souverain pontife. A telle enseigne que le poète soviétique Evtouchenko qui fit aussi le voyage pouvait dire à ceux qui l'interrogeaient : « Non, cela ne peut être comparé au grands rassemblements de la place Rouge... »

Cet intellectuel communiste qui demande de réfléchir sur le sujet avant d'écrire et qui, d'instinct, a éprouvé l'immense différence qui existe entre le spirituel et le temporel, est combien plus honnête que la meute des prétendus progressistes catholiques ou autres et des représentants des États du Tiers Monde qui s'insurgeaient contre la présence du Pape en terre lusitanienne et prétendaient lui dicter sa conduite.

Les mêmes eussent applaudi au déplacement de Paul VI en Pologne, interdit au reste par le gouvernement de Varsovie. M. Gomulka persécuteur pourtant la religion, alors que M. Salazar, personnellement très croyant, lui offre toutes les facilités d'expansion. Comprenez qui pourra ce manque de logique dans le raisonnement et qui se révèle comme une hypocrisie.

— ☆ —
Nous n'avons nulle qualité ici pour nous immiscer dans le débat théologique qui est l'une des faces du problème. Nous concevons fort bien que les fidèles d'autres confessions chrétiennes, de même que les incroyants, estiment que l'événement qui s'est produit en 1917 n'est qu'un mythe et relève de la pure imagination de trois enfants.

Mais du moment que l'Église catholique a authentifié pour sa part cette apparition de la Vierge, il est naturel que son chef ait tenu à commémorer par sa présence ce cinquantenaire, comme il aurait voulu assister aux manifestations en l'honneur de la Vierge noire de la province de Cracovie.

D'autant plus que le message marial rapporté par les trois petits bergers de Fatima : « prière, pénitence, espérance », ne compte rien de révolutionnaire en soi et est en tout point conforme aux préceptes évangéliques.

Quant à l'autre partie du message transmis au Vatican par sœur Lucie, la seule survivante de l'apparition, dont on dit, sans pouvoir le prouver, qu'il a trait à la reconversion de la Russie, il ne repose que sur une hypothèse invérifiable. Car Jean XXIII qui en prit connaissance l'a fait remettre sous scellé.

Mais, c'est sur le terrain politique que le voyage de Paul VI a été surtout attaqué, et même par les très

catholique Domenach, directeur de la revue « Esprit », qui soutient toutes les causes de la gauche. Ici, on comprend moins encore. Le Pape, loin d'apporter sa caution au régime portugais et à son « colonialisme », n'a fait que célébrer la paix dans ses discours. Comme il l'avait fait en Terre sainte, parmi les Juifs et les Arabes, à Bombay, chez les Indous, et à l'ONU, tout imprégnée de l'esprit de laïcisme de l'époque, comme il l'eût fait encore chez les communistes polonais...

Certes, il a reçu M. Salazar, président du Conseil, et l'amiral Thomas, président de la République. Pur geste d'élémentaire courtoisie ! Pourquoi faut-il que ceux-là mêmes qui ont si souvent accusé le catholicisme d'intrusion dans le pouvoir temporel s'insurgent quand le souverain pontife tient la balance égale entre les grands courants idéologiques du temps présent ?

Bien sûr, le Portugal connaît un régime autoritaire, tempéré par l'Etat corporatif. Bien sûr, il fait figure de nation anachronique en considérant ses territoires d'Outre-Mer comme des provinces métropolitaines où le racisme, grâce au métissage, n'existe pas.

Au reste, il y aurait beaucoup à dire sur ce « colonialisme » et on aura profit à lire la remarquable série d'articles que publie le « Journal de Genève » sur l'Angola et le Mozambique, qui ont échappé aux effroyables convulsions que connaissent tant de pays d'Afrique. De même que, depuis quarante ans, le Portugal métropolitain a été libéré de l'anarchie parlementaire qui le menait à la ruine.

— ☆ —
Entendons-nous bien : nous ne faisons pas ici l'apologie du système autoritaire en soi. Mais avec Montaigne, Montesquieu et Hippolyte Taine, nous pensons que le même régime ne convient pas à chaque pays, étant donné la différence des mœurs, des coutumes, des traditions, de l'histoire, du tempérament national.

Autrement, nous ne serions pas fédéralistes chez nous et nous prônerions la Suisse unitaire et jacobine, celle dont Napoléon lui-même, dans son génie, nous a délivrés.

Où l'abus commence et ce contre quoi il convient de se dresser avec énergie, c'est lorsqu'un Etat autoritaire, se muant en Etat totalitaire sous l'effet d'une idéologie, entend s'imposer au monde entier, ou même simplement à ses voisins. Ce fut le cas de l'Allemagne hitlérienne, c'est le cas de la Russie soviétique, de la Chine communiste, des systèmes castro et nassérien. A ce que nous sachions, le paisible Portugal ne nourrit aucune de ces visées.

Et quand nous le voyons chargé de tous les péchés d'Israël par ceux qui ambitionnent la conquête de l'univers, et par les naïfs qui se

laissent prendre à leur propagande, nous ne pouvons pas ne pas songer à la fable du bon La Fontaine : « Les animaux malades de la peste ». Le lion — et les autres — avaient égaré force moutons. L'âne n'avait tordu le pré que de la largeur de sa langue. Haro sur le baudet ! »

René BRAICHET

(« Feuille d'Avis de Neuchâtel » du 18 mai 1967).

Le hold-up du Portugal Ce qui s'est passé

LISBONNE — L'enquête sur le hold-up — le premier qui ait jamais réussi au Portugal — commis mercredi après-midi à la succursale de la Banque du Portugal à Figuera da Foz, se poursuit activement.

Mercredi, les quatre gangsters se présentaient à la banque au moment de la fermeture et après avoir coupé les communications téléphoniques entre Figuera da Foz et l'extérieur, faisaient main basse sur 29 millions 700.000 escudos.

Les quatre hommes se dirigèrent ensuite vers le terrain d'aviation de Cernache, maîtrisèrent le garde et l'obligèrent à s'assurer que le réservoir d'un petit avion de tourisme était plein : il contenait 148 litres de carburant, ce qui correspond à trois heures de vol. Ils montèrent ensuite dans l'appareil et décollèrent rapidement.

Le «jouet» des partis britanniques

LONDRES — Pour la première fois depuis les dernières élections parlementaires, M. Edward Heath, chef de l'opposition conservatrice, vient de laisser entendre clairement qu'aussitôt revenu au pouvoir, son parti rendra à l'économie privée les entreprises de la métallurgie britannique que le gouvernement travailliste est en train de nationaliser. La nationalisation actuelle est la deuxième ; la première fut entreprise par le gouvernement Attlee, mais le retour au pouvoir d'un gouvernement Churchill, en 1951, l'annula.

Le « Guardian », journal libéral, déplore qu'une industrie aussi importante soit le jouet des partis politiques.

Vietnam : conférence de presse du président Johnson «Même les colombes ne veulent pas qu'on parte»

WASHINGTON — Voici les principaux points abordés, hier, par le président Johnson au cours de sa conférence de presse impromptue :

1. VIETNAM ET RISQUE DE TROISIEME GUERRE MONDIALE : le président a refusé de commenter la récente déclaration du secrétaire général des Nations Unies affirmant que le conflit vietnamien risque d'entraîner un affrontement direct entre les États-Unis, d'une part, la Chine et l'Union soviétique de l'autre. Il s'est également abstenu de commenter l'intensification des combats au sud de la zone démilitarisée. Il a affirmé que les objectifs des États-Unis au Vietnam demeurent les mêmes, c'est-à-dire des objectifs limités, mais que la détermination des États-Unis de résister à l'agression reste aussi forte que jamais.

Tout en refusant de commenter directement la lettre que vient d'envoyer au président Ho Chi Minh 16 sénateurs du clan des « colombes », le chef de l'exécutif a souligné : « Il n'y a pratiquement personne qui estime qu'il devrait y avoir retrait unilatéral de la part des États-Unis. M. Johnson a enfin indiqué que la décision de mettre les programmes de pacification sous l'autorité

du commandement militaire avait été prise sur la recommandation de l'ambassadeur des États-Unis à Saigon, M. Ellsworth Bunker.

2. NON PROLIFERATION : Le président a affirmé qu'il n'y avait pas d'obstacles insurmontables à la conclusion d'un traité de non-prolifération nucléaire, mais a exprimé l'espoir qu'un accord pourra être trouvé sur cette question. Il a toutefois souligné qu'il était impossible de prédire le résultat des négociations à ce sujet.

3. RELATIONS AVEC LA CHINE : « Je ne sais rien qui puisse indiquer un changement optimiste », a déclaré M. Johnson en réponse à un journaliste qui demandait si la prochaine reprise des conversations entre les ambassadeurs de Chine et des États-Unis à Varsovie, permettait d'espérer une amélioration des relations entre les deux pays. Le président continue toutefois d'espérer en une amélioration des relations Est-Ouest qui permettra de vivre en se comprenant.

4. M. Johnson n'a donné aucune indication quant à ses intentions concernant les élections présidentielles de 1968.

Pleins pouvoirs Début des débats

PARIS — Le premier ministre français a engagé hier après-midi devant l'Assemblée nationale, la responsabilité du gouvernement sur le vote du projet de loi lui donnant les pouvoirs exceptionnels en matière économique et sociale. Ce projet, selon l'ancien ministre de l'Air, Pierre Cot, apparenté au groupe communiste, peut être l'un des plus importants de la législature. Sur un ton qu'il a voulu constamment serein et objectif, il a rendu compte des études de la commission spéciale, pour regretter surtout qu'en raison de sa division en deux groupes rigoureusement équivalents — l'un de l'opposition, l'autre de la majorité qui se sont constamment neutralisés — elle n'ait pu en définitive fournir à l'Assemblée les éléments d'informations nécessaires aux débats.

Ce débat doit débiter aujourd'hui. Il portera surtout sur la motion de censure que l'opposition de gauche et d'extrême gauche a déposée hier après-midi. Il sera l'occasion de rentrées politiques remarquables, particulièrement de celle de M. Pierre Mendès-France.

Le vote sur la motion de censure doit intervenir samedi après-midi.